

Cote du document: EB 2021/133/R.21
Point de l'ordre du jour: 13 b) i) a)
Date: 12 août 2021
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

République de Madagascar

Programme d'options stratégiques pour le pays

2022-2026

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Sara Mbago-Bhunu
Directrice régionale
Division Afrique orientale et australe
téléphone: +39 06 5459 2838
courriel: s.mbago-bhunu@ifad.org

Ibrahima Bamba
Directeur de pays
téléphone: +254 20 762 4414
courriel: i.bamba@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra
Cheffe
Gouvernance institutionnelle
et relations avec les États membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent trente-troisième session
Rome, 13-16 septembre 2021

Pour: **Examen**

Table des matières

| | |
|--|------------|
| Sigles et acronymes | ii |
| Carte des zones d'intervention du FIDA dans le pays | iii |
| Résumé | iv |
| I. Contexte du pays et programme relatif au secteur rural – principales difficultés et perspectives | 1 |
| II. Contexte institutionnel et cadre de l'action publique | 4 |
| III. Engagement du FIDA: bilan de l'expérience | 4 |
| IV. Stratégie de pays | 6 |
| A. Avantage comparatif | 6 |
| B. Groupe cible et stratégie de ciblage | 6 |
| C. Finalité et objectifs stratégiques | 7 |
| D. Éventail des interventions du FIDA | 8 |
| V. Innovations et reproduction à plus grande échelle pour des résultats durables | 9 |
| VI. Exécution du COSOP | 10 |
| A. Enveloppe financière et cibles de cofinancement | 10 |
| B. Ressources consacrées aux activités hors prêts | 12 |
| C. Principaux partenariats stratégiques et coordination du développement | 12 |
| D. Participation des bénéficiaires et transparence | 13 |
| E. Modalités de gestion du programme | 13 |
| F. Suivi-évaluation | 13 |
| VII. Gestion des risques | 14 |

Appendices

| | |
|---|--|
| I. COSOP results management framework | |
| II. Transition scenarios | |
| III. Agricultural and rural sector issues | |
| IV. SECAP background study | |
| V. Fragility assessment note | |
| VI. Agreement at completion point | |
| VII. COSOP preparation process | |
| VIII. Strategic partnerships | |
| IX. South-South and Triangular Cooperation strategy | |
| X. Country at a glance | |
| XI. Financial management issues summary | |

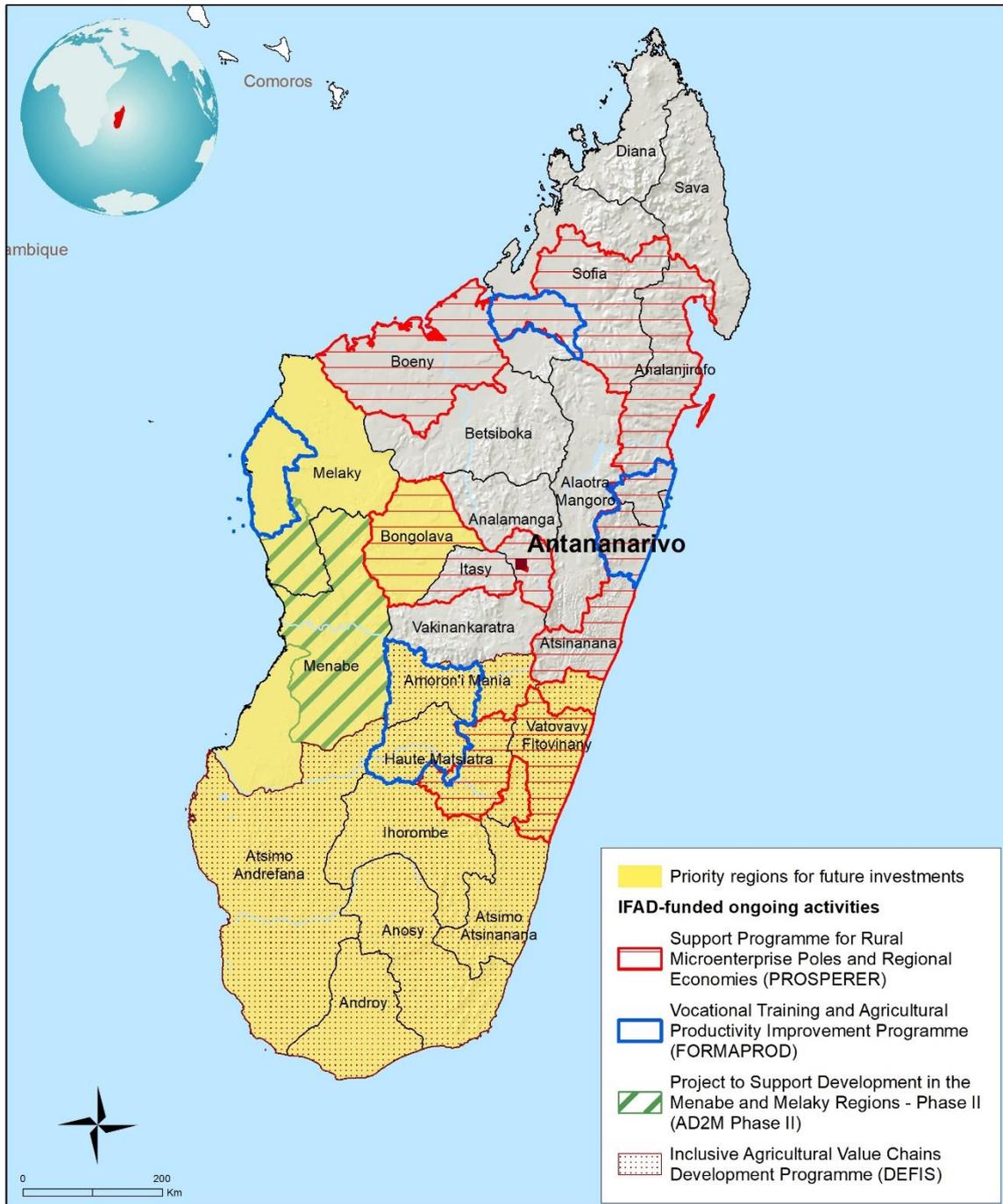
Équipe d'exécution du COSOP

| | |
|--------------------------------------|----------------------|
| Directrice régionale: | Sara Mbago-Bhunu |
| Directeur de pays: | Ibrahima Bamba |
| Économiste régionale: | Shirley Chinien |
| Spécialiste technique: | Suwadu Sakho-Jimbira |
| Spécialiste climat et environnement: | Paxina Chileshe |
| Responsable des finances: | Aissata Bangoura |

Sigles et acronymes

| | |
|-----------|--|
| AD2M-II | Projet d'appui au développement de Menabe et Melaky – Phase II |
| AROPA | Projet d'appui aux organisations professionnelles et aux services agricoles |
| CAPFIDA | cellule d'appui au programme du FIDA |
| COSOP | programme d'options stratégiques pour le pays |
| DEFIS | Programme de développement de filières agricoles inclusives |
| FDA | Fonds de développement agricole |
| FIDA | Fonds international de développement agricole |
| FORMAPROD | Programme de formation professionnelle et d'amélioration de la productivité agricole |
| GALS | Système de formation-action pour l'égalité femmes-hommes |
| MAEP | Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche |
| PROSPERER | Programme de soutien aux pôles de microentreprises rurales et aux économies régionales |

Carte des zones d'intervention du FIDA dans le pays



Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.
Carte établie par le FIDA | 27/05/2021

Résumé

1. La République de Madagascar a retrouvé la stabilité depuis la dernière crise politique survenue en 2009, ce qui a permis au pays de relancer la croissance économique. Cependant, la pandémie de COVID-19 a anéanti tout espoir d'atteindre les prévisions qui avaient été fixées pour 2020, à savoir un taux de croissance supérieur à 5%. En effet, Madagascar a connu une baisse de plus de 4% de son taux de croissance, et les perspectives de relance pour 2021 restent très incertaines. Au sud de Madagascar, la campagne agricole de 2020 a fait les frais de plusieurs années consécutives de sécheresse. Cette situation a été aggravée par les restrictions aux déplacements intérieurs imposées en raison de la COVID-19, qui ont empêché les populations touchées de mettre en place des stratégies d'adaptation (par exemple, la migration saisonnière).
2. Depuis 1979, le Fonds international de développement agricole (FIDA) a investi 326 millions d'USD pour appuyer la transformation des zones rurales de Madagascar, dans l'intérêt direct de plus d'un million de ménages ruraux vulnérables. Malgré la fragilité de l'environnement institutionnel, Madagascar a toujours obtenu de bons résultats pour ce qui est de la pertinence, de l'efficacité, de l'efficience et de l'impact sur la pauvreté rurale, comme en témoigne l'évaluation menée en 2019 par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA. La pauvreté rurale à Madagascar reste néanmoins alarmante, en raison de l'absence de cadre stratégique et institutionnel favorable et du manque d'investissement dans l'agriculture, les infrastructures de base et les services sociaux.
3. La stratégie énoncée dans le présent programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) pour la période 2022-2026 s'appuiera sur les grands axes du COSOP précédent, mais un accent particulier sera mis sur le renforcement des capacités des institutions rurales. Les interventions seront concentrées dans les régions du sud, où la prévalence de la pauvreté est la plus élevée, et une attention particulière sera accordée aux groupes les plus vulnérables au sein des populations rurales pauvres.
4. Le COSOP vise à **contribuer à la transformation des zones rurales et des systèmes alimentaires et de promouvoir la sécurité nutritionnelle des populations rurales vulnérables, tout en renforçant leur résilience face aux chocs climatiques**. Il est directement lié aux objectifs de développement durable n^{os} 1, 2 et 8 et contribuera également à la réalisation des objectifs de développement durable n^{os} 5, 10, 12, 13, 15 et 16. Il s'inscrit dans la droite lignée de la Politique générale de l'État, et notamment des engagements concernant la création d'emplois décents pour tous, l'autosuffisance alimentaire et la gestion durable des ressources naturelles. Il est pleinement conforme au Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable à Madagascar (2021-2023). Les objectifs stratégiques du COSOP sont les suivants:
 - **Objectif stratégique n° 1.** Améliorer la résilience des systèmes de production face aux aléas climatiques pour accroître la productivité des exploitations familiales et des microentreprises rurales.
 - **Objectif stratégique n° 2.** Renforcer les filières agricoles et améliorer l'accès à des services financiers inclusifs pour des organisations et des producteurs ruraux ciblés.
5. Cette stratégie sera mise en œuvre au moyen de la mobilisation de fonds supplémentaires dans le cadre des Douzième et Treizième reconstitutions des ressources du FIDA (FIDA12 et FIDA13) et de la poursuite de l'exécution du portefeuille de projets en cours financés par le FIDA. Le programme de pays continuera de renforcer les synergies et les partenariats bilatéraux et multilatéraux avec les organismes des Nations Unies, les mécanismes de coopération bilatéraux

et multilatéraux et les institutions techniques, afin de favoriser une meilleure harmonisation des interventions menées à l'appui des priorités nationales.

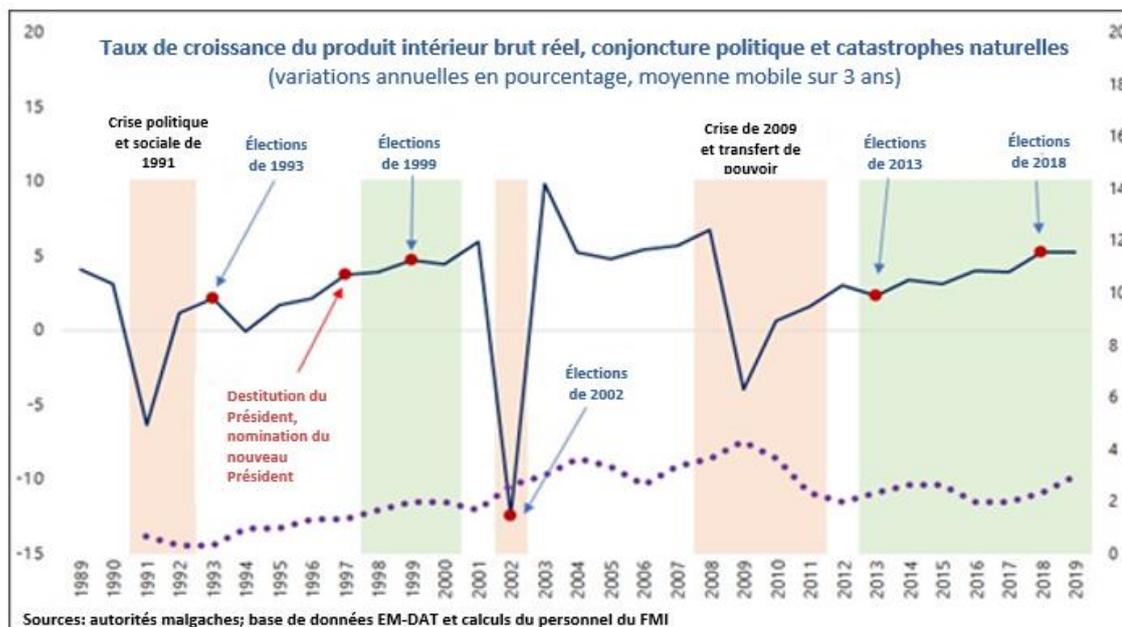
6. Dans le cadre du programme de pays, des activités seront également menées avec des centres internationaux de recherche agricole, afin de favoriser le déploiement et l'adoption de technologies et de pratiques de gestion améliorées et résilientes face aux changements climatiques, telles que les pratiques agroécologiques. Une collaboration avec la Chambre d'agriculture et la Chambre de commerce et d'industrie sera mise en place afin d'inciter le secteur privé à investir davantage dans les zones rurales. En outre, la promotion du commerce régional des produits agricoles de base sera assurée en collaboration avec la Commission de l'océan Indien.

I. Contexte du pays et programme relatif au secteur rural – principales difficultés et perspectives

1. La République de Madagascar est la quatrième île du monde par sa superficie (1 601 kilomètres du nord au sud). En raison de la récurrence des crises politiques, auxquelles s'ajoutent des crises climatiques annuelles (cyclones dans le nord-est et sécheresses dans le sud), Madagascar est l'un des rares pays au monde où la croissance économique est en retard sur la croissance de la population (le revenu réel par habitant a chuté de plus d'un tiers¹ depuis 1960).
2. Madagascar est considérée comme un pays en situation de fragilité depuis 2017². Depuis 2018, le pays a connu des avancées positives grâce à une transition démocratique et pacifique. Cependant, l'instabilité politique continue de poser un risque et l'insécurité reste élevée dans les zones rurales, en particulier dans le sud du pays, ce qui décourage encore l'investissement. Par ailleurs, les institutions demeurent fragiles, notamment dans les zones rurales.
3. Depuis la crise politique malgache de 2009, la croissance s'est progressivement rétablie (figure 1), mais l'agriculture, qui est principalement une agriculture de subsistance, n'a que faiblement contribué à cette croissance, bien que plus des deux tiers des nouveaux entrants sur le marché du travail soient employés par le secteur agricole. La pandémie de COVID-19 a anéanti l'espoir d'atteindre un taux de croissance supérieur à 5% en 2020. Le produit intérieur brut s'est contracté de plus de 4%³ en 2020, et les perspectives de relance de la croissance pour 2021 sont limitées à 3,2%.

Figure 1

Taux de croissance du produit intérieur brut réel, conjoncture politique et catastrophes naturelles



¹ Sharma, Natasha et al. « Mémoire économique de Madagascar – Bâti sur les succès récents une économie plus résiliente », Washington, D.C., Banque mondiale, 2020.

² Banque mondiale. *Fiscal year 2020 List of Fragile and Conflict-affected Situations* (liste des pays en situation de conflit ou de fragilité en 2020), Washington, D.C., <https://pubdocs.worldbank.org/en/176001594407411053/FCSList-FY06toFY20.pdf>.

³ Fonds monétaire international (avril 2021).

4. La population était estimée à 27,2 millions d'habitants en 2020⁴, et Madagascar avait l'un des taux de croissance démographique les plus élevés d'Afrique subsaharienne (3,0%). Les moins de 25 ans représentent 64% de la population. Chaque année, environ 500 000 jeunes ruraux arrivent sur le marché du travail, mais seules 90 000 personnes parviennent à l'âge de la retraite. Le secteur formel absorbe moins d'un jeune actif rural sur dix.
5. Avec un indice de développement humain de 0,528 en 2019, Madagascar se classe 164^e sur 189 pays. En 2019, la pauvreté touchait 85% des ruraux, et plus de 90% d'entre eux vivent dans l'extrême sud. La COVID-19 pourrait faire basculer une part supplémentaire de la population comprise entre 5% et 10% dans la pauvreté. La pauvreté est moins présente là où l'économie formelle fonctionne bien, mais aussi dans les zones où les filières agricoles ont été bâties autour de cultures d'exportation de haute valeur (vanille, épices et huiles essentielles).
6. Les régions du sud sont les plus pauvres et les plus touchées par l'insécurité alimentaire chronique. La campagne agricole de 2020 a subi les effets de plusieurs années consécutives de sécheresse; cette situation a été aggravée par les restrictions aux déplacements imposées en raison de la COVID-19, si bien que 1,1 million de personnes étaient en situation d'insécurité alimentaire critique en 2021⁵. Les quatre régions dans lesquelles les taux de malnutrition chronique sont les plus élevés chez les enfants âgés de moins de 5 ans sont situées dans les hautes terres fertiles, qui génèrent une part significative des excédents commercialisables de la production agricole.
7. Avec un indice de développement de genre de 0,952, Madagascar se classait en 2019 dans le groupe des pays où le niveau d'égalité femmes-hommes est moyen à élevé. Les écarts en ce qui concerne les années de scolarité et les indicateurs de santé ont été réduits, mais les femmes ont toujours des revenus très inférieurs à ceux des hommes⁶, et les exploitations dirigées par des hommes sont en moyenne plus grandes. Il était également plus difficile pour les femmes d'accéder à la terre et aux machines agricoles⁷.
8. Le climat de Madagascar est caractérisé par deux saisons contrastées. Les précipitations varient selon les régions: elles peuvent dépasser 3 000 millimètres par an dans le nord-ouest, mais tombent à moins de 500 millimètres par an dans le sud. Chaque année, Madagascar est frappée par deux à cinq cyclones, qui partent du nord-est en direction de l'ouest, tandis que le sud connaît des sécheresses d'intensité variable. D'ici à 2050, les températures devraient augmenter de 1 à 2 °C et les précipitations diminuer de 8% en moyenne. On prévoit également une augmentation du nombre et de l'intensité des phénomènes climatiques extrêmes.
9. Les différents types de sols que l'on trouve à Madagascar et les conditions agroécologiques favorisent la diversité des systèmes de production agricole. On distingue au moins 11 zones agroécologiques, à l'intérieur desquelles les conditions sont très variables. Le riz, majoritairement destiné à la consommation personnelle et au marché intérieur, demeure la principale culture produite dans les exploitations agricoles. Bien que 80% de la population continue de vivre de l'agriculture, la croissance du secteur agricole (0,6% entre 2010 et 2019) est très inférieure à la croissance de la population, et Madagascar importe actuellement plusieurs denrées alimentaires, dont le sucre et les huiles alimentaires, mais également le riz (entre 200 000 et 500 000 tonnes par an).

⁴ Recensement général de la population et de l'habitation (2018).

⁵ Voir <http://www.ipcinfo.org>.

⁶ Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel (2012).

⁷ Banque africaine de développement (2016).

10. Madagascar dispose d'une grande superficie de terres arables non cultivées: seulement un cinquième de ses terres irriguées (500 000 hectares) ont été mises en valeur. De vastes étendues qui pourraient servir de pâturages demeurent également inexploitées. L'agriculture côtière et la pisciculture dans les lacs et rivières offrent des possibilités de développement. Dans la majorité des systèmes de production, il est possible d'améliorer sensiblement la productivité en favorisant l'intensification durable et en facilitant l'accès à des technologies et à des pratiques agricoles améliorées et adaptées à l'échelon local.
11. Le manque d'investissement dans les infrastructures de base demeure un obstacle important qui pèse sur la performance du secteur agricole. Madagascar possède l'un des réseaux routiers les moins denses⁸ du monde (5,4 kilomètres pour 100 kilomètres carrés) et les pistes rurales sont inutilisables durant la saison des pluies. Le coût des transports ruraux est prohibitif et le nombre élevé d'intermédiaires entre les agriculteurs et les marchés nuit à l'efficacité et à la compétitivité du commerce des produits agricoles. En raison du coût élevé des transactions et du développement limité des financements et des assurances agricoles, les défaillances du marché restent prépondérantes. La plupart des ménages ruraux adoptent des stratégies afin de parvenir à l'autosuffisance alimentaire et de réduire les risques.
12. Le niveau de l'investissement public dans le secteur agricole (4,85% en moyenne sur la période 2014-2019⁹) est traditionnellement faible. Les indicateurs les moins bien notés dans l'évaluation de la performance du secteur rural du FIDA avaient trait aux ressources affectées au développement rural et à l'accès aux intrants agricoles et aux marchés. Les zones rurales restent difficiles d'accès, ce qui crée un climat d'insécurité dans les régions isolées moins peuplées. Dans les zones rurales où la population est plus nombreuse (hautes terres et sud du pays), la taille moyenne des exploitations continue de se réduire (1,2 hectare en 1984, 0,87 hectare en 2004¹⁰ et, selon les prévisions, 0,61 hectare en 2024¹¹), et demeure souvent en deçà de la superficie minimale nécessaire pour assurer la sécurité alimentaire et un revenu suffisant.
13. Un nombre croissant de ménages ruraux, en particulier de ménages jeunes, n'ont pas accès à la sécurité foncière et doivent louer des parcelles (parcelles différentes pour chaque année et même pour chaque cycle de culture). Dans les zones où il n'y a plus de terres disponibles, les possibilités de diversification sont limitées et les ménages sont de plus en plus nombreux à recourir aux migrations saisonnières intérieures¹², principalement vers d'autres zones rurales (ouest et nord).
14. Les zones rurales les moins touchées par la pauvreté sont celles où les filières agricoles reposent sur des cultures intensives et où les organisations paysannes travaillent en collaboration avec le secteur privé. Il reste néanmoins possible d'améliorer ces filières et d'étendre leur couverture, et des approches similaires pourraient être mises en œuvre dans des zones plus pauvres.

⁸ Banque mondiale. « Madagascar road connectivity (P166526). Project Information Document/Integrated Safeguards Data Sheet », Washington, D.C., 2018.

⁹ Système régional d'analyse stratégique et de gestion de connaissances (ReSAKSS), www.resakss.org.

¹⁰ Recensement agricole de Madagascar, 1985 et 2005.

¹¹ Jean-François Bélières, et al. « L'illusion de l'abondance: enjeux fonciers agricoles dans le Vakinankaratra à Madagascar », dans *Une nouvelle ruralité émergente: Regards croisés sur les transformations rurales africaines*, Montpellier, CIRAD-NEPAD, 2016.

¹² Un observatoire des migrations intérieures a été créé en décembre 2020, avec le soutien de l'Organisation internationale pour les migrations et du Programme des Nations Unies pour le développement.

II. Contexte institutionnel et cadre de l'action publique

15. L'Initiative Émergence Madagascar (2019-2023) et la Politique générale de l'État¹³ constituent le cadre stratégique pour le développement économique. Dans le secteur agricole, les objectifs globaux sont l'autosuffisance alimentaire, la gestion durable des ressources naturelles, la création d'emplois décentés et l'autonomie territoriale. Le Plan Émergence Madagascar 2019-2023 n'est pas encore officiellement achevé mais fait déjà partie du programme de travail du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (MAEP), qui vise à parvenir à l'autosuffisance alimentaire par les moyens suivants: i) expansion des zones irriguées; ii) fourniture d'une assistance aux ménages vulnérables afin de les aider à s'installer dans de nouveaux territoires; iii) promotion de cultures d'exportation de haute valeur; iv) promotion de l'élevage de volailles et de la production laitière; v) renforcement de la gouvernance du sous-secteur de la pêche; vi) stimulation de la création de valeur ajoutée.
16. Le MAEP continuera de mettre en œuvre ses politiques d'officialisation des droits fonciers, en améliorant la fourniture d'intrants et de services agricoles (y compris les services financiers) à destination des agriculteurs et en introduisant les technologies numériques qui ont effectivement été déployées au début de la pandémie de COVID-19. Les priorités stratégiques du MAEP sont notamment la réforme de la Chambre d'agriculture et du Fonds de développement agricole (FDA). Une loi visant à régir et à consolider les relations contractuelles entre les organisations de producteurs et le secteur privé est en cours d'adoption. Cette loi porte création d'une entité qui sera chargée de valider et de suivre les contrats agricoles et le règlement des différends. Dans sa stratégie pour le relèvement après la COVID-19, le Gouvernement malgache fait de l'agriculture, au même titre que le tourisme et les transports, l'un des secteurs prioritaires pour la croissance économique.
17. Les réglementations environnementales sont énoncées dans la Charte de l'environnement Malagasy (loi n° 2015-003). Le Plan national de lutte contre la désertification, adopté en 2003, a été mis en concordance avec les objectifs de développement durable en 2015. Madagascar met également en œuvre sa stratégie nationale face aux changements climatiques (2012-2025). Le pays a élaboré sa contribution déterminée au niveau national, qui consiste à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 30 tonnes d'équivalent dioxyde de carbone d'ici à 2030. Parmi les mesures d'adaptation, on peut citer le renforcement de la résilience de l'agriculture, la gestion des ressources en eau et la restauration et la protection renforcée des zones naturelles et côtières

III. Engagement du FIDA: bilan de l'expérience

18. Depuis 1979, le FIDA a investi 326 millions d'USD pour le financement de 16 projets, dont le coût total s'élève à 786 millions d'USD. Plus d'un million de ménages ruraux vulnérables ont directement profité de l'appui du FIDA. À l'origine, les projets prévoyaient la mise en œuvre de mesures diverses en faveur des ménages dans une zone géographique ciblée. Le programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) pour la période 2007-2012 a introduit des projets plus thématiques portant sur plusieurs régions. On trouvera ci-après quelques exemples des activités mises en œuvre: formations professionnelles à l'intention des jeunes afin de promouvoir l'entrepreneuriat rural dans le cadre du Programme de formation professionnelle et d'amélioration de la productivité agricole (FORMAPROD); renforcement des capacités institutionnelles des organisations paysannes au moyen du Projet d'appui aux organisations professionnelles et aux services agricoles (AROPA); promotion des microentreprises, des filières et de l'irrigation par l'intermédiaire du Programme de soutien aux pôles de

¹³ Cabinet du Président de la République de Madagascar, communication du 31 janvier 2019.

microentreprises rurales et aux économies régionales (PROSPERER); gestion des ressources en eau et décentralisation de la certification foncière dans le cadre du Projet d'appui au développement de Menabe et Melaky – Phase II (AD2M-II). Le Programme de développement de filières agricoles inclusives (DEFIS) vise à appliquer à grande échelle les meilleures pratiques recensées dans le cadre des projets et programmes AROPA, PROSPERER et AD2M-II.

19. L'évaluation de la stratégie et du programme de pays¹⁴ réalisée en 2019 confirme que la pertinence du portefeuille et l'efficacité des projets sont satisfaisantes. L'analyse montre que les projets ont eu des impacts positifs sur les revenus, la réduction de la pauvreté, la disponibilité des denrées alimentaires et le capital humain et social. Cependant, il apparaît que les retombées positives ont été moins importantes pour les populations les plus pauvres. L'évaluation souligne également la nécessité de renforcer les services fournis aux plus démunis et de cibler les régions les plus pauvres.
20. Les organisations paysannes à tous les niveaux jouent un rôle essentiel dans le développement des filières en faveur des pauvres, mais le renforcement de leurs capacités nécessite une perspective à long terme, notamment au vu de la situation de fragilité des zones rurales isolées. La personnalisation et l'intégration des outils d'analyse institutionnelle, tels que la méthode GAIN¹⁵ (gouvernance, autonomie, intégration et besoins endogènes), les évaluations institutionnelles participatives et les plans d'activité ont été des leviers efficaces pour renforcer les capacités organisationnelles des organisations paysannes et permettre à ces dernières de fournir différents services à leurs membres.
21. Dans un contexte de pauvreté généralisée, le ciblage des populations les plus pauvres requiert des outils particuliers. Dans bien des cas, les personnes les plus vulnérables ne sont pas membres des organisations paysannes, et les filières ne sont pas pertinentes dans leur situation, car elles n'ont pas accès à des biens de production. Il faut mettre au point des outils adaptés, tels que des mécanismes ciblant les populations vulnérables et des groupes informels d'épargne et de crédit rotatifs, ancrés au niveau local, afin de toucher directement les plus démunis. Cependant, si l'on veut les sortir de la pauvreté, il est nécessaire d'élaborer un ensemble intégré d'interventions pour renforcer leurs capacités de production, ce qui leur permettra par la suite d'intégrer les organisations paysannes.
22. En plus d'exploiter les systèmes nationaux (dispositifs d'achat, nutrition, garanties environnementales, etc.), il est essentiel de renforcer l'appropriation régionale et communale des interventions, avec l'appui du FIDA, afin d'accroître l'impact et d'assurer la viabilité. Par exemple, les outils déployés pour identifier les jeunes ruraux et recenser leurs besoins de formation sont intégrés dans la stratégie de développement des communes rurales.
23. Il importe d'assurer la sécurité foncière pour encourager l'amélioration de la production agricole, mais il ne s'agit pas d'une fin en soi. Des investissements doivent également être réalisés pour accroître l'impact des initiatives relatives à la sécurité des droits fonciers, afin d'améliorer la productivité agricole et l'accès aux financements et aux marchés¹⁶. La question de la sécurisation de l'accès à la terre, notamment par la signature d'accords de bail par les plus vulnérables, doit également être abordée.

¹⁴ Voir document EC 2021/112/W.P.3/Rev.1, <https://webapps.ifad.org/members/ec/112/docs/french/EC-2021-112-W-P-3-Rev-1.pdf>.

¹⁵ La méthode GAIN permet d'évaluer la qualité de la gouvernance, le degré d'autonomie et le niveau d'intégration des organisations paysannes dans leur environnement, ainsi que leur capacité de répondre aux besoins de leurs membres.

¹⁶ Enseignement tiré de l'évaluation de l'impact du projet AD2M, réalisée en 2016, <https://www.ifad.org/en/web/knowledge/-/publication/impact-assessment-project-to-support-development-in-the-menabe-and-melaky-regions>.

IV. Stratégie de pays

A. Avantage comparatif

24. Depuis plus de 40 ans, l'avantage comparatif du FIDA à Madagascar réside dans les investissements qu'il réalise dans les exploitations agricoles familiales et dans les organisations paysannes afin d'améliorer la productivité, notamment au moyen des pratiques agroécologiques, de l'accès aux marchés et de l'intégration aux processus locaux, régionaux et nationaux. Dans les zones rurales isolées, le FIDA possède un avantage comparatif en tant qu'agent du changement au service du développement rural et inclusif, sur lequel il s'appuie pour mettre en œuvre des approches intégrées, notamment l'investissement dans les infrastructures de production, l'amélioration des technologies et de la gestion des cultures, la mise à disposition de financements, la création d'institutions rurales efficaces et la facilitation de l'accès aux marchés. Il possède également un avantage comparatif pour ce qui est de renforcer les capacités des jeunes et des petites entreprises en milieu rural.

B. Groupe cible et stratégie de ciblage

25. Le FIDA ciblera les ménages ruraux vulnérables. Au total, 430 000 ménages seront ciblés, un accent particulier étant mis sur les exploitations familiales vulnérables touchées par des difficultés alimentaires saisonnières ou chroniques¹⁷, les femmes, les jeunes, les personnes handicapées et les migrants, qui seront identifiés au moyen d'approches participatives menées à l'échelon local.
26. Les interventions viseront en priorité les cinq régions particulièrement exposées à l'insécurité alimentaire situées dans la « ceinture du sud » (Androy, Atsimo-Andrefana, Anosy, Atsimo-Atsinanana et Vatovavy-Fitovinany), ainsi que trois régions de l'ouest (Bongolava, Melaky and Menabe¹⁸) et trois régions des hautes terres centrales (Ihorombe, Haute Matsiatra et Amoron'i Mania). Ces régions voisines, qui bénéficient déjà de projets financés par le FIDA, sont celles où l'incidence de l'extrême pauvreté est la plus élevée.
27. Les domaines d'action prioritaires seront recensés dans chaque région en collaboration avec les acteurs locaux, compte tenu de l'impact de la COVID-19 sur les bénéficiaires ciblés. À l'échelon local, des mécanismes participatifs transparents seront utilisés pour déterminer les ménages et les individus bénéficiaires, sur la base de critères ciblant les groupes les plus vulnérables. On s'emploiera à promouvoir l'intégration des groupes vulnérables dans les organisations paysannes, en leur apportant un appui pour leur permettre de disposer d'actifs suffisants. Dans les zones touchées par l'insécurité alimentaire chronique, des mesures viseront tout particulièrement à aider les personnes à se passer de l'aide alimentaire d'urgence. On cherchera à établir des partenariats avec des organismes tels que l'Organisation internationale du Travail et des organisations locales qui œuvrent pour les personnes handicapées, les jeunes, les femmes et les migrants, le but étant de les faire participer aux activités financées par le FIDA.
28. Une assistance sera fournie aux institutions publiques et privées et à la société civile en fonction de leur aptitude à contribuer à l'obtention d'un impact pour les ménages ruraux pauvres. La stratégie du COSOP en matière d'égalité femmes-hommes vise à apporter de véritables changements afin de s'attaquer aux causes profondes des inégalités, notamment dans le cadre du Système de formation-action pour l'égalité femmes-hommes (GALS), de manière à régler les

¹⁷ EAF 3 (exploitation agricole familiale de type 3) selon la typologie actuelle de la Stratégie nationale de services aux agriculteurs (en cours d'actualisation avec l'appui du DEFIS).

¹⁸ D'après l'évaluation de l'impact du projet AD2M-II, réalisée au moyen de méthodes statistiques non expérimentales et de l'analyse d'un groupe témoin, les ménages bénéficiaires ont obtenu des rendements riziocoles supérieurs d'environ 27% par rapport aux rendements des ménages non bénéficiaires; la valeur totale de la production agricole par hectare était supérieure d'environ 24% pour les bénéficiaires et les ménages bénéficiaires possédaient 25% d'actifs durables en plus.

problèmes liés aux dynamiques de pouvoir au sein des ménages et aux normes sociales. On s'attachera à promouvoir la participation des femmes et des organisations qui les représentent aux concertations sur l'élaboration des politiques.

29. On s'appuiera sur les enseignements tirés du FORMAPROD pour fournir aux jeunes différentes formations professionnelles et leur donner accès aux équipements et aux institutions, afin de leur donner les moyens de gagner leur vie durablement en milieu rural, l'accent étant mis sur les entreprises rurales ayant un cycle de production court et de faibles besoins fonciers.
30. Les filières seront sélectionnées compte tenu de leur faisabilité technique, sociale et économique; de leur contribution à l'amélioration de la nutrition et de leur capacité à créer de la valeur ajoutée pour les groupes cibles du FIDA. À l'intérieur de chaque filière, un appui spécifique sera fourni pour permettre aux personnes handicapées d'accéder à certaines fonctions.

C. Finalité et objectifs stratégiques

31. L'objectif général du présent COSOP est de **contribuer à la transformation des zones rurales et des systèmes alimentaires et de promouvoir la sécurité nutritionnelle**, en améliorant durablement les revenus des populations rurales vulnérables tout en renforçant leur résilience face aux chocs climatiques. Il est directement lié aux objectifs de développement durable n^{os} 1, 2 et 8 dans la mesure où il met l'accent sur les populations les plus pauvres et où il vise la création d'emplois décents, notamment pour les jeunes, et il contribuera également à la réalisation des objectifs de développement durable n^{os} 5, 10, 12, 13, 15 et 17. Il s'inscrit dans la droite lignée des engagements pris au titre de la Politique générale de l'État en ce qui concerne la création d'emplois décents pour tous, l'autosuffisance alimentaire et la gestion durable des ressources naturelles, ainsi que du Plan Émergence Madagascar 2019-2023. Il est également conforme au Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable à Madagascar, notamment à la priorité stratégique n^o 3 (productivité du travail, création d'emplois et revenus décents).
32. Le présent COSOP vise les deux objectifs stratégiques suivants:
 - **Objectif stratégique n^o 1. Améliorer la résilience des systèmes de production face aux aléas climatiques pour accroître la productivité des exploitations familiales et des microentreprises rurales.**
Les approches intégrées qui ont fait leurs preuves, associant une gestion durable des terres et des ressources en eau, l'aménagement du territoire et l'accès à des intrants permettant d'améliorer la productivité et à des services de conseil, ainsi que la promotion de l'éducation nutritionnelle et des bonnes pratiques, seront transposées à une plus grande échelle. Le reboisement et d'autres pratiques agroécologiques seront utilisés aux fins de l'aménagement intégré du territoire et de la gestion des bassins versants. L'accès à des variétés de cultures tolérantes au stress (résistantes à la sécheresse, à la chaleur, etc.) et à des variétés enrichies en éléments nutritifs sera également facilité. Les systèmes de production (agriculture, élevage et pêche) soutenus dans le cadre des projets reflèteront la diversité des conditions écologiques et des moyens de subsistance à Madagascar.
 - **Objectif stratégique n^o 2. Renforcer les filières agricoles et améliorer l'accès à des services financiers inclusifs pour des organisations et des producteurs ruraux ciblés.** Un appui sera fourni aux groupes cibles du FIDA afin de faciliter leur accès à de nouveaux marchés et leur participation à des filières cogérées. La sélection des filières sera conforme aux priorités de développement régionales et aux avantages comparatifs. Parmi les filières qui seront privilégiées, on peut citer les exemples suivants: riz, maïs, manioc, café, légumes, légumineuses, élevage de petits ruminants et miel.

L'investissement dans les infrastructures rurales de base, telles que les voies d'accès rurales et les entrepôts, sera développé. Le système de crédit sur inventaire sera remplacé par un système de récépissés d'entrepôt. Un appui sera apporté aux institutions de financement rural afin qu'elles puissent proposer des instruments financiers adaptés, notamment au moyen des technologies numériques.

33. Les interventions intégreront les thématiques transversales du FIDA, notamment l'actualisation du GALS+, qui englobe les changements climatiques, l'égalité femmes-hommes, la jeunesse et la nutrition. Le GALS+ a été mis à l'essai sous l'égide de FORMAPROD et développé dans le cadre du DEFIS, avec l'appui de l'Agence française de développement. Les partenariats stratégiques avec l'Office national de la nutrition¹⁹, l'Agence norvégienne de coopération pour le développement et le Programme alimentaire mondial permettront de continuer à promouvoir l'éducation nutritionnelle, notamment par les ateliers de cuisine, les jardins potagers, les cultures biofortifiées, les variétés enrichies en éléments nutritifs et le matériel végétal (patates douces à chair orange, maïs enrichi en protéines de qualité, etc.) et par la culture de produits alimentaires tels que le gari²⁰.
34. La **théorie du changement** du présent COSOP repose sur l'hypothèse selon laquelle la transition d'une agriculture de subsistance ou de la dépendance à l'égard de l'aide alimentaire vers des systèmes de production à vocation commerciale nécessitera des interventions de développement rural intégrées. Le point de départ devrait être l'adoption de systèmes de production durables et résilients face aux changements climatiques, qui préservent ou améliorent les services rendus par les écosystèmes. Les bénéficiaires devraient également être mieux organisés à des fins d'action collective, de manière à bénéficier d'un meilleur accès aux intrants, aux marchés, aux services financiers ruraux et aux services consultatifs (par exemple, dans le domaine de l'éducation nutritionnelle), ainsi qu'à des technologies adaptées. Les femmes et les jeunes seront majoritairement ciblés et se verront accorder un accès adapté aux ressources et possibilités économiques, ainsi qu'au capital social. Ces investissements devraient faciliter le développement d'exploitations durables et de microentreprises rurales capables de fournir aux marchés locaux des aliments nutritifs en quantité suffisante et à des prix abordables. Ils permettront également de générer des revenus pour les ménages ruraux pauvres.
35. Afin d'apporter des changements durables, il est également impératif de créer un environnement institutionnel plus favorable aux populations rurales pauvres et d'améliorer la coordination des investissements entre les parties prenantes (y compris les donateurs) en favorisant une participation active à l'élaboration des politiques. En conséquence, le programme de pays visera en priorité à consolider les cadres institutionnels relatifs au développement rural et à renforcer les capacités des institutions, en fournissant des services agricoles, des services en matière de développement commercial et des services de base aux populations rurales pauvres.

D. Éventail des interventions du FIDA

36. Les ressources financières obtenues au titre des Dixième et Onzième reconstitutions des ressources du FIDA (FIDA10 et FIDA11) ont été investies dans les programmes suivants: AROPA (2009-2019); PROSPERER (2008-2022); AD2M-II (2016-2023), FORMAPROD (2013-2023) et DEFIS (2018-2028). Dans le

¹⁹ Organisme national chargé de la coordination et de la mise en œuvre de toutes les interventions relatives à la nutrition.

²⁰ Produit sec obtenu par la transformation du manioc, introduit avec l'appui du FIDA et du Programme alimentaire mondial.

cadre de FIDA11 (2019-2021), des fonds supplémentaires seront également mobilisés afin de remédier aux déficits de financement du DEFIS.

37. En ce qui concerne FIDA12 (2022-2024) et FIDA13 (2025-2027), il est prévu que les fonds mobilisés dans le cadre du Système d'allocation fondé sur la performance seront investis dans un nouveau programme en faveur de l'entrepreneuriat rural et de l'emploi des jeunes et dans le développement de projets existants, ainsi que dans le renforcement des institutions locales et des organisations paysannes.
38. **Contribution à l'élaboration des politiques au niveau national.** Le FIDA continuera de favoriser la participation des organisations paysannes aux concertations sur l'élaboration des politiques à tous les niveaux et apportera sa contribution à des groupes de travail sur le développement rural, les services financiers ruraux et la sécurité des droits fonciers, ainsi qu'à la plateforme pour la jeunesse. Dans le cadre du présent COSOP, l'appui à l'élaboration des politiques du FIDA sera axé sur l'actualisation de la stratégie nationale relative aux services agricoles, et notamment sur la réforme du FDA et l'établissement de liens avec les institutions privées de financement rural, ainsi que sur la consolidation des chambres d'agriculture. Un accent particulier sera également mis sur la mise en œuvre des nouvelles lois régissant la production en coopérative et les contrats agricoles. Des partenariats seront établis entre la Société financière internationale, le FDA et les institutions de financement rural afin de soutenir le déploiement de services financiers numériques inclusifs dans les zones rurales. Le partenariat avec la Commission de l'océan Indien²¹ sera renforcé, notamment dans le cadre du pilotage d'une opération de prêt régional, un rôle prédominant étant envisagé pour le secteur privé.
39. **Gestion des connaissances.** La cellule d'appui au programme FIDA (CAPFIDA), située dans les locaux du MAEP, fournit des services communs à l'appui des projets financés par le FIDA et continuera de mener ses activités de gestion des connaissances et de communication dans le cadre des missions de développement. Les compétences de la Société de formation régionale au développement rural (Procasur), organisation non gouvernementale, seront mobilisées afin de soutenir les activités de CAPFIDA dans le domaine de la gestion des connaissances. Dans la perspective d'une future reproduction, des rapports seront établis sur les systèmes de gestion axée sur les résultats et les résultats concrets de l'unité d'exécution, actuellement supervisée au sein du MAEP dans le cadre d'un projet subventionné par le FIDA.

V. Innovations et reproduction à plus grande échelle pour des résultats durables

40. Grâce aux dons du FIDA, les technologies et les pratiques innovantes mises en place par le Centre international de la pomme de terre, AfricaRice et le Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes sont déjà transposées à plus grande échelle dans le cadre des projets en cours financés par le Fonds. Par l'intermédiaire des dons et des projets, des partenariats seront établis avec d'autres centres du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale, notamment le Centre international pour l'amélioration du maïs et du blé et l'Institut international d'agriculture tropicale, en vue d'introduire des variétés de cultures tolérantes au stress et du matériel végétal.
41. Les efforts d'enregistrement et de partage des connaissances menés dans le cadre des projets financés par le FIDA, qui sont coordonnés par CAPFIDA, seront renforcés en partenariat avec Procasur et des instituts de recherches. Ces efforts ont déjà permis de recenser plusieurs innovations et bonnes pratiques, qui continueront d'être affinées et renforcées, telles que les pôles de croissance

²¹ Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles et la France agissant pour le compte de son département de la Réunion.

agricole, qui regroupent les investissements dans la production, les institutions rurales et les filières pour cibler des domaines précis, et les contrats agricoles conclus entre des organisations paysannes et des entreprises privées, qui sont facilités par les chambres de commerce.

42. Madagascar bénéficie actuellement du don relevant du Programme visant à encourager la mise en œuvre des résultats dans le secteur agricole (DELIVER) en vue de la mise en place d'une unité d'exécution au MAEP, si bien que le pays pourrait également bénéficier du prochain don relevant de l'Initiative de transformation de l'agriculture en Afrique.

VI. Exécution du COSOP

A. Enveloppe financière et cibles de cofinancement

43. Dans le cadre du Système d'allocation fondé sur la performance, les ressources allouées à Madagascar pendant FIDA10 (2016-2018) et FIDA11 (2019-2021) se sont élevées à 75,7 millions d'USD et 83,5 millions d'USD, respectivement. Compte tenu de la performance du programme de pays, les allocations pour FIDA12 et FIDA13 devraient au moins égaler celles de FIDA11, sans compter les cofinancements dont le montant est estimé à 40 millions d'USD.

Tableau 1

Projets en cours ou prévus: financements du FIDA et cofinancements

(en millions d'USD)

| Projets/programmes | Coût | Financement du FIDA | Cofinancement | | Ratio de cofinancement | | |
|--------------------|--|---------------------|---------------|---|-----------------------------------|------------|-------------|
| | | | national | international | | | |
| | | | | Fonds de l'OPEP pour le développement international | | | |
| | | | Gouvernement | 8 | 15 | | |
| | | | Bénéficiaires | 4 | Fonds espagnol | 19 | |
| En cours | FORMAPROD | 86 | 35 | Donateurs potentiels | 6 | 1,46 | |
| | | | | Fonds de l'OPEP pour le développement international | | | |
| | | | Gouvernement | 34 | 20 | | |
| | | | Bénéficiaires | 14 | Banque africaine de développement | 50 | |
| | DEFIS | 250 | 117 | Fonds vert pour le climat | 15 | 1,14 | |
| | | | | Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP) | | | |
| | | | Gouvernement | 8 | 6 | | |
| | AD2M-II | 57 | 34 | Bénéficiaires | 1 | 0,65 | |
| | | | | Fonds de l'OPEP pour le développement international | | | |
| | | | Gouvernement | 11 | 5 | | |
| | PROSPERER | 68 | 46 | Bénéficiaires | 5 | 0,47 | |
| | | | | Fonds d'équipement des Nations Unies | 1 | | |
| Prévisions | Programme pour la jeunesse | | 83,5 | National | 8,5 | 20 | 0,34 |
| | Reproduction à plus grande échelle de projets en cours* | | 83,5 | National | 8,5 | 20 | 0,34 |
| Total | | 461 | 399 | | 85 | 143 | 0,57 |

* Il est prévu de reproduire à plus grande échelle le DEFIS et le projet AD2M-II, en fonction de leur performance.

44. Dans le cadre de FIDA11, les financements dont bénéficie Madagascar se répartissent comme suit: 27% de dons et 73% de prêts consentis à des conditions particulièrement concessionnelles. En raison des répercussions de la COVID-19 et du niveau d'endettement du pays, les conditions de financement actuelles pourraient s'appliquer pendant les cinq prochaines années. Bien qu'il puisse s'avérer difficile de mobiliser des fonds de contrepartie, l'agriculture restera l'une des priorités de l'investissement public.

B. Ressources consacrées aux activités hors prêts

45. Le coût des activités hors prêts est estimé à 10 millions d'USD. Ces activités porteront sur les domaines suivants: fourniture d'une assistance technique au MAEP, au FDA et aux chambres d'agriculture; contribution aux programmes régionaux; facilitation de la concertation politique; échange, partage et gestion des connaissances et communication. Les dons mondiaux et régionaux servent à financer le renforcement des capacités nationales en ce qui concerne la passation de marchés, le suivi-évaluation, le travail d'intégration et d'autres activités. Les financements proviendront des projets en cours, des dons régionaux et des dons spécifiques à un pays.

C. Principaux partenariats stratégiques et coordination du développement

46. Le Coordonnateur résident des Nations Unies a examiné le présent COSOP afin de garantir sa conformité avec le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable à Madagascar.
47. Le programme continuera d'être élaboré et mis en œuvre en concertation avec un large éventail de partenaires régionaux et nationaux, publics et privés, ainsi qu'avec la société civile. Le MAEP, le Ministère de l'environnement et du développement durable, le FDA et les chambres d'agriculture et de commerce resteront les principaux partenaires nationaux. Le bureau de pays du FIDA continuera de participer aux travaux des groupes de travail du Gouvernement malgache et des Nations Unies. Dans le cadre des prochains programmes et projets, des ressources seront allouées pour faciliter les échanges et la coordination aux niveaux régional et communal.
48. On continuera d'explorer les possibilités de cofinancement et de collaboration directe avec le Fonds de l'OPEP pour le développement international, la Banque africaine de développement, la Banque mondiale, le Fonds vert pour le climat, le Fonds pour l'environnement mondial, le Programme élargi d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP+), l'Union européenne, l'Agence allemande de coopération internationale et l'Agence française de développement. On cherchera à mobiliser des investissements supplémentaires, notamment au moyen du Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat agricole et du Programme de participation du secteur privé au financement, y compris dans le cadre d'opérations non souveraines appuyées par le FIDA. À cet égard, une opération non souveraine est en cours d'élaboration en vue d'élargir le champ des possibilités offertes par les filières d'aliments de base, notamment le maïs et les légumineuses.
49. Le partenariat avec la Commission de l'océan Indien se poursuivra, ainsi que la fourniture d'un appui aux initiatives de coopération Sud-Sud et triangulaire, notamment aux activités menées avec le Gouvernement marocain, le Centre français de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement et le Groupement Semis Direct de Madagascar. Des synergies seront recherchées avec les donateurs présents dans les mêmes zones que le FIDA, un accent particulier étant mis sur la lutte contre l'extrême pauvreté, qui se caractérise par la dépendance à l'égard des filets de sécurité sociale (aide alimentaire et transferts en espèces), le but étant de créer des moyens d'existence durables et d'améliorer l'intégration aux marchés.
50. Afin d'améliorer la visibilité des interventions du FIDA, celles-ci seront harmonisées avec le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable à Madagascar et on renforcera les synergies avec les organismes des Nations Unies, notamment ceux ayant leur siège à Rome, en ce qui concerne les politiques relatives au développement rural, à la nutrition, à l'emploi des jeunes et aux systèmes alimentaires, entre autres.

D. Participation des bénéficiaires et transparence

51. S'agissant de la participation des bénéficiaires, comme lors de la préparation du présent COSOP, les représentantes et représentants des bénéficiaires participeront directement aux travaux des comités de pilotage aux niveaux local, national et régional. Un système de suivi participatif sera mis en place, les approches axées sur la demande seront privilégiées et les bénéficiaires seront des acteurs clefs du processus de ciblage.
52. En ce qui concerne la transparence, le FIDA apportera son assistance aux autorités publiques en tenant les parties prenantes bien informées, notamment au moyen des technologies numériques. Conformément à la politique du FIDA, tous les rapports sur l'élaboration et l'exécution du présent COSOP et des projets et programmes seront publiés, de même que la politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption.

E. Modalités de gestion du programme

53. Le présent COSOP sera exécuté sous la supervision du directeur de pays, en poste à Antananarivo, avec l'appui de deux analystes de programme de pays. Le directeur de pays dirigera en outre les concertations nationales sur l'élaboration des politiques pour le programme de pays. L'exécution du programme de pays sera également facilitée par le personnel du FIDA rattaché au pôle régional de Nairobi, qui apportera son concours sur les questions relatives à la gestion et à l'environnement, tandis que le personnel du FIDA travaillant au siège fournira une assistance sur des questions thématiques, telles que la coopération Sud-Sud et triangulaire.

F. Suivi-évaluation

54. Une base de données commune, directement en lien avec celles des projets et des programmes, sera mise en place au sein de CAPFIDA. Le système de suivi-évaluation du COSOP sera aligné sur le Système de gestion des résultats opérationnels du FIDA, le système national de suivi de la mise en œuvre du Plan Émergence Madagascar 2019-2023 et le plan de suivi-évaluation du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable à Madagascar. Une stratégie de gestion axée sur les résultats sera appliquée. Le FIDA et le Gouvernement malgache mèneront des examens annuels du programme de pays, et un examen à mi-parcours aura lieu en 2023. Les capacités des pouvoirs publics seront renforcées par l'intermédiaire d'initiatives telles que l'initiative « Avancer les connaissances pour un impact agricole » (AVANTI)²² et le Programme relatif au suivi-évaluation rural (PRiME)²³.

²² L'initiative AVANTI propose un outil (AG-Scan) qui permet d'évaluer les systèmes et les capacités de suivi et d'évaluation du secteur rural d'un pays.

²³ Le PRiME est financé par le FIDA et les Centres d'apprentissage sur l'évaluation et les résultats (CLEAR).

VII. Gestion des risques

55. Le tableau 2 présente les principaux risques et mesures d'atténuation concernant l'exécution du présent COSOP.

Tableau 2
Risques et mesures d'atténuation

| <i>Risques</i> | <i>Niveau de risque</i> | <i>Mesures d'atténuation</i> |
|--|-------------------------|--|
| Instabilité politique | Élevé | <ul style="list-style-type: none"> • Ancrage local des projets • Participation de la société civile • Suivi de la situation sociopolitique |
| Impact de la COVID-19 | Élevé | <ul style="list-style-type: none"> • Investissements dans des zones rurales afin d'accroître la productivité des petits exploitants pauvres |
| Politiques et stratégies sectorielles | Élevé | <ul style="list-style-type: none"> • Assurer la participation de groupes clefs aux concertations sur l'élaboration des politiques et prendre en compte leurs intérêts |
| Capacités institutionnelles limitées | Substantiel | <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités • Suivi et dialogue avec le Gouvernement • Mobilisation de l'assistance technique et coopération Sud-Sud et triangulaire |
| Changements climatiques et dégradation des ressources naturelles | Substantiel | <ul style="list-style-type: none"> • Concertations sur l'élaboration des politiques et mobilisation de financements en faveur de l'action climatique • Investissements dans les infrastructures de gestion des ressources en eau et mise en place et diffusion de technologies durables • Sensibilisation et formation des bénéficiaires et des partenaires |
| Insécurité dans les zones rurales | Substantiel | <ul style="list-style-type: none"> • Communication régulière avec les services de sécurité nationaux et ceux de l'Organisation des Nations Unies • Collaboration avec les organismes de gouvernance locaux et renforcement de leurs capacités |
| Accès limité aux marchés et zones de production reculées | Élevé | <ul style="list-style-type: none"> • Concertation politique sur les investissements dans les routes, y compris les voies d'accès rurales • Investissements dans les infrastructures de marché • Contrats agricoles |
| Chocs climatiques et crises humanitaires | Élevé | <ul style="list-style-type: none"> • Adaptation des interventions menées au titre des projets dans les zones touchées • Transition de l'urgence à la résilience |
| Capacités limitées en matière de passation de marchés, en particulier au niveau décentralisé | Moyen | <ul style="list-style-type: none"> • Formation des parties prenantes • Intégration des membres chevronnés du personnel ministériel au processus de passation des marchés |
| Capacités limitées en matière de gestion financière | Moyen | <ul style="list-style-type: none"> • Recrutement du personnel des projets par voie concurrentielle • Formation |
| Risque global | Élevé | |

COSOP results management framework 2021-2024

| Alignement sur la stratégie de pays | Résultats liés aux ODD et au PNUAD associés | Principaux résultats du COSOP | | | |
|--|---|--|---|--|---|
| <p>• Velirano 9 : Autosuffisance alimentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Extension des surfaces cultivables notamment rizicole. Plus de 100 000 ha pour un objectif de 500 000 tonnes annuel de production rizicole avant 2024. ○ Promotion de l'élevage à grande échelle tels la pisciculture, l'élevage de volailles et l'apiculture. ○ Amélioration de la qualité et augmentation de la production de vanille, et d'autres produits de rente pour lesquels Madagascar a un | <p>ODD 1 : Pas de pauvreté</p> <p>ODD 2 : Faim « zéro »</p> | <p>OG : Contribuer à la transformation des zones rurales et des systèmes alimentaires ainsi qu'à la sécurité nutritionnelle des populations rurales vulnérables, tout en renforçant leur résistance aux chocs climatiques.</p> <p>Les principaux groupes cibles, composés en majorité de femmes et de jeunes, sont : i) les petits exploitants agricoles et leurs familles ; ii) les microentrepreneurs dans les chaînes de valeur priorisées ; iii) les organisations de producteurs (organisations faitières, coopératives et organisations de base, les réseaux de jeunes, etc.).</p> <ul style="list-style-type: none"> • 430 000 personnes recevant des services promus ou soutenus par le programme (dont 40% de femmes et 45% de jeunes) • 50 % d'augmentation du revenu moyen des ménages appuyés par le programme • 60 % de femmes déclarant une amélioration qualitative de leur régime alimentaire • 75 % de femmes âgées de 15 à 49 ans qui consomment au moins cinq des dix groupes d'aliments | | | |
| | | <i>Objectifs stratégiques</i> | <i>Activités de prêt et activités hors prêts pendant la période du COSOP</i> | <i>Indicateurs d'effet</i> | <i>Indicateurs d'étape</i> |
| | <p>ODD 1 : Pas de pauvreté</p> <p>ODD 2 : Faim « zéro »</p> <p>ODD 5 : Égalité entre les sexes</p> <p>ODD 8 : Travail décent et croissance économique</p> <p>ODD 10 : Inégalités réduites</p> <p>ODD 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques</p> <p>ODD 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs</p> | <p>OS1 : Amélioration durable des systèmes de production afin de renforcer leur résilience au climat et d'accroître la productivité des exploitations familiales et des micro-entreprises rurales</p> | <p>Activités de prêts/d'investissements</p> <ul style="list-style-type: none"> • En cours <ul style="list-style-type: none"> ○ Formation et installation des jeunes dans les métiers agricoles et ruraux (FORMAPROD) ○ Appui à l'accès durable à l'eau et à la terre : aménagements hydroagricoles, sécurisation et accès à la terre des EAF (AD2M-II, DEFIS) ○ Renforcement de la résilience : mitigation, diversification des activités des EAF, promotion de pratiques adaptées au CC, amélioration de la nutrition, graduation (PROSPERER, AD2M-II, DEFIS) ○ Développement de services de proximité : approvisionnement (intrants & matériels), service technique et de conseil agricole (AD2M-II, DEFIS) ○ Développement d'instruments innovants de financement publics & privés des CdV [FDA, IMF, | <ul style="list-style-type: none"> • 223 000 ruraux enregistrant une augmentation importante (20 % ou plus) de leur production agricole ou non agricole • 60 500 emplois nouveaux créés • 82 000 personnes/ménages déclarant l'adoption de pratiques et technologies durables et résilientes au changement climatique | <ul style="list-style-type: none"> • 245 000 personnes formées aux pratiques et/ou techniques de production • 45 000 hectares de terres agricoles dotées d'infrastructures hydrauliques construites/remises en état • 29 000 hectares de terres soumises à une gestion résiliente au climat • 19 000 personnes dont les droits de propriété ou d'usage de ressources naturelles ont été enregistrés dans les cadastres nationaux et/ou systèmes de gestion des informations géographiques • 252 500 producteurs ruraux ayant accès aux facteurs de production et/ou aux paquets technologiques • 241 000 personnes/ménages déclarant l'adoption de technologies, de pratiques ou d'intrants nouveaux/améliorés • 159 500 personnes/ménages déclarant utiliser les services financiers ruraux |

| | | | | | |
|---|--|--|---|--|--|
| <p>avantage comparatif.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Partenariats avec de grands pays producteurs, notamment concernant le transfert de compétences. ○ Accès aux marchés extérieurs des produits « vita malagasy ». ● Velirano 6 : Emploi décent pour tous ○ Subventions, soutiens et accompagnement pour les femmes et les jeunes porteurs de projet, créateurs d'emplois pour être opérationnels et contribuer au développement local. ○ Formation professionnelle des jeunes agriculteurs, artisans et éleveurs. ○ Octroi de terrains aux jeunes agriculteurs et éleveurs (Titre vert). ○ Accès à des fonds à taux bonifiés pour créer des activités génératrices de | | | <p>opérateurs] (PROSPERER, DEFIS)</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Indicatives <ul style="list-style-type: none"> ○ Programme d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes ruraux. <p>Activités hors prêts/hors projets</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Stratégie de services aux producteurs, Loi sur l'agrégation agricole, etc ● Partenariats : UN (FAO, PAM, UNICEF, BIT, UNESCO, etc.), Centre de recherche agronomique (AfricaRice, ICIPE, CIP , CIMMYT, CIRAD, etc), EU, AFD, GIZ, NORAD, BAD, OFID, Banque Mondiale, etc. ● SSTC : Commission de l'Océan Indien, Maroc, etc. ● Gestion des savoirs : documentation et échanges des meilleures pratiques sur les thématiques pertinents comme l'insertion professionnelle des jeunes ruraux, l'accès à la terre, l'adaptation aux CC, les services agricoles de proximité, la finance rurale inclusive, etc. (Tous les projets, CAPFIDA) | | |
| | <p>ODD 1 : Pas de pauvreté ODD 2 : Faim « zéro » ODD 5 : Égalité entre les sexes ODD 8 : Travail décent et croissance économique ODD 10 : Inégalités réduites ODD 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs</p> | <p>OS2 : Renforcement des chaînes de valeur agricoles et amélioration de l'accès au financement inclusif pour les producteurs et les organisations rurales ciblées.</p> | <p>Activités de prêts/d'investissements</p> <ul style="list-style-type: none"> ● En cours <ul style="list-style-type: none"> ○ Accès aux marchés : rénovation des marchés (normes, traçabilité...), services commerciaux et d'appui à l'entrepreneuriat rural, infrastructures d'accès. (PROSPERER, AD2M-II, DEFIS) ○ Appui aux OP et interprofessions : structuration, DIP, projets professionnels & développement | <ul style="list-style-type: none"> ● 25 000 ruraux enregistrant une augmentation de la valeur de la production vendue (20 % ou plus) sur les marchés agricoles ou non agricoles ● 167 000 personnes/ménages déclarant une amélioration de l'accès physique aux marchés et aux installations de | <ul style="list-style-type: none"> ● 48 800 personnes formées à des activités productrices de revenus ou à la gestion des entreprises ● 625 installations de commercialisation, transformation et stockage construites ou remises en état ● 10 000 entreprises rurales ayant accès à des services de développement des entreprises ● 1 500 organisations de producteurs ruraux soutenues |

| | | | | | |
|-----------------------|--|--|--|--|---|
| revenus et d'emplois. | | | <p>de services aux membres. (DEFIS)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Indicatives <ul style="list-style-type: none"> ○ Programme d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes ruraux. <p>Activités hors prêts/hors projets</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation à l'élaboration des politiques: Stratégie de services aux producteurs, Loi sur l'agrégation agricole, etc • Partenariats: UN (FAO, PAM, UNICEF, BIT, UNESCO, etc.), Centre de recherche agronomique (AfricaRice, ICIPE, CIP, CIMMYT, CIRAD, etc), EU, AFD, GIZ, NORAD, BAD, OFID, Banque Mondiale, etc. • SSTC : Commission de l'Océan Indien, Maroc, etc. • Gestion des savoirs: documentation et échanges des meilleures pratiques sur les thématiques pertinents comme agriculture contractuelle, intégration dans les chaînes des valeurs et organisations des producteurs, etc. (Tous les projets, CAPFIDA) | <p>transformation et de stockage</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 lois, réglementations, politiques ou stratégies existantes/nouvelles présentées aux décideurs politiques pour approbation, ratification ou modification | <ul style="list-style-type: none"> • 1 380 organisations de producteurs ruraux ayant conclu des partenariats/accords formels ou des contrats avec des organismes publics ou privés • 950 kilomètres de routes construites, refaites ou améliorées • 20 de produits de savoirs pertinents en matière de politiques réalisés |
|-----------------------|--|--|--|--|---|

Revue des Résultats du COSOP

I. Rappel

La revue des résultats du COSOP a pour but d'évaluer le progrès dans l'atteinte des objectifs stratégiques fixés. Le COSOP 2015-2021²⁴ avait fixé comme **objectif global** d'améliorer durablement les revenus et la sécurité alimentaire des ruraux pauvres, notamment des jeunes et des femmes, dans les zones d'intervention constituée pendant cette période par 17 régions de Madagascar²⁵. Ses objectifs spécifiques sont :

- **Objectif stratégique 1 (OS1).** Des systèmes de production des exploitations agricoles et des entreprises rurales performants et résilients au changement climatique sont adoptés à grande échelle.
- **Objectif stratégique 2 (OS2).** L'accès des petits producteurs ruraux et des entreprises rurales à des marchés rémunérateurs et à des opportunités économiques dans le cadre de filières priorisées est amélioré.

Quatre (4) projets sont mis en œuvre actuellement au niveau du portefeuille du FIDA : i) le Programme de soutien aux pôles de micro-entreprises rurales et aux économies régionales (PROSPERER) ; (ii) le Programme de formation professionnelle et d'amélioration de la productivité agricole (FORMAPROD) ; (iii) le Projet d'appui au développement de Menabe et Melaky phase II (AD2M- II) et (iv) le Programme de Développement de filières agricoles inclusives (DEFIS). Le Projet d'appui au renforcement des organisations professionnelles et aux services agricoles (AROPA) a été clôturé à fin septembre 2019 et est pris en compte dans la présente revue. Le COSOP prévoyait de toucher 269 000 ménages entre 2015 et 2019.

II. Contexte

L'année 2019 a été marquée par l'élection du nouveau Président de la République, Andry Rajoelina qui a pris ses fonctions en Janvier 2019. Le nouveau cadre de référence qui est le *Plan d'Emergence pour Madagascar* (PEM) a succédé au *Plan National de Développement* (PND). Le PEM, en cours d'élaboration, est la déclinaison du projet social du Président Rajoelina dénommé *Initiative Emergence Madagascar* (IEM). Pour atteindre les objectifs de l'IEM, des contrats-programmes sont signés chaque année entre les Ministères sectoriels et la Primature. Au niveau des institutions, le nombre de Ministères a été réduit en regroupant plusieurs secteurs comme le cas du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) qui, en 2018, n'incluait pas le secteur de la Pêche. Le foncier est resté au niveau du Ministère en charge de l'aménagement du territoire. Il convient de souligner que les impacts de la crise socio-politique 2009-2013 ne sont pas encore entièrement résorbés.

Avec une première récolte encourageante en Mai-Juin 2020, la projection de la production rizicole pour la totalité de la campagne 2019-2020 est estimée globalement à 4,6 millions T de paddy, ce qui correspondrait à un accroissement de 14% par rapport à la campagne 2018-2019. Les activités de production rizicole se sont déroulées relativement dans de bonnes conditions climatiques avant l'avènement de la pandémie.

III. Pertinence des objectifs du COSOP

Selon le rapport du PNUD sur le développement humain, l'IDH pour Madagascar s'est légèrement relevé à 0.521 en 2019 s'il était de 0.519 en 2018. Le niveau de pauvreté rurale reste élevé, de sorte que les objectifs des documents cadre de référence successifs de 2015 à 2019, en particulier le PND et l'IEM/PEM, la Politique générale de l'état (PGE) et leurs déclinaisons convergent vers la lutte contre la pauvreté et vise la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population qui reste majoritairement rurale à plus de 70%. Les 2 OS du

²⁴ La période de mise en œuvre du COSOP en cours a été prolongée jusqu'en 2021.

²⁵ Soit près de 3/4 des régions de Madagascar, sachant que le pays est subdivisé en 6 provinces et 22 régions

COSOP contribuent clairement à atteindre ces 2 objectifs majeurs, donc ils restent hautement pertinents aussi bien par rapport aux besoins des populations cibles que par rapport aux documents cadre de référence nationale.

IEM/PEM et vision du MAEP. L'objectif global du COSOP est en alignement avec la vision de l'IEM/PEM ainsi que du Programme Général de l'Etat, en ce qui concerne le secteur Agricole, en particulier de l'engagement N°9 : "atteindre l'autosuffisance alimentaire". La vision du MAEP, en alignement avec cet engagement est : "vers l'autosuffisance alimentaire et l'émergence d'un secteur Agricole moderne". L'OS1 du COSOP qui vise *la mise en place de systèmes de production des exploitations agricoles et des entreprises rurales performants* concorde bien avec la vision de l'IEM/PEM et du MAEP.

Programme Sectoriel Agriculture Elevage Pêche (PSAEP). Madagascar, à l'instar des autres pays d'Afrique dispose d'un Programme Sectoriel Agriculture Elevage Pêche²⁶, assorti d'un Plan d'investissement PNIAEP pour la période 2016-2025. L'objectif global du COSOP sous-tend clairement vers la vision du PSAEP qui est : "*Madagascar en 2025, s'appuie sur une production Agricole compétitive et durable, intégrant des exploitations familiales et des unités de transformation modernisées pour assurer la sécurité alimentaire et conquérir les marchés d'exportation*". L'OS 1 a fortement contribué aux objectifs des programmes P1, P2, P du PSAEP²⁷, tandis que l'OS2 a concouru à l'atteinte des objectifs du programme P4.

Plan Cadre des nations-Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF 2015 – 2019). Les contributions du FIDA dans le cadre de l'UNDAF concernent les effets attendus 1 et 2 qui sont respectivement : « *Les populations vulnérables, dans les zones d'intervention, accèdent aux opportunités de revenus et d'emplois, améliorent leurs capacités de résilience, et contribuent à une croissance inclusive et équitable pour un développement durable* » et « *Les populations des zones d'intervention, particulièrement les groupes vulnérables accèdent et utilisent des services sociaux de base pérennes et de qualité* ». L'examen des indicateurs de résultats du COSOP qui se rapportent à ces effets, aussi bien pour l'OS1 que l'OS2, montrent que pour l'exercice en cours, les activités mises en œuvre par les projets du portefeuille du FIDA ont contribué de manière continue et positive à atteindre ces 2 effets attendus avec pour la quasi-totalité des indicateurs (90%) représentatifs présentant des taux de réalisation dépassant 80% par rapport à la situation de référence de 2014 (cf. Appendice B).

Programme Régional de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PRESAN – COI). Les objectifs du COSOP sont en alignement avec l'objectif de développement du PRESAN qui est de « *promouvoir l'augmentation de la productivité, de la production, de la compétitivité et du commerce inter îles des produits agricoles d'intérêt régional, ainsi que la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans l'Indianocéanie* ». En rapport avec cet objectif, les projets du portefeuille FIDA ont continué, pour le COSOP en cours, à appuyer effectivement le développement des chaînes de valeurs (PROSPERER, DEFIS, AROPA, AD2M-2) et la professionnalisation des producteurs malgaches (AROPA, DEFIS, FORMAPROD, PROSPERER) en vue de marchés intérieurs et régionaux porteurs. Avec des aménagements infrastructurels, des formations techniques, des services agricoles répondant aux besoins des populations rurales cibles, la production et la productivité ont effectivement augmenté, concourant à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

En résumé, d'une part, les objectifs spécifiques des 5 projets susmentionnés, ont été globalement alignés aux objectifs du COSOP dès leur conception. D'autre part, les missions de supervision, de revue à mi-parcours (AD2M-2) et d'achèvement (AROPA) ont confirmé, de

²⁶ Un projet d'assistance technique à la mise en œuvre du PSAEP a été lancé en octobre 2019.

²⁷ P1 : Exploitation rationnelle et durable des espaces de production et d'exploitation des ressources. P2 : Amélioration soutenue de la productivité et de la promotion des systèmes de productions compétitifs. P3 : Contribution à la sécurisation alimentaire et amélioration nutritionnelle et la réduction des risques. P4 : Amélioration de l'accès aux marchés nationaux et repositionnement de l'exportation.

manière générale, la convergence effective des actions des projets vers leurs OS respectifs. Enfin, les résultats et impacts généraux (bien-être, niveau de vie, amélioration nutritionnelle, réduction de soudure, ...) relevés par les populations au cours de cette période en évaluation, corroborent la pertinence des objectifs du COSOP 2015-2019.

Le tableau suivant présente l'alignement des OS du COSOP aux objectifs des documents stratégiques du pays (IEM/PEM, PGE, PSAEP).

| Documents stratégiques | Vision ou Objectif global relatif à l'Agriculture | OS du COSOP contribuant aux objectifs de développement |
|------------------------|---|---|
| IEM/PEM | <i>Autosuffisance alimentaire</i> | - OS1 : systèmes de production des exploitations agricoles et des entreprises rurales performants et résilients au changement climatique |
| MAEP | <i>"Vers l'autosuffisance alimentaire et l'émergence d'un secteur Agricole moderne"</i> | - OS2 : Accès des petits producteurs ruraux et des entreprises rurales à des marchés rémunérateurs et à des opportunités économiques dans le cadre de filières priorisées |
| PGE 2019 | - Augmenter la productivité des agents économiques - Réduire le taux de pauvreté | |
| PSAEP 2016-2025 | <i>Une production Agricole compétitive et durable, intégrant des exploitations familiales et des unités de transformation modernisées</i> | - OS1 |

IV. Progrès dans l'atteinte des objectifs

L'évaluation des progrès accomplis dans le cadre du COSOP en cours se base sur les réalisations des 5 projets (AROPA, PROSPERER, AD2M-II, FORMAPROD et DEFIS) qui ont œuvré pendant l'exercice en cours. Le système de suivi-évaluation du COSOP est tenu à jour par la CAPFIDA qui assure le secrétariat du COS. L'examen des rapports d'activités, de supervision, de revue à mi-parcours et d'achèvement (AROPA), ainsi que l'analyse du cadre de résultats atteints au 30/04/2021 amènent aux conclusions ci-après sur les progrès accomplis, par objectif spécifique.

Ménages touchés. Avec l'entrée en vigueur du projet DEFIS, le nombre de ménages touchés au 30/04/2021 a atteint 641 221, soit un taux de 113% par rapport à l'objectif total du COSOP en cours qui est de 569 000 ménages bénéficiaires. L'insertion et l'installation des jeunes dans le milieu professionnel progressent positivement et contribuent de l'emploi rural et à une meilleure stabilité sociale.

OS 1 : Des systèmes de production des exploitations agricoles et des entreprises rurales, performants et résilients au changement climatique, sont adoptés à large échelle.

Par cet objectif, la performance et la résilience des systèmes de productions, impulsées par les projets devraient résulter : soit à des augmentations de production lié au l'amélioration de la productivité (rendement agricole, efficience des investissements, ...), soit dans le cas de choc climatique, à une stabilité relative de la production dans le temps, par rapport à une année normale. Les projets qui ont œuvré pour l'atteinte de cet OS, affichent des gains de rendement positifs par rapport à leur situation initiale (sans projet) respective, variant en moyenne entre 22% à 79% pour les cultures vivrières dont le riz et le maïs (AD2M-II, FORMAPROD, AROPA), et entre 50% et 100% pour les cultures de rente telles que : haricot

vert, vanille, oignon, pois du cap, ananas, litchis ... (AROPA, PROSPERER, AD2M). Le projet DEFIS est encore en phase de lancement sur les activités d'intensification Agricole.

Des infrastructures productives résilientes sont mises en place. Avec une réalisation cumulée de 41 373 ha, à fin avril 2021, les objectifs initiaux du COSOP en termes de superficies irrigués (29 850 ha) remises en état et/ou aménagés ont été largement dépassés avec un taux de 139%. Par rapport à l'année 2018, l'augmentation de surface aménagée/réhabilitée a été de 49%. En particulier, le projet AROPA qui s'est achevé en mars 2019 a aménagé/réhabilité au total 21 141 ha, correspondant pratiquement au double de son objectif initial, tandis que le projet AD2M-II a à son actif 7 673 ha. Il convient aussi de relever que, dès sa première année d'opérationnalisation, le Programme DEFIS a déjà aménagé 1 217 ha de périmètres irrigués. Sur l'ensemble des terres ainsi irriguées et aménagées, 75% sont rendues résilientes par rapport au changement climatique.

Les petits producteurs ruraux sont formés et organisés autour des filières prioritaires. Les formations dispensées aux producteurs ruraux par les 5 projets sont très variées et concernent les différents maillons de la chaîne de valeur des filières d'intervention : de la production, le traitement aux champs, la récolte, la transformation jusqu'à la commercialisation. Pour l'ensemble du portefeuille, le cumul de producteurs formés a atteint 177 883 au 30/04/2021, soit un taux de réalisation de 89% par rapport à l'objectif initial du COSOP qui est de 200 000. Un nombre additionnel de 57 735 producteurs ruraux ont été formés par rapport à l'année 2018. L'efficacité du dispositif d'identification/orientation des jeunes (968 animateurs, 44 conseillers d'insertion professionnels) et l'application du mécanisme de *Projets Professionnels (PP)* pour les jeunes formés par FORMAPROD ont contribué à la montée en puissance du nombre de jeunes ruraux insérés/installés qui a atteint 65 471 à fin avril 2021, soit un taux de réalisation de 164% par rapport à un objectif initial de 40 000 jeunes du COSOP. Le nombre d'OPB de différentes filières agricoles et (haricot, riz, maïs, etc.) et d'élevage (apiculture notamment) affiliés à des faitières a accru au niveau des zones d'intervention d'AROPA et continué avec DEFIS, on dénombre 5 906 OP qui rendent des services à leurs membres, soit 492% de l'objectif initial du COSOP.

Les services agricoles d'appui à la production de qualité sont disponibles. Le dispositif d'encadrement (CGEAF, CEP) n'ayant pas cessé de croître d'année en année au niveau des zones d'intervention des 5 projets : avec un nombre additionnel de 39 300 exploitations en 2019, le cumul des EAF ayant accédé à des conseils agricoles a atteint 155 046, représentant 119% des objectifs initiaux à fin avril 2021. En matière d'accès au financement rural, 26 373 producteurs ont pu bénéficier de crédit pour développer leurs exploitations, soit 88% de l'objectif. Par rapport à l'année 2018, il a été enregistré une augmentation de 3 841 certificats fonciers (CF) délivrés en 2019 dans les zones d'AD2M, portant à 12 817 le cumul de CF délivrés, correspondant à 46% de l'objectif initial.

OS 2. *L'accès des petits producteurs ruraux et des entreprises rurales à des marchés rémunérateurs et des opportunités économiques dans le cadre de filières prioritaires, est amélioré.*

L'appui continu de PROSPERER aux MER/PER ainsi que l'insertion de dizaines de milliers de jeunes formés par FORMAPROD et insérés dans le milieu professionnel ont permis de créer depuis le début de ce cycle de COSOP, un cumul de 72 625 emplois, si la cible initiale n'était que de 15 000 emplois créés. Les appuis du programme étant en grande partie axés sur le développement de filières agricoles et non agricoles, le nombre de petits producteurs ayant intégré les filières soutenues ne cessent de s'accroître d'année en année et a atteint à fin avril 2021 un cumul de 256 521, soit un taux de réalisation de 153% par rapport à l'objectif. L'accroissement des chiffres d'affaires dégagés par les MER appuyés par PROSPERER est estimé à 41%.

Des infrastructures en amont et en aval de la production sont mises en place. Le programme a renforcé fortement l'intégration des producteurs aux marchés, par la mise en place de 592 infrastructures de stockage, de transformation et de commercialisation, notamment dans les zones d'intervention d'AROPA et de PROSPERER. L'objectif initial de 500 aménagements/réhabilitations est ainsi atteint à 151% à fin avril 2021, dont 76% de ces infrastructures sont résilients au changement climatique.

Les services d'appui aux MER pour intégration aux filières sont accessibles. A fin avril 2021, les différents services d'appui développés par le programme PROSPERER ont bénéficié à un nombre additionnel de 9 584 MER par rapport à l'année 2018, portant le cumul de MER bénéficiaires de ces services à 64 109, excédant de 32% l'objectif initial du COSOP. Dans l'ensemble du portefeuille, 124 060 producteurs ont bénéficié de conseils et de service d'intermédiation commerciale afin d'optimiser les profits issus de leurs activités respectives, soit 124% de l'objectif initial.

Le partenariat OP/OM est en place et opérationnel. L'efficacité de ce concept de couple OP/OM mis en place par le Projet PROSPERER²⁸ et répliqué dans les autres projets du portefeuille est démontré par l'accroissement continu de la valeur annuelle des produits commercialisés par les EAF et MER qui a atteint un cumul de 71,2 Millions de USD au 30/04/2021 pour un objectif initial de 7 millions USD. Toutefois la contribution du secteur privé reste très modeste avec un cumul de 5,6 millions de USD à avril 2021, pour une valeur de 5,4 millions USD à fin 2018.

V. Conformité de l'exécution

D'une manière générale, l'exécution des interventions dans le cadre du COSOP est conforme à la planification, aux procédures en vigueur et aux politiques et directives du FIDA pour l'utilisation des fonds.

Réalisation technique. L'examen des rapports d'activités et de supervision des projets montrent que les équipes des projets ont pris en compte de manière globale des priorités et objectifs globaux et spécifiques qui leur ont été assignés. Sur les 21 indicateurs renseignés dans le cadre des résultats du COSOP, 15 sont atteints à plus de 100% par rapport à l'objectif initial et ce, à une année de la fin de l'extension du COSOP en évaluation, ce qui est satisfaisant, considérant que 4 autres indicateurs ont déjà dépassé la barre des 80% d'atteinte. Il convient de noter que la réalisation du projet AROPA a été évaluée satisfaisante, par la mission d'achèvement de Mars 2019, quant au projet AD2M-II qui a fait l'objet d'une évaluation à mi-parcours, son efficacité a été jugée modérément satisfaisante avec une note particulière sur la prise en compte du PESEC qui est plutôt insatisfaisante. Toutefois AD2M-II a rapidement pris les mesures pour relever cette lacune en lançant toutes les études d'impact socio-environnementales requises en vue de la mise en œuvre des actions qui en ressortiraient, par une cellule dédiée qui a été créée au sein du Projet. Le Programme DEFIS a bien capitalisé sur les acquis d'AROPA et a dès sa première année d'exécution, réalisé de bonnes performances techniques. Les Programmes PROSPERER et FORMAPROD continuent sur leurs appuis respectifs aux MER/PER et aux jeunes formés/installés ainsi que leur contribution dans la sécurité alimentaire globale du pays. Dans l'ensemble, les résultats des réalisations techniques convergent vers les résultats attendus du programme, l'efficacité du portefeuille est jugée plutôt satisfaisante.

Ciblage. Les projets du portefeuille ont tous adopté la ligne imprimée par le COSOP en matière de ciblage, avec l'inclusion de couches vulnérables à partir de mécanismes spéciaux comme le MCV (AROPA) ou l'identification/orientation des jeunes déscolarisés (FORMAPROD), ainsi que la considération des EAF2 et EAF3 majoritairement pour l'accès aux moyens de production à travers les aménagements d'infrastructures hydroagricoles (AD2M-II). Le

²⁸ Jusqu'à fin 2019, le Projet PROSPERER a appuyé la mise en place de 461 couples OP/OM.

Programme DEFIS, en particulier intervient dans des districts chroniquement en difficulté alimentaire (Beloha, Amboasary Sud, Ambovombe, Tsiombe, ...), dans le Sud du pays et touchent un grand nombre d'EAF3.

Genre. Tous les projets disposent d'une stratégie de genre. 25% des ménages bénéficiaires des projets sont dirigés par des femmes et l'examen des données ventilées par sexe (tous les projets) et le nombre important de jeunes formés et insérés dans les activités des projets (notamment FORMAPROD et PROSPERER) démontrent l'effectivité de l'inclusion des femmes et des jeunes au niveau du portefeuille. Par ailleurs, le système d'apprentissage GALS appliqué par FORMAPROD à travers des actions pilote, devrait faire effet de tâche d'huile par le biais de la formation en cascade par les champions issus des régions pilotes où ce système a été initié (Analamanga, Atsinanana, Menabe, Amoron'i Mania, Haute Matsiatra, Vatovavy fitovinany).

Nutrition. Les études d'impacts menées dans le cadre de l'achèvement d'AROPA et de l'évaluation d'impact de AD2M ont particulièrement montré que par rapport aux ménages témoins (sans projet) les bénéficiaires des projets connaissent une période de soudure plus courte, et jouissent d'une alimentation plus équilibrée grâce à une diversification de la production agricole mais aussi une plus grande disponibilité des produits. Les données des différents projets font mention d'une amélioration des apports caloriques, lipidiques et protéiniques dans l'alimentation des populations cibles ces projets.

Environnement, climat et SECAP/PESEC. Les projets financés par le FIDA à Madagascar sont tous classés dans la catégorie B. Tous les projets réalisent des actions de protection et de sauvegarde de l'environnement, que ce soit en termes de formations des jeunes en agriculture de conservation, et des EAF en pratiques culturelles respectueuses de l'environnement. Par ailleurs les projets développent des partenariats avec des projets (PLAE) et institutions (GSDM) dans la mise en œuvre de leur programme de gestion de l'environnement et des ressources naturelles. Les dernières missions de supervision de juillet et septembre 2019 (PROSPERER, DEFIS, FORMAPROD) ont tous jugé modérément satisfaisant la gestion de l'environnement et des ressources naturelles ainsi que le respect des exigences du SECAP par ces 3 programmes, au vu des EIES réalisées dans le cadre des aménagements, et l'élaboration de PGES, ainsi que la gestion des risques environnementaux et climatiques selon les filières agricoles ou non agricoles appuyées par les programmes. Le Projet AD2M-II a été aussi évalué modérément satisfaisante dans le respect du SECAP par la supervision d'Août 2020, en mettant effectivement en œuvre les recommandations de la mission de RMP, notamment : la mise en conformité environnementale des PI, la promotion des techniques de conservation et des variétés résilientes au changement climatique ainsi que le dialogue socio-foncière au niveau des nouveaux périmètres à aménager.

Système de suivi-évaluation. Chaque projet/programme dispose d'un système de suivi-évaluation propre assorti d'un manuel SSE, mais tous conforme au système SMRO., des renforcements de capacités ont été réalisés pour les utilisateurs des SSE. Bien que, de manière générale, les indicateurs sont renseignés convenablement, l'informatisation du SSE est encore partielle (traitement manuel sur Excel) dans les projets. Les différentes missions de supervision ont évalué les SSE de chaque projets/programme modérément satisfaisante et permet un suivi, pilotage et évaluation acceptable des projet/programmes.

Gestion de savoirs. Les connaissances et les innovations capitalisées au niveau du portefeuille sont nombreuses et de qualité, de sorte qu'elles ont fait l'objet d'un document élaboré par la CAP FIDA. Tous les projets ont réalisé des efforts louables dans ce volet : les documentations et la diffusion des connaissances sont effectués sous formes de guide et de manuels (FORMAPROD), voire des reportages vidéo (AD2M, AROPA), et les acquis documentés de PROSPERER ont même servi dans la formulation de la Stratégie nationale de l'entreprenariat rural et la stratégie nationale des Coopératives.

Exécution financière et fiduciaire. Les taux de décaissement du programme DEFIS et du projet AD2M-II, par rapport aux prévisions de leur PTBA sont relativement faibles (30% en moyenne) tandis que ceux des 3 autres projet/programmes (AROPA, PROSPERER, FORMAPROD) sont modérément satisfaisants (90% en moyenne). La qualité de la gestion financière a été jugée satisfaisante en moyenne par les missions de supervision de 2019 (PROSPERER, FORMAPROD, DEFIS) et de 2020 (AD2M-II). La passation des marchés s'effectue de manière correcte et est jugée modérément satisfaisante pour tous les projet/programmes qui respectent globalement les réglementations en vigueur. Pour améliorer encore plus, la gestion de la passation des marché, qui influe fortement sur la performance des projets, une convention a été passée entre la CAPFIDA et la Commission Nationale des Marchés (CNM) en vue de procéder à des contrôles à posteriori de certains marchés, qui sont autorisés à être engagés, sous conditions par le projet.

Audit. Sur constat de la contre-performance de certains auditeurs, le Gouvernement et le FIDA ont décidé de renouveler la liste des auditeurs agréés. D'autre part, des mesures de suivi plus fréquents des dossiers financiers et le renforcement de l'audit interne des projets/programmes par la CAP FIDA ont été pris, avec l'implication de la cellule d'audit interne du Ministère (MAEP). Ces dispositions adoptées vers fin 2019, notamment le renouvellement des auditeurs, ont amené à un report de la remise des rapports d'audit financier de l'exercice fiscal 2019 pour tous les projets. De plus, l'avènement de la pandémie COVID-19 a perturbé de manière générale les activités des projet/programmes incluant le processus de lancement des audits. Il convient néanmoins de noter qu'au cours des années précédentes, les rapports d'audit étaient, pour l'ensemble du portefeuille parvenus à temps au FIDA.

Missions d'appui, de supervision et de revue à mi-parcours. Au cours de l'année 2019 à date, le FIDA a mené 1 mission d'achèvement (AROPA), 1 mission de revue à mi-parcours (AD2M-II) et 5 missions de supervision, conjointement avec le Gouvernement. Grâce au suivi continu des avancées des projets, de la mise en œuvre des recommandations successives, ces missions ont contribué à la performance des projet/programmes et balisé les risques de dérives fiduciaires ou de manquements aux conditions SECAP, dans certains projets. C'est le cas de la supervision d'août 2020 sur AD2M-II où la mission a pu constater la mise en œuvre des conditions SECAP de manière rigoureuse par le projet, conformément aux recommandations de la mission de la RMP.

VI. Risques au cours de la mise en œuvre

Trois types de risque avaient été relevé dans le COSOP 2015-2019, ils concernent (i) la gouvernance, (ii) les risques naturels à travers les aléas climatiques et (iii) le risque acridien et autres ravageurs.

Risque de gouvernance. L'insécurité rurale demeure un risque important relevé par la mission et qui constitue un frein dans la mise en œuvre des actions des projets dans certaines zones dites « rouges » des régions d'intervention des projet/programme (DEFIS, AD2M-II). Des mesures ont toutefois été prises par le Gouvernement qui a disposé des forces de l'ordre dans ces zones.

Les risques liés aux contraintes de trésorerie ont été en grande partie résorbée : les retards liés aux procédures de régularisation des comptes et d'appel de fonds via le logiciel SIGFP ont été réduits mais se sont encore avérés au cours de l'exercice 2019.

Risques naturels. Une partie de la zone Sud, précisément dans le haut bassin du Mandrare, district d'Amboasary Sud, a enregistré une faible pluviométrie au cours de la campagne agricole 2019-2020, de ce fait la menace d'une sécheresse est de nouveau signalée dans cette zone. Les autres districts d'intervention du programme DEFIS ont reçu des précipitations relativement normales.

Risque acridien et autres ravageurs. L'attaque des chenilles légionnaires d'automne sur les cultures céréalières a constitué un risque important. Les staffs techniques des projets ont été formé sur la lutte contre cette chenille, avec les équipes du MAEP. Les projets ont contribué à la lutte et ont pu appliquer les pesticides homologués sur le terrain, réduisant ainsi les pertes qui auraient pu être conséquentes à cause de cette chenille. Les risques acridiens qui ont apparu en 2018 ont été maîtrisés par le Gouvernement.

Autres risques. Les impacts de la pandémie COVID-19 sur le secteur Agricole doivent être pris en compte, car il y a un sérieux risque de perturbation de l'offre et de la demande, de difficultés d'accès aux intrants du fait que les revenus agricoles ont baissé, Par ailleurs, les mesures sanitaires qui pourraient être maintenues sur le moyen terme pourraient avoir des répercussions tant sur la commercialisation des produits que sur la production de la campagne agricole à venir, du fait des restrictions de déplacement, d'un déficit en ressources financières et humaines pour les travaux et le financement des intrants.

VII. Enseignements tirés de l'exécution du COSOP

Les enseignements capitalisés lors des revues annuelles précédentes sont confirmés car demeurent pertinents. Il s'agit (i) de l'approche pôle de production et de développement de filière; (ii) le Couplage OP/OM qui est un modèle efficace et *gagnant-gagnant* d'intégration des petits producteurs aux marchés intérieurs et extérieurs et pour les insérer dans un réseau commercial; (iii) le renforcement de structures faitières (OPR/OPF) via des projets professionnels de sorte qu'ils gagnent en aptitudes techniques et en capacités à fournir des services cruciaux à leur OPB membres; (vi) le séquençage des expériences dans le temps et dans l'espace : maturation des approches innovantes réalisées par des projets différents, dans des zones distinctes ; ensuite ces approches sont capitalisées et appliquées par chaque projet (chacun avec ses bénéficiaires-cibles) de manière complémentaire; et enfin, la mise à l'échelle, comme c'est déjà appliqué dans la mise en œuvre programme DEFIS.

La synergie entre les trois agences basées à Rome est à renforcer pour faire face aux défis d'amélioration de la sécurité alimentaire et de la qualité nutritionnelle des populations vulnérables. Les projet/programme ont fait recours à des partenariats fort productifs (ONG, secteur privé, directions techniques de différents Ministère, recherche, ...) pour répondre de manière intégrée et coordonnée aux besoins des acteurs ruraux.

Conclusion et recommandations générales

Les indicateurs du cadre de résultats du COSOP sont presque tous au vert à fin avril 2021, le programme pays s'achemine vers l'atteinte de l'ensemble des résultats attendus : l'exécution du COSOP est conforme aux prévisions. Les ajustements en matière de respect des conditions SECAP ont été mis en œuvre par tous les projet/programmes et les actions de protection et de préservation de l'environnement pour un développement durable ont été réalisés de manière satisfaisante.

L'état de pauvreté en milieu rural et les enjeux économiques actuels du pays, amènent à retenir les objectifs généraux et spécifiques du COSOP pour la suite des activités du FIDA à Madagascar. La mission réitère les 4 recommandations importantes de la dernière revue, à savoir :

- a. Renforcer l'engagement du gouvernement dans la mobilisation des fonds de contrepartie prévus dans les Accords de Prêt et Accords de Financement ;
- b. Renforcer la pérennisation, l'opérationnalisation et la gestion des infrastructures en amont et en aval de la production ;

- c. Développer des initiatives pour assurer la pérennisation des dispositifs institutionnels d'appui aux OP, MER et aux couples OP/OM;
- d. Initier les réflexions pour la mobilisation des investissements du secteur privé dans le développement du monde rural;

De plus, il est recommandé d'étendre le concept de résilience à d'autres chocs, qu'il soit d'ordre socio-politique comme la crise de 2009-2013, qu'il provienne d'une pandémie qui peut fortement impacter l'économie rurale.

Appendice A . Cadre de gestion des résultats du COSOP au moment de la conception

Tableau 1. Cadre de gestion des résultats du COSOP 2015-2019

| Objectifs de développement | Objectifs du COSOP | Unité | Réf. | Cible | Résultats du COSOP | Unité | Réf. | Cible | Objectifs institutionnels et de dialogues de politiques du COSOP | |
|---|--|--------|---------|---|--|--|--------|---------|--|--|
| Objectif 2025 du programme sectoriel agricole PSAEP : Une production agricole compétitive et durable, intégrant exploitations agricoles et unités agro-industrielles modernisées pour assurer la sécurité alimentaire et conquérir les marchés d'exportation. | Objectif global : Les ruraux pauvres des zones d'intervention améliorent durablement leur revenu et leur sécurité alimentaire | | | | | | | | | |
| | OD 5 du PSAEP : améliorer la gouvernance du secteur AEP et renforcer les capacités des acteurs | | | | | | | | | |
| | - Nombre de ménages ayant bénéficié des appuis du Programme (données ventilées par sexe) | nb | 300'265 | 569'000 | | | | | | - Le Gouvernement met en œuvre les engagements de la PACTE du programme sectoriel agricole PSAEP pour renforcer les structures décentralisées et déconcentrées ainsi que les organisations professionnelles dans la maîtrise d'ouvrage régionale. |
| | - Taux d'incidence de la pauvreté dans les zones d'intervention | % | 71,5% | 65,7% | | | | | | |
| | - Indice de biens des ménages (évolution selon quintiles) | | - | - | | | | | | |
| | - Taux de prévalence de l'insécurité alimentaire | % | 28,0% | 22,2% | | | | | | |
| | - Taux de prévalence de la malnutrition chronique parmi les enfants de moins de 5 ans | % | 47,3% | 41,5% | | | | | | |
| OD1. Etendre les espaces/zones de production et assurer la durabilité de l'exploitation des ressources OD2. Améliorer la productivité, promouvoir des systèmes de production durables et compétitifs, développer la | Objectif stratégique 1 : Des systèmes de production des exploitations agricoles, performants et résilients au changement climatique, sont adoptés à large échelle | | | | | | | | | |
| | - Rendement moyen des principales spéculations appuyées par le programme (céréales et grains secs) | t | 2,5 | 5 | 1.1 Des infrastructures productives résilientes sont mises en place | - Pôles de production aménagés | nb | 4 | 12 | - Le Gouvernement, avec l'appui des partenaires, met en place une stratégie appropriée pour faciliter l'intégration des exploitants agricoles et les entreprises rurales dans les filières agricoles : (i) accès à l'information (iii) plateforme de concertation (iv) |
| | | | | | | - Superficie des périmètres irrigués remis en état/aménagés | ha | 18'850 | 29'850 | |
| | - Ménages ruraux pauvres dont la résilience au changement climatique a été renforcée (ASAP) | nb | Nd | 53'800 | | - Superficies irriguées avec une gestion économe de l'eau (ASAP) | ha | 4'800 | 11'600 | |
| | | | | | | - % des terres irriguées et aménagées rendues résilientes au CC (ASAP) | % | 20 | 50 | |
| - Nombre de producteurs adoptant les bonnes | nb | 57'185 | 161'400 | 1.2 Les petits producteurs ruraux sont formés et | - Nombre de producteurs formés (données ventilées par sexe) | nb | 59'459 | 100'000 | | |

| Objectifs de développement | Objectifs du COSOP | Unité | Réf. | Cible | Résultats du COSOP | Unité | Réf. | Cible | Objectifs institutionnels et de dialogues de politiques du COSOP | |
|---|---|-------|--------|--|---|--|-------------|--------|--|--|
| recherche agricole appliquée OD3. Contribuer à la sécurisation alimentaire et nutritionnelle des ménages vulnérables et à la réduction des risques pour les vulnérables | techniques plus résilientes (ASAP) | | | | organisés autour des filières dans les pôles de production | nb | 15'000 | 43 000 | incitation fiscale (v) coordination inter-sectorielle. | |
| | | | | | - Nombre de jeunes ruraux insérés/installés (données ventilées par sexe) | nb | 40 | 1 200 | | |
| | - Pourcentage des bénéficiaires ciblés accédant aux services agricoles de base adaptés | % | 20 | 80 | 1.3 Les services agricoles d'appui à la production de qualité sont disponibles | - Nombre de ménages accédant aux conseils agricoles | nb | 34'000 | | 130'000 |
| | | | | | | - Volume de crédit octroyé | Million USD | 0,8 | | 3 |
| | | | | | | - Nombre de certificats fonciers délivrés | nb | 14'000 | | 30'000 |
| Objectif stratégique 2 : L'accès des petits producteurs ruraux et des entreprises rurales à des marchés rémunérateurs et des opportunités économiques dans le cadre de filières priorisées, est amélioré | | | | | | | | | | |
| OD4. Développer l'accès aux marchés nationaux, et promouvoir le repositionnement de l'exportation malgache | - Nombre d'emplois créés | nb | 5'000 | 15'000 | 2.1 Des infrastructures en amont et en aval de la production sont mises en place | - Volume annuel des produits transformés et traités | t | 1'000 | 6'000 | - L'opérationnalisation de la stratégie du secteur privé favorisant le partenariat public/privé et l'accès marchés nationaux et internationaux sont facilités : (i) appui aux FCCI et CCI dans (ii) préparation et régulation des PPP pour une meilleure transparence et équité. |
| | | | | | | - % des infrastructures construites/réhabilitées résilientes au CC (ASAP) | % | 20 | 80 | |
| | - Nombre de petits producteurs (agricole et non agricoles) intégrant les filières prioritaires - données ventilées par sexe | nb | 28'000 | 167'500 | 2.2 Les services d'appui aux MER pour intégration aux filières sont accessibles | - Nombre de MER bénéficiant de services d'appui | nb | 30'000 | 48'500 | |
| | | | | | | - Nombre de producteurs bénéficiaires de services commerciaux | nb | 21'000 | 100'000 | |
| - Taux d'accroissement des chiffres d'affaires des producteurs bénéficiaires du Programme | % | Nd | 50% | 2.3 Le partenariat OP/OM est en place et opérationnel | - Valeur annuelle des produits commercialisés | Million USD | 1 | 7 | | |
| | | | | | - Montant de la contribution du secteur privé (OM) aux investissements | Million USD | 0,1 | 5 | | |

Appendice B . Cadre de gestion des résultats du COSOP : Progrès accomplis au 30/04/2021

| Résultats et indicateurs | SITUATION 2014 | | | | COSOP 2015-2020 | | | | | | CUMUL | | | |
|---|----------------|---------|---------|-------------|-----------------|-----------|--------------------|----------------------|----------------------|---------------|----------------------|--------|-------------------------------|---------|
| | Unité | Réf. | Cible | Cible COSOP | G | Réf. 2014 | Cible Projets 2021 | Réalisations 04/2021 | % Cible Projets 2021 | % Cible COSOP | Réalisations 04/2021 | %Cible | Réalisations cumulées 04/2021 | % Cible |
| OG : Les ruraux pauvres des zones d'intervention améliorent durablement leur revenu et leur sécurité alimentaire | | | | | | | | | | | | | | |
| - Nombre de ménages ayant bénéficié des appuis du Programme (données ventilées par sexe) | nb | 300265 | 569000 | 268735 | H | 92 602 | 288 944 | 360 058 | 115 % | 83 % | 267 456 | 127 % | 477 641 | 113 % |
| | | | | F | 36 599 | 118 612 | 110 099 | 73 500 | | | 163 580 | | | |
| - Taux d'incidence de la pauvreté dans les zones d'intervention | % | 71,50 % | 65,70 % | -6 % | | | | | | | | | | |
| - Indice de biens des ménages (évolution selon quintiles) | | - | - | | | | | | | | | | | |
| - Taux de prévalence de l'insécurité alimentaire | % | 28,00 % | 22,20 % | -6 % | | | | | | | | | | |
| - Taux de prévalence de la malnutrition chronique parmi les enfants de moins de 5 ans | % | 47,30 % | 41,50 % | -6 % | | | | | | | | | | |
| OS 1 : Des systèmes de production des exploitations agricoles et des entreprises rurales, performants et résilients au changement climatique, sont adoptés à large échelle | | | | | | | | | | | | | | |
| - Rendement moyen des principales spéculations appuyées par le programme (céréales et grains secs) | t/ha | 2,5 | 5 | 2,5 | | | | | | | | | | |
| - Ménages ruraux pauvres dont la résilience au changement climatique a été renforcée (ASAP) | nb | Nd | 53800 | 53800 | | 19 700 | 67 500 | 68 887 | 102 % | 128 % | 49 187 | 91 % | 68 887 | 128 % |
| - Nombre de producteurs (EAF & MER) ayant adopté les techniques recommandées | nb | 57000 | 218400 | 161400 | | 26 392 | 104 050 | 71 886 | 69 % | 33 % | 45 494 | 28 % | 102 494 | 47 % |
| - Pourcentage des bénéficiaires ciblés accédant aux services agricoles de base adaptés | % | 20 | 80 | 60 | | | | | | | | | | |
| 1.1 Des infrastructures productives résilientes sont mises en place | | | | | | | | | | | | | | |
| - Pôles de production aménagés | nb | 4 | 12 | 8 | | 4 | 28 | 22 | 79 % | 183 % | 18 | 225 % | 22 | 183 % |
| - Superficie des périmètres irrigués remis en état/aménagés | ha | 18850 | 29850 | 11000 | | 8 956 | 31 558 | 31 479 | 100 % | 105 % | 22 523 | 205 % | 41 373 | 139 % |
| - % des terres irriguées et aménagées rendues résilientes au CC (ASAP) | % | 20 | 50 | 30 | | | 100 | 75 | | | 75 | 250 % | 75 | 150 % |
| 1.2 Les petits producteurs ruraux sont formés et organisés autour des filières prioritaires | | | | | | | | | | | | | | |
| - Nombre de producteurs formés (données ventilées par type EAF/MER et par sexe) | nb | 60000 | 200000 | 140000 | H | 29 939 | 140 100 | 103 457 | 78 % | 83 % | 73 518 | 81 % | 115 518 | 89 % |
| | | | | F | 23 150 | 71 850 | 62 365 | 39 215 | | | 62 365 | | | |
| - Nombre de jeunes ruraux insérés/installés (données ventilées par sexe) | nb | 10000 | 40000 | 30000 | H | 1 271 | 50 850 | 33 579 | 78 % | 147 % | 32 308 | 185 % | 39 308 | 164 % |
| | | | | F | 1 862 | 24 590 | 25 025 | 23 163 | | | 26 163 | | | |
| - Nombre d'organisations de producteurs rendant des services à leurs membres | nb | 97 | 1 200 | 1103 | | 2752 | 4 829 | 5 906 | 122 % | 492 % | 3 154 | 286 % | 5 906 | 492 % |

| Résultats et indicateurs | SITUATION 2014 | | | | COSOP 2015-2020 | | | | | CUMUL | | | | |
|---|----------------|-------|--------|-------------|-----------------|-----------|--------------------|----------------------|----------------------|---------------|----------------------|--------|-------------------------------|---------|
| | Unité | Réf. | Cible | Cible COSOP | G | Réf. 2014 | Cible Projets 2021 | Réalisations 04/2021 | % Cible Projets 2021 | % Cible COSOP | Réalisations 04/2021 | %Cible | Réalisations cumulées 04/2021 | % Cible |
| 1.3 Les services agricoles d'appui à la production de qualité sont disponibles | | | | | | | | | | | | | | |
| - Nombre de ménages accédant aux conseils agricoles | nb | 48000 | 130000 | 82000 | | 75 373 | 210 170 | 155 046 | 74 % | 119 % | 79 673 | 97 % | 155 046 | 119 % |
| - Nombre de producteurs bénéficiaires de crédit | nb | 9000 | 30000 | 21000 | | 9 774 | 51 720 | 26 373 | 51 % | 88 % | 16 599 | 79 % | 26 373 | 88 % |
| - Nombre de certificats fonciers délivrés | nb | 12000 | 28000 | 16000 | | 8511 | 20840 | 12817 | 62 % | 46 % | 4 306 | 27 % | 16 306 | 58 % |
| OS 2 : L'accès des petits producteurs ruraux et des entreprises rurales à des marchés rémunérateurs et des opportunités économiques dans le cadre de filières priorisées, est amélioré | | | | | | | | | | | | | | |
| - Nombre d'emplois créés | nb | 5000 | 15000 | 10000 | | 13 074 | 98 795 | 72 625 | 74 % | 484 % | 59 551 | 596 % | 72 625 | 484 % |
| - Nombre de petits producteurs (agricole et non agricoles) intégrant les filières prioritaires – données ventilées par sexe | nb | 30000 | 167500 | 137500 | H | 63 264 | 157 940 | 159 733 | 101 % | 153 % | 96 469 | 112 % | 159 733 | 153 % |
| | | | | 0 | F | 39 002 | 89 772 | 96 788 | 108 % | | 57 786 | | 96 788 | |
| - Taux d'accroissement des chiffres d'affaires des producteurs bénéficiaires du Programme | % | Nd | 50 | | | 5 | 8 | 41 | | | 37 | 74 % | 41 | 82 % |
| 2.1 Des infrastructures en amont et en aval de la production sont mises en place | | | | | | | | | | | | | | |
| - Nombre d'infrastructures aménagées et/ou remis en état | nb | 269 | 500 | 231 | | 244 | 693 | 592 | 85 % | 118 % | 348 | 151 % | 617 | 123 % |
| - Volume annuel des produits transformés et traités | t | N.D. | 6'000 | | | N.D | N.D | N.D | | N.D | | | | |
| - % des infrastructures construites/réhabilitées résilientes au CC (ASAP) | % | 20 | 80 | 60 | | | 100 | 80 | | | 80 | 125 % | 80 | 100 % |
| 2.2 Les services d'appui aux MER pour intégration aux filières sont accessibles | | | | | | | | | | | | | | |
| - Nombre de MER bénéficiant de services d'appui | nb | 30000 | 48500 | 18500 | | 34618 | 53730 | 64109 | 119 % | 132 % | 29 491 | 159 % | 64 109 | 132 % |
| - Nombre de producteurs bénéficiaires de services commerciaux | nb | 21000 | 100000 | 79000 | | 24 988 | 139 960 | 124 060 | 89 % | 124 % | 99 072 | 125 % | 124 060 | 124 % |
| 2.3 Le partenariat OP/OM est en place et opérationnel | | | | | | | | | | | | | | |
| - Valeur annuelle des produits commercialisés | Million USD | 1 | 7 | 6 | | 22 | 56 | 71,2 | 128 % | 1017 % | 49 | 822 % | 71,2 | 1017 % |
| - Montant de la contribution du secteur privé (OM) de taille plus grande aux investissements | Million USD | 0,1 | 5 | 4,9 | | 0 | 1,50 | 5,50 | 367 % | 110 % | 6 | 112 % | 5,6 | 112 % |

Transition scenarios

The purpose of this Appendix is to offer an understanding of likely and possible country trajectories and to identify the possible implications of these for IFAD's country programme, over the COSOP period.

Table 1
Projections for key macroeconomic and demographic variables²⁹

| Case | Baseline (i.e. without policy adjustments) | Alternative Scenario A (i.e. with policy adjustments) | Alternative Scenario B (i.e. With impact of COVID-19's) |
|---|---|---|---|
| Avg. GDP growth (2021-2023) | 5.5% | 6.5% | 5.2% |
| Public debt (as % of GDP) (2021-2023) | 42.3% | 31.1% | 45.7% |
| Debt service ratio (2021) | 55.3% | 55.0% | 50.0% |
| Inflation rate (%) (2021) | 5.9% | 5.5% | 5.9% |
| Rural population ³⁰ | 17,281,000 (2021) | | |
| | 18,789,000 (2027) | | |
| | Annual growth rate: -1.13% (2020-2025) | | |
| Investment Climate for rural business ³¹ | 1/6 <ul style="list-style-type: none"> World Bank Doing Business: ranked 161 out of 190 countries. As per IFAD's RSPA, the 3 worst performing indicators are related to (i) allocation of resources for rural development, (ii) access to agricultural input and produce markets, (ii) access to extension services. Recent progress includes better enforcement of contracts with a significant reduction in delays to resolve disputes and better access to credit information. Promoting better governance and improving the business climate through effective implementation of the authorities' ambitious new anti-corruption legal framework and strengthened Public Financial Management notably appear essential to boost Madagascar's business climate. | | |
| Vulnerability to shocks | 1/6 <ul style="list-style-type: none"> Madagascar remains a country in a fragile situation and remains highly vulnerable to significant endogenous and exogenous shocks. Specifically, Madagascar is highly exposed to trade shocks, including higher oil import bills and lower vanilla or mining export revenues, while lower public investment could weigh on growth. Moreover, Madagascar is highly exposed to natural disasters such as floods and cyclones. Furthermore, its economy is severely affected by the unexpected COVID-19 pandemic. | | |

There are three foreseen scenarios for the medium-term economic outlook:

→ **Baseline Scenario** i.e. with current policies remaining unchanged and no severe impact from COVID-19.

- In the absence of new policy reforms, and no severe impact from COVID-19, the outlook remains broadly positive, with growth expected to average 5.5% in 2021-2023, as a result of expected higher public investment and positive prospects for private sector activity, including the installation of two hydropower plants financed by public-private partnerships; investments in the textile industry, and expanding agribusiness (including the development of agro-biological zones and a bio-seed multiplier centre). Moreover, under this scenario, inflation is expected to average 5.9%.

²⁹ [Republic of Madagascar, 2019 Article IV consultation and sixth review under the extended credit facility arrangement—press release; staff report; and statement by the executive director for republic of Madagascar, March 2020; Republic of Madagascar : Request for Disbursement under the Rapid Credit Facility-Press Release; Staff Report; and Statement by the Executive Director for the Republic of Madagascar, August 2020](#)

³⁰ [UN DESA, World Urbanization Prospects 2018](#)

³¹ [World Bank Doing Business Report 2020](#)

- This notwithstanding, under the baseline scenario, lower public investment could affect growth, while large transfers to state-owned enterprises (e.g. JIRAMA³²) could crowd out investment and other pro-growth spending.
 - In terms of the debt situation, the joint IMF-World Bank Debt Sustainability Analysis (DSA) indicates that Madagascar remains at *low risk of external debt distress and moderate risk of overall public debt distress*.
- **Alternative Scenario A** i.e. with implementation of the *Plan Emergence Madagascar* (PEM), and no severe impact of COVID-19.
- Under this scenario, growth would be on a gradual acceleration path and projected to reach 7% in 2023, driven by large increases in public and private investment, including public-private partnership investment plans such as those for hydroelectricity. This acceleration of economic growth is also forecasted to take place with agriculture and tourism development, diversifying industries, increasing public and private investment, and strengthening public-private sector partnerships.
 - This notwithstanding, the implementation of the PEM can be hindered by absorptive capacity and resource mobilization of constraints. PEM's financing would critically depend on the mobilization of significant resources from all stakeholders, notably development partners.
 - In terms of the debt situation, this is expected to remain at a moderate risk level under the alternative scenario, despite a considerably lower foreseen public debt-to-GDP ratio compared to the baseline.
- **Alternative Scenario B** i.e. recalibrated projections following the COVID-19 outbreak and spread in the country.
- Before COVID-19, and in the absence of new policy reforms, growth was expected to increase to 5.2% in 2020, from 4.8% in 2019, before averaging a 5.5% level during the 2021-2023 period. However, the COVID-19 pandemic has severely affected Madagascar's economy in 2020. Latest IMF projections indicate that GDP growth is estimated to have contracted by more than 4% in 2020³³, mainly due to a significant contraction of exports in the mining and textile sectors, as well as a dramatic decline in tourism.
 - According to the IMF, inflation rose slightly from 3.9% in February to 4.3% in May 2020 compared to the same period in 2019. Tax revenue declined by 30% in May, and around 16% during the first five months of 2020. However, average inflation for 2021 is expected to remain at the expected level as the baseline i.e. 5.9%.
 - Under this scenario, Madagascar's risk of public debt distress remains moderate, but risks to the outlook are substantial, highlighting the importance of preserving fiscal sustainability once the crisis abates.

Risks to the medium-term outlook. The medium term outlook is presented against a continued background of food and nutrition insecurity facing the country. A study carried out by UNICEF (2015) estimated that US\$740 million or roughly 7% of GDP annually the annual incremental future cost burden of malnutrition³⁴. The worldwide COVID-19 pandemic is expected to be a significant risk to the country's medium-term outlook. *The impact of the pandemic on the economy continues to be subject to considerable uncertainties*. The IMF has already highlighted disruptions in tourist flows, which are expected to persist in 2021, and additional shortfalls in tax revenue projections. Other important risks include: (i) a prolonged COVID-19 outbreak; (ii)

³² Jirama produces, transports and distributes electricity in Madagascar, while it ensures the supply of water through the country.

³³ <https://www.imf.org/en/News/Articles/2021/02/12/pr2139-madagascar-imf-mission-reaches-staff-level-agreement-on-an-ecf-arrangement>

³⁴ Cited in UNICEF 2017, Madagascar Malnutrition, Investment case

inadequate pro-poor growth; (iii) emergence of social dissatisfaction, and (iv) rising costs due to export bans for staple goods in source countries. Madagascar also remains highly vulnerable to trade shocks, including higher oil import bills and lower vanilla or mining export receipts, as well as natural disasters such as cyclones.

The most likely scenario would be the Alternative Scenario B.

A. Projected Implications for IFAD's country programme

(a) Lending terms and conditions

- IFAD 11 Lending Terms for Madagascar are as follows: 27% Grant and 73% Highly Concessional.
- In line with projected implications for the lending terms and conditions, if the country remains in the alternative scenario B, it is likely that the country could opt for a partial use of its IFAD12 PBAS allocations. It is also foreseen that it may be challenging for Madagascar to meet its domestic counterpart funding and beneficiary contributions, under such a scenario, given that domestic resources would be channelled to other priority sectors such as health.

(b) COSOP priorities and products

- Although it is foreseen that Madagascar would remaining within the "Alternative scenario B" for part of the COSOP period, which could make the authorities focus on other priority areas (e.g. health), agriculture is still expected to remain a priority for Madagascar, the country is therefore expected to request another investment project from IFAD, under IFAD12.

(c) Co-financing opportunities and partnerships

- The World Bank increased its lending commitments to Madagascar, from US\$310 million in 2020 to US\$398 million, in 2021.³⁵ Moreover, the World Bank Group has approved a US\$75 million COVID-19 Response Development Policy Financing in August 2020 to mitigate the impact of the COVID-19 crisis and lay the foundations for a sustainable recovery. This could represent co-financing opportunities, notably with the French Agency for Development and the IFC, particularly on digital agriculture and financial services. Opportunities for co-financing and direct collaboration will continue to be sought with the OPEC Fund, the African Development Bank, World Bank, GCF, Global Environment Facility (GEF), enhanced Adaptation for Smallholder Agriculture Programme (ASAP+), European Union (EU), and the German Agency for International Cooperation (GIZ).
- IFAD could also explore the possibility to engage with Madagascar and other Indian Ocean Island States, in the context of the Regional Programme for Food Security and Nutrition (PRESAN).

³⁵ [World Bank Overview for Madagascar, Jul. 31 2020](#)

Agricultural and rural sector issues

Questions relatives au secteur agricole et aux zones rurales

1. Avec 8 habitants sur dix qui résident en milieu rural, Madagascar demeure une société agraire dotée d'un grand savoir-faire traditionnel dans les systèmes de production agricole. Le secteur agricole continue d'occuper une place prépondérante dans son tissu économique avec une contribution au PIB et aux recettes d'exportation respectivement de 23 % et plus de 30% en 2019. En plus d'être le premier pays exportateur de vanille au monde, Madagascar a développé de plusieurs expériences réussies des marchés de niche de produits à haute valeur, comme le litchi, les épices, les huiles essentielles, les haricots verts, le cacao, les crevettes, etc. En dépit de l'existence de filières intégrées dans le commerce international, le secteur agricole reste caractérisé par sa faible performance avec un taux de croissance annuel moyen de 0,6% de 2010 à 2019, nettement en dessous du taux d'accroissement démographique de 3% par an et de l'objectif de croissance 6% préconisé par l'Union Africaine pour que le secteur joue pleinement un rôle moteur de l'économie.
2. En effet, Madagascar qui était un exportateur net de denrées alimentaires dans les années 60 importe maintenant entre 200 000 et 500 000 tonnes de riz sur le marché international. L'agriculture reste pour une large part une pratique traditionnelle de subsistance avec une faible utilisation des nouvelles technologies. La riziculture est prédominante avec une la production nationale est estimée à 9,1 millions de tonnes en 2019 et une un niveau de consommation par habitant de plus 100 kg par an. La production est dominée par les exploitations agricoles familiales (88%) qui pratiquent la polyculture. Après le riz, les cultures les plus répandues sont le maïs, le manioc, la patate douce, diverses légumineuses. Les cultures de rente (vanille, litchi, girofle, café, poivre ...) sont pratiquées le long de la côte est et dans le nord. Les légumes et les fruits constituent des activités d'appoint. Les cultures de rentes et les cultures d'exportation disposent d'importants atouts, mais leur développement dans la l'économie du pays se heurte à de nombreuses contraintes structurelles (infrastructures de base, organisation des acteurs de filières, etc.).

Atouts et potentiels

3. Madagascar regorge encore d'un énorme potentiel pour le développement de son secteur agricole. Du fait de sa localisation géographique, plusieurs facteurs de croisent pour créer la spécificité et la diversité écologique de Madagascar en particulier : (i) l'insularité avec une flore et une faune singulières (ii) la latitude qui place le pays en zone cyclonique plutôt vers le Nord et en zone semi-aride au Sud (iii) le relief qui sépare les étroits versants de l'Est plus arrosés de ceux de l'Ouest (iv) la géologie où se mêlent taches de roches volcaniques, épine dorsale granitique et zones alluvionnaires. Ces quatre facteurs se combinent pour donner une mosaïque de conditions de pluviométrie et de sols aux potentialités agricoles diverses. On distingue au moins onze zones agroécologiques principales, elles-mêmes sujettes à une forte diversité interne. Cette diversité agroécologique exige que les solutions proposées soient adaptées au contexte de chaque zone, mais elle offre surtout de hautes potentialités de développement d'une large gamme de systèmes de production agricole.
4. Les superficies de terres arables sont estimées à 36 millions d'hectare, dont seulement 8% sont exploitées. Les superficies irriguées sont évaluées à 106 000 ha avec un potentiel irrigable restant estimé à près de 400 000 ha. Ces possibilités d'extension des terres cultivables sont surtout situées dans les des zones peu

- peuplées, mais difficiles d'accès, principalement dans les régions de l'Ouest, mais aussi dans une certaine mesure bande littorale est.
5. En outre, 15 600 hectares³⁶ sont propices à l'aquaculture et 1 500 km² de lacs et lagunes et 340 km² de rizières à la pisciculture. Avec plus de 5 000 km de cote, il existe un grand potentiel de développement de l'économie Blue.
 6. Le sous-secteur de l'élevage est également caractérisé par une grande diversité des espèces animales adaptées au milieu naturel, et des savoirs traditionnels y compris dans les filières telles que l'apiculture, la production de soie ainsi que l'existence de 35 millions d'ha de pâturage. L'élevage est généralement associé à l'agriculture notamment à travers la traction animale, le transport, le piétinement de fond de rizière et l'apport du fumier. Plus de trois quarts des ménages ruraux s'y consacrent.
 7. Pour tous les systèmes de production agricole et d'élevage, il existe encore de larges marges de gain de productivité à travers l'adoption de technologies, de pratique et d'espèces améliorées. L'écart de rendement (différence entre les rendements moyens réalisés par les exploitants agricoles et les rendements potentiellement réalisables) des principaux produits agricoles reste très élevé. Cet écart est de l'ordre de 75 % pour le riz, plus de 77% pour le maïs, 60% pour le haricot et 76% pour le manioc. Avec l'accès aux variétés améliorées adaptées, aux bonnes pratiques agronomiques et aux marchés, les écarts de rendement peuvent être significativement réduits. Le taux d'adoption des semences certifiées est faible et plus de 90% des semences utilisées sont des semences de ferme de variétés traditionnelles³⁷. Le taux moyen d'application d'engrais est de 5 kg par hectare à Madagascar contre 16 kg en moyenne en Afrique subsaharienne. Le taux d'équipement en tracteur agricole est de 2 à Madagascar contre 27 en moyenne en Afrique subsaharienne. L'accès aux services de conseil agricole reste également très limité du fait de l'absence d'un service public de vulgarisation agricole.
 8. En outre, Madagascar peut compter sur un marché interne en développement rapide et les possibilités de substitution des principales importations. Des opportunités existent aussi à la fois sur les marchés régionaux et internationaux. Si les transports internes et les infrastructures restent, malgré les efforts en cours, une contrainte majeure, Madagascar pourra de plus en plus compter sur au moins six ports (Toamasina, Toliara, Mahajanga, Toalagnaro, Antsiranana, Manakara). Madagascar est doté de la force de travail nécessaire pour entreprendre le développement de ce potentiel et cette main d'œuvre disponible devrait continuer à s'accroître dans les deux prochaines décennies et à se tourner pour plus des deux tiers vers le secteur agricole.

Contraintes

9. En dépit des ressources naturelles de Madagascar et ses marges existants pour améliorer la productivité et augmenter la production, le secteur agricole peine à réaliser son plein potentiel. Les contraintes qui entravent le développement du secteur agricole malagasy sont multiples. Les principales sont énumérées ci-dessous.
10. La faible performance du secteur agricole est essentiellement imputable aux faibles investissements dans l'agriculture et dans les investissements de base. Historiquement les investissements de l'Etat dans ce secteur agricole ont été faibles, 4,85%³⁸ en moyenne sur la période 2014-19, alors que près de 80% de la population est rurale et que l'agriculture emploie plus de 70% de la population. En plus de la faiblesse des allocations budgétaires, le monde rural souffre aussi d'un

³⁶ Document provisoire Plan Emergent Madagascar- Secteur Agricole, MAEP 2020

³⁷ Madagascar Brief 2017 - The African Seed Access Index.

³⁸ www.resackss.org

déficit d'investissements dans les infrastructures de base à tous les niveaux (eau potable, pistes, etc.).

11. L'insuffisance des infrastructures physiques structurant, notamment l'enclavement, demeure un frein au développement de l'agriculture. Les investissements dans ce domaine manquent cruellement malgré l'existence des outils de planification territoriale. « L'indice d'accès rural (RAI), défini comme la part de la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route en bon état, est estimé à 11,4%, parmi les plus bas en Afrique. Cela signifie qu'environ 17 millions de ruraux ne sont pas connectés à la route »³⁹.
12. L'insuffisance du capital productif, notamment l'accès à la terre, aux infrastructures d'irrigation sur les exploitations ou cheptel, est la principale contrainte des petites exploitations, notamment des jeunes producteurs. Ce manque de capital productif ne leur permet pas de saisir les opportunités des marchés.
13. Du fait de la faiblesse des institutions rurales et des organisations des producteurs, les exploitants agricoles familiaux ont un accès limité aux services agricoles, un faible pouvoir de négociation, et une participation limitée aux instances de dialogue sur les politiques agricoles.
14. De par sa position géographique, Madagascar est très exposé aux catastrophes naturelles, notamment les cyclones tropicaux de l'océan Indien, les sécheresses cycliques de sa zone australe ou encore les invasions acridiennes. Avec le changement climatique, on note un dérèglement des calendriers culturels.
15. Le faible accès aux services financiers constitue une contrainte majeure au développement d'activités économiques en milieu rural. Parmi les sept institutions de microfinance les plus importantes, qui représentent plus de 89% des prêts et 73% des dépôts, deux sont impliquées dans le milieu rural (CECAM et PAMF). En effet, seul 18% d'adultes ont un compte auprès d'une institution financière ou d'un service d'argent mobile, contre une moyenne de 43% en Afrique Sub-Saharienne. Toutefois la finance digitale offre de nouvelles perspectives d'expansion de l'accès aux services financiers.
16. Une des contraintes majeures qui pénalisent le développement de toute activité agricole dans les zones rurales enclavées est l'insécurité rurale liée à la forte prévalence de vol de bétail et aux attaques à main armée.

Les cadres stratégiques et règlementaires sectorielles

17. La Politique Générale de l'État (PGE) donne les directives et les trajectoires à travers 4 socles (ou axes stratégiques) pour l'atteinte des objectifs de l'émergence à Madagascar. Les engagements dits « Velirano » traduisent les axes prioritaires et les résultats attendus, parmi lesquels est inscrite l'autosuffisance alimentaire de l'île. Le Plan Émergence de Madagascar (PEM) est en cours de finalisation, mais les priorités sectorielles (AEP) sont déjà identifiées et opérationnalisées par le MAEP à travers un contrat-programme annuel qui s'oriente vers « l'autosuffisance alimentaire et l'émergence d'un secteur Agricole moderne ». Le Programme Sectoriel Agriculture Elevage et Pêche (PSAEP) est aussi en ligne avec la PGE et le contrat programme annuel du MAEP dans le cadre du PEM. Ce vaste programme inclut 5 sous-programmes de 9 258,264 milliards Ar sur cinq ans. Le gap de financement est de 5 330,362 milliards Ar (57,57 %) pour la période 2016-2020.
18. Compte tenu de la pandémie du Covid-19 et de la nécessité de réponse immédiate, le MAEP a mis en œuvre son Plan de relance. Ce Plan comprend 8 axes stratégiques avec 25 actions prioritaires et est intégré dans le Plan multisectoriel d'urgence de Gouvernement.

³⁹ World Bank (2018) Project information document: Madagascar road connectivity

19. Initiée en 2005, la réforme foncière malgache favorise la formalisation des droits et la décentralisation de la gouvernance foncière par l'établissement de structures d'appui à l'émission de certificats fonciers. En 2015, la nouvelle Lettre politique foncière complète la réforme par la reconnaissance de différents types de tenure. Plus récemment, la réforme de la loi cadre sur les zones à statuts spécifiques et de la loi relative aux documents détériorés et aux terrains coloniaux entend répondre aux ambitions de l'Initiative pour l'émergence de Madagascar (2019) et la mise en place de Zones économiques spéciales. Compte tenu de l'impact des zones à titres spécifiques sur les populations locales, des efforts de concertation permettraient une prise en compte des droits existants. Enfin, la question de la durabilité des structures préétablies et la promotion de l'accès à la terre aux populations vulnérables (producteurs sans terre, les jeunes et les femmes) et leur sécurisation nécessitent des plus amples considérations.
20. Les principaux acteurs du secteur. Le MAEP et ses nombreux démembrements dont la mission consiste à « assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle en tenant compte du contexte de changement climatique, et à assurer l'émergence d'un secteur Agricole moderne et durable en adoptant une stratégie basée sur une politique d'autosuffisance alimentaire, de modernisation et de promotion de l'agrobusiness et une politique d'exploitation durable et rationnelle des ressources naturelles renouvelables » est au premier rang des acteurs du développement rural. Il est parmi les départements publics qui disposent le plus d'ancrage et de présence auprès des collectivités territoriales décentralisées, cependant l'insuffisance des investissements publics limite considérablement son rayon d'action dans l'accomplissement de sa mission.
21. Le Centre National de la Recherche Appliquée au Développement Rural (FOFIFA) créée en 1974 est la principale institution de recherche agricole du Système National de Recherche Agricole (SNRA) à Madagascar. C'est un Établissement Public sous la tutelle technique du MAEP et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. D'autres intervenants publics et privés complètent le dispositif SNRA. Les contraintes à surmonter par ces institutions sont principalement le gap financier, le gouffre qui sépare les chercheurs et les acteurs sur le terrain et la fuite des chercheurs à défaut de meilleure motivation. Les investissements dans la recherche dépendent essentiellement des financements extérieurs faute de budget suffisant de l'État.
22. Les Organisations de Producteurs (OP) et leur organisation faitière (OPF) sont les formes associatives à but non lucratif les plus répandues. Les fédérations sont apparues vers les années 2000 et les Coopératives n'ont réellement pris leur essor que très récemment. Grace aux différents appuis du Gouvernement et des partenaires, les OP ont gagnés en compétences et en légitimité au fil des années. Cependant, force est de constater qu'il reste une marge importante de progrès, notamment en matière d'efficacité dans les services aux membres, d'autonomie et de gouvernance afin de faire face aux contraintes économiques, politiques et aux réalités du marché.
23. Les interprofessions (OIP) sont une autre forme de réponse collective pour faire face au fonctionnement du marché. Leur système d'informations ne répond pas toujours aux besoins de leurs membres. On observe deux modèles d'OIP : le modèle interprofessionnel «privées» à la française (MPE, CTH, etc.) et le modèle anglo-saxon «Board» (Malagasy Dairy Board MDB). Mais faute de réglementation précise, c'est le statut de Groupement d'Intérêt économique (GIE) à but non lucratif qui prévaut.
24. Le Tranoben'ny Tantsaha Mpamokatra (TTM) ou «chambre d'Agriculture» créé en 2002 est un acteur important, car il a pour Mission de: «Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques de développement agricole, Défendre les intérêts des Producteurs». L'institution a connu un progrès certain avec l'appui du MAEP et

du FIDA à travers le projet AROPA, mais les problèmes internes et les récentes évolutions du contexte national l'ont quelque peu affaibli. La clarification de son statut et le recentrage de sa position dans l'environnement institutionnel actuel sera nécessaire pour l'affirmation de son mandat et le maintien de son rôle au sein du secteur.

25. Les opérateurs de marché du secteur privé, regroupés au sein de la Fédération des Chambres de Commerce et d'Industrie. Étant donné le contexte socioéconomique qui prévaut au pays, l'accroissement investissements privé constitue une pierre angulaire du développement du secteur. Ils occupent une place prépondérante dans les chaînes de valeur. Le MAEP, appuyé par ses partenaires dont le FIDA, œuvre activement dans l'établissement d'un cadre de collaboration et d'échange promouvant un partenariat de développement socioéconomique efficace et inclusif avec le secteur privé.
26. La Plateforme de Coordination Stratégique DR (PCoS-DR) est née en 2019 avec une co-présidence du MAEP, mais le Groupe des Bailleurs de Fond (GBF) et le Secrétariat Multi-Bailleurs (SMB) ont été créé en 1996. L'UE et l'AFD ont rejoint le GBF en 2000 pour inclure le développement rural et le secteur Agricole. Le GBF, devenu GBF-DR, et qui s'est traduit par l'élaboration d'un programme sectoriel agricole (PSA) devenu le PSAEP. Avec la constitution de la Plateforme de Coordination Stratégique DR (PcoS-DR), le SMB est devenu le Secrétariat permanent (SPCoS-DR). Le portefeuille des 14 bailleurs regroupé au sein de la plateforme s'élève à 1 059,09 millions USD en septembre 2019 dont 626,88 millions USD de dons et 432,21 millions USD de prêts. La lutte contre l'insécurité alimentaire inclut le plus de projets (10 projets), mais le développement des filières mobilise le plus de financement (295 millions USD). Les efforts de coordination des actions sont palpables depuis 2019, mais il faut souligner que c'est un des domaines où il encore nécessaire de faire des progrès majeurs pour l'essor du secteur.

Les leviers de développement de l'exploitation agricole familiale et du secteur en général:

- L'accès aux nouvelles technologies et pratiques agricoles pour une intensification durable des systèmes de production avec notamment l'accès de proximité aux variétés améliorées adaptées au contexte agroécologique et résistantes aux stresses biotiques et abiotiques ;
- L'amélioration de l'accès aux marchés des produits agricoles : développement des infrastructures de base y compris les routes, pistes et entrepôt, le partenariat avec les opérateurs privés pour la promotion de la contractualisation, les informations sur le marché, système de traçabilité et de labélisation ;
- Appui des efforts de digitalisation de l'offre des conseils agricoles et de finance rurale inclusive.
- La promotion de l'entrepreneuriat des jeunes ruraux à travers les formations et les dispositifs d'accompagnements adaptés ;
- L'institutionnalisation du marché foncier en milieu rural, l'amélioration de l'accès au foncier pour les populations vulnérables, en particulier les jeunes et les femmes
- L'appui aux OP, l'amélioration de la gouvernance et la redevabilité des OP, mais surtout le renforcement des services économiques aux petits producteurs ;
- La mise en place d'un mécanisme de gestion des risques agricoles;
- La planification territoriale intégrant la SA, les mesures de sauvegarde de la fragilité, la restauration des paysages forestiers et les infrastructures structurantes.

SECAP background study

SECAP background study outline

Introduction (0.5 pages)

Part 1 - Situational analysis and main challenges (7 pages)

Socio-economic situation and underlying causes
Environment and climate context, trends and implications

Part 2 - Institutions and legal framework (3 pages)

Institutions
Policy and regulatory frameworks
Programmes and partnerships

Part 3 - Strategic recommendations (4 pages)

Lessons learned
Strategic orientation
Strategic actions and targeting
Monitoring

References

Introduction

1. La note de la Procédure d'Evaluation Sociale, Environnementale et Climatique permet de mieux intégrer les enjeux environnementaux, climatiques et sociaux dans le programme pays du FIDA à Madagascar pour la période 2021-2024 (COSOP 2021-2024). L'objectif est d'assurer que les interventions du FIDA dans le cadre de ce COSOP 2021-2024 sont respectueuses de l'environnement, résilientes aux changements climatiques et socialement inclusives.
2. Le COSOP 2021-2024 est aligné à la Politique Générale de l'Etat définie par la Présidence de la République et en particulier avec les Vélirano 9 (autosuffisance alimentaire) et 6 (emploi décent pour tous) ainsi qu'au Plan Emergence Madagascar (PEM) 2019-2023, en cours de finalisation, qui correspond au programme stratégique de développement du pays pour la période susmentionnée. Il s'aligne également au Cadre de coopération des nations unies pour le développement durable (UNSDCF ou PNUAD) et au cadre stratégique du FIDA pour la période 2016-2025. En outre, les interventions du FIDA dans le cadre de ce présent COSOP contribueront aux efforts du Gouvernement pour l'atteinte des ODD, notamment l'ODD 1 (élimination de la pauvreté), l'ODD2 (élimination de la faim), l'ODD 5 (égalité entre les sexes), l'ODD10 (réduction des inégalités), l'ODD13 (lutte contre les changements climatiques) et l'ODD 17 (partenariats pour la réalisation des objectifs).
3. D'un point de vue méthodologique, cette note repose sur une revue de littérature et une analyse des projets et programmes du FIDA et des partenaires au développement à Madagascar, complétées par des consultations auprès des parties prenantes. La note présente le contexte de développement en mettant l'accent sur les aspects socio-économiques liés entre autres à la pauvreté, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, au genre et aux jeunes, ainsi que les aspects environnementaux et climatiques. Elle apporte des éléments d'analyse et propose des recommandations pour contribuer à la durabilité environnementale et sociale, mais aussi à l'adaptation aux changements climatiques.

Part 1 - Situational analysis and main challenges

Socio-economic situation and underlying causes

A. 1.1. Situation socio-économique et causes sous-jacentes

1.1.1. Economie

4. Avec un PIB par habitant qui est passé de 537 USD en 2019, à 503 USD en 2020 et projeté à 530 USD en 2021⁴⁰, Madagascar est classé dans la liste des Pays les Moins Avancés (PMA). Comparé au reste de l'Afrique subsaharienne, le revenu par habitant de Madagascar est en baisse et il est l'un des seuls pays à connaître une baisse de revenu en l'absence de conflits⁴¹. En effet, selon les données de la Banque Mondiale, le PIB par tête y était estimé à 132 USD en 1960 pour atteindre seulement 402 USD en 2015 ; alors que celui de l'Afrique Subsaharienne est passé de 117 USD à 1588 USD (multiplié par quatorze) durant la même période, soit un niveau quatre fois plus élevé.
5. La bonne tenue des élections de 2019 suivies d'une transition politique apaisée ont permis à la reprise de la croissance constatée depuis la crise de 2009. Les crises socio-politiques récurrentes ont limité les efforts du pays à chaque fois qu'il s'était engagé sur un sentier de croissance. Le taux de croissance est passé de 3,3% en 2014 à 4,2% en 2016 et 4,8% en 2019) de se poursuivre et un taux supérieur à 5% était attendu à partir de 2020. Cependant, cette croissance économique reposait principalement sur les secteurs secondaire et tertiaire et notamment sur le tourisme et le secteur manufacturier tourné vers l'exportation. Ces secteurs ont été particulièrement frappés par la pandémie de SARS-CoV-2 et les estimations les plus récentes⁴² pointent vers une récession de plus de 4% pour 2020 avec des perspectives de reprise qui restent incertaines pour le court et même le moyen terme. L'impact économique du covid-19 peut s'illustrer par les pertes en termes de recette douanières et fiscales résultant du confinement de deux mois qui a limité les activités économiques. Elles sont estimées à 10 000 milliards d'ariary (2,35 milliard d'euros) et 2 000 milliards d'ariary (470 millions d'euros), pour le fisc et la douane⁴³. A cela s'ajoutent les pertes de revenus pour les ménages et les entreprises. En effet, 64% des ménages avaient signalé une perte de revenus et 97% des entreprises une baisse de la demande de leurs produits et services durant le premier semestre de 2020⁴⁴.
6. Sur le long terme, la croissance économique cumulée reste en dessous de celle de la population. En effet, la population a quasiment été multipliée par cinq alors que l'activité économique a seulement triplé entre 1960 et 2017⁴⁵. Sur une période plus récente (2000-2016), la population a augmenté en moyenne de 2,9%, dépassant ainsi le taux de croissance économique qui a été de 2,6% en moyenne. Le PIB par habitant, en termes réels, est estimé⁴⁶ avoir régressé de plus d'un tiers depuis 1960.

1.1.2. Démographie

7. Madagascar connaît l'une des croissances démographiques les plus fortes d'Afrique Subsaharienne, avec une population qui a plus que doublé en deux décennies, passant de 12,2 à 25,7 millions d'habitants entre 1993 et 2018 selon l'Institut National de la Statistique-INSTAT. D'après les projections, cette population devrait continuer de croître dans les années à venir. Elle passerait de 35,6 millions de

⁴⁰ Ministère de l'Economie et des Finances. 2021. Loi n°2020-013 Portant Loi de Finances pour 2021.

⁴¹ Banque Mondiale. 2020. Mémorandum Economique de Madagascar: Bâtir sur les succès récents, une économie plus résiliente. <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/32794/Madagascar-Country-Economic-Memorandum-FR.pdf?sequence=6&isAllowed=y>

⁴² FMI février 2021

⁴³ Union Européenne. 2020. Assistance Technique à la Stratégie de Programmation Conjointe de l'UE et au Programme pour l'Efficacité de l'Aide à Madagascar Janvier 2020-Juillet 2021. Analyse Conjointe.

⁴⁴ Banque Mondiale. 2020. Perspectives Economiques de Madagascar : Tracer la voie de la reprise. Décembre 2020.

<http://documents1.worldbank.org/curated/en/475961608066887461/pdf/Madagascar-Economic-Update-Setting-a-Course-for-Recovery.pdf>

⁴⁵ Banque Mondiale. 2020. Mémorandum Economique de Madagascar: Bâtir sur les succès récents, une économie plus résiliente.

<https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/32794/Madagascar-Country-Economic-Memorandum-FR.pdf?sequence=6&isAllowed=y>

⁴⁶ Country Economic Memorandum, World Bank, 02/20

personnes en 2030 à 54 millions en 2050, pour atteindre presque 100 millions en 2100, selon le World Population Prospects 2019⁴⁷.

8. La population est majoritairement rurale, avec 80,5% vivant en milieu rural, contre 19,5% en milieu urbain d'après les résultats du recensement de 2018 (RGPH3)⁴⁸. Cette population est inégalement répartie, avec un peu plus de la moitié (52%) se concentrant dans quelques régions localisées dans le Centre et le Sud-Ouest du pays. Entre 1993 et 2018, les régions d'Analamanga et d'Atsimo Andrefana ont enregistré une hausse significative de leurs populations, pendant que Ihorombe et Bongolava affichaient les taux d'accroissement annuels moyens les plus élevés, avec 4,81% et 4,31% respectivement.
9. L'indice Synthétique de Fécondité (ISF), bien qu'étant caractérisé par une tendance à la baisse⁴⁹, illustrent ces disparités démographiques entre zones urbaines et rurales. Une femme donne naissance en moyenne à 4,6 enfants vivants, avec 3,4 enfants vivants en milieu urbain et 5,0 en milieu rural selon l'enquête MICS de 2018⁵⁰. La moitié des régions du pays affiche un ISF plus élevé que le niveau national ; notamment Androy (8,1), suivie d'Atsimo Atsinanana (6,4) et d'Atsimo Andrefana (5,9).
10. Les migrations internes (population recensée en 2018 déclarant avoir changé de district de résidence au moins une fois dans sa vie) ont concerné plus de 5 millions de personnes (20,8 % de la population) sans déséquilibre important entre hommes et femmes. Plus de la moitié de ces migrants (60.4%) vivent actuellement en milieu rural.
11. La population se caractérise par sa jeunesse, 64% âgé de moins de 25 ans ; 47% de moins de 15 ans, et près d'un tiers (32%) ont entre 10 et 24 ans. D'ici 2030, il est attendu 6,3 millions de jeunes malgaches en âge de travailler et l'arrivée de 1,2 millions de personnes à l'âge de 65 ans. On peut estimer pour les années qui viennent (sur la base des classes d'âge 15 à 19 ans en 2018) à environ 500 000 hommes et femmes (soit 250 000 ménages) par an le nombre de jeunes ruraux arrivant à l'âge de fonder une famille et d'entrer sur le marché du travail.
12. La densité moyenne de la population est de 43,4 hab./km². Les régions de la côte Ouest, malgré leur potentiel écologique et agricole restent peu densément peuplées : 7,6 hab./km² pour Melaky et 14,2 hab./km² du fait surtout de l'enclavement et 27 hab./km² pour Atsimo Andrefana et 29,7 hab./km² pour Boeny qui disposent de ports (Toliara et Mahajanga). Deux régions à très faible potentiel agricole (absence de sols) et situées sur les zones centrales d'altitude (Ihorombe et Betsiboka) ont des densités de l'ordre de 15 hab./km².

1.1.3. Pauvreté et inégalités

13. Madagascar figure parmi les pays les plus pauvres d'Afrique Subsaharienne. Selon la Banque Mondiale, le pourcentage de la population vivant sous le seuil de pauvreté (1,90 USD/jour en PPA de 2011) augmenterait de 74,3% à 77,4% entre 2019 et 2020. Ainsi, près de 1,38 millions de malgaches⁵¹ seraient tombés dans l'extrême pauvreté en une année seulement, ce qui s'explique en partie par la récession résultant de la pandémie du coronavirus. Ce taux de 2020 est presque similaire à celui enregistré durant la période 2005-2014, avec 77,8% de la population vivant avec moins de 1,9 USD/ jour en PPA. Si l'on se réfère à la méthodologie d'estimation de la pauvreté basée sur l'apport alimentaire minimal, près de 60% de la population

⁴⁷ https://population.un.org/wpp/Publications/Files/WPP2019_Volume-II-Demographic-Profiles.pdf

⁴⁸ INSTAT. 2019. Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-3) : Résultats provisoires du RGPH-3 de Madagascar. Février 2019. https://www.instat.mg/wp-content/uploads/Rapport-Prelim-2019_ver_final.pdf

⁴⁹ D'après les grandes enquêtes nationales, l'ISF est passé de 6,4 naissances vivantes par femme en 1992 à 4,6 en 2018

⁵⁰ INSTAT. 2019. Madagascar Enquêtes par grappes à indicateurs multiples, 2018 -MICS.2018. Rapport des résultats de l'enquête. INSTAT, Banque Mondiale, UNICEF, USAID. Aout 2019.

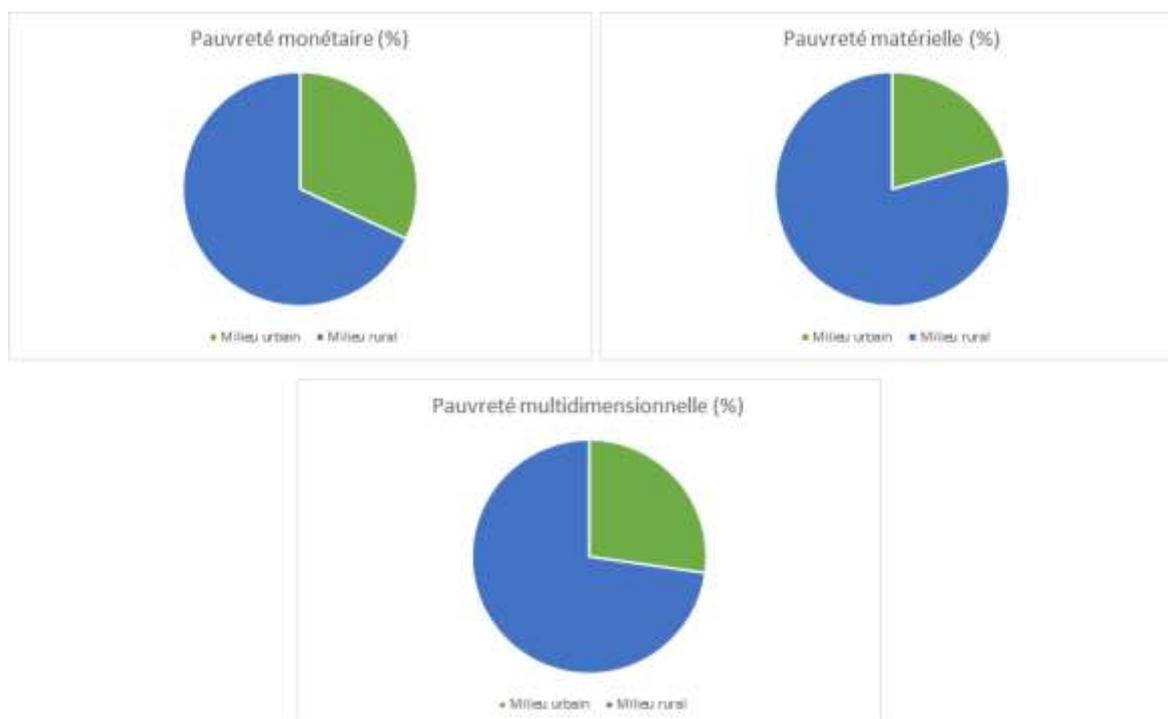
⁵¹ Banque Mondiale. 2020. Perspectives Economiques de Madagascar : Tracer la voie de la reprise. Décembre 2020.

<http://documents1.worldbank.org/curated/en/475961608066887461/pdf/Madagascar-Economic-Update-Setting-a-Course-for-Recovery.pdf>

est considérée comme extrêmement pauvre i.e. vivant de ressources dont la valeur est inférieure à ce que coûtent 2100 calories par jour.

14. La pauvreté touche davantage les ménages d'agriculteurs, (79% à 86% de pauvres), et les zones rurales (85% contre 40% en milieu urbain⁵²). Les régions Androy et d'Atsimo Atsinanana figurent parmi les plus touchées par la pauvreté avec des taux dépassant les 90%. Seules quatre régions (Anamalanga, Diana, Boeny et Sava) ont des taux inférieurs à la moyenne nationale. Ces disparités régionales sur la pauvreté monétaire qui affecte de manière disproportionnée les zones rurales sont confirmées par la pauvreté non monétaire, abordée ici à travers la pauvreté matérielle et la pauvreté multidimensionnelle.
15. S'agissant de la pauvreté matérielle, il est estimé que 71,5% de la population est pauvre matériellement c'est-à-dire en tenant compte uniquement du bien-être économique de l'individu⁵³. D'après les résultats du RGPH3, la pauvreté matérielle est plus présente en milieu rural (83,4%) qu'en milieu urbain (21,8%) ; Androy, Atsimo Atsinanana et Vatovavy Fitovinany étant les plus touchées avec plus de 90% de la population (**Figure 3**). En termes de pauvreté multidimensionnelle, les résultats du recensement de 2018 montrent que 74,2% de la population (soit près de 3 malgaches sur 4) sont pauvres, avec 84,4% en milieu rural et 31,2% en milieu urbain. L'analyse spatiale de la pauvreté multidimensionnelle met en exergue son ampleur dans les régions les plus touchées par la pauvreté monétaire et la pauvreté matérielle, notamment Androy, Atsimo Atsinanana et Vatovavy Fitovinany. (**Figure 3**).

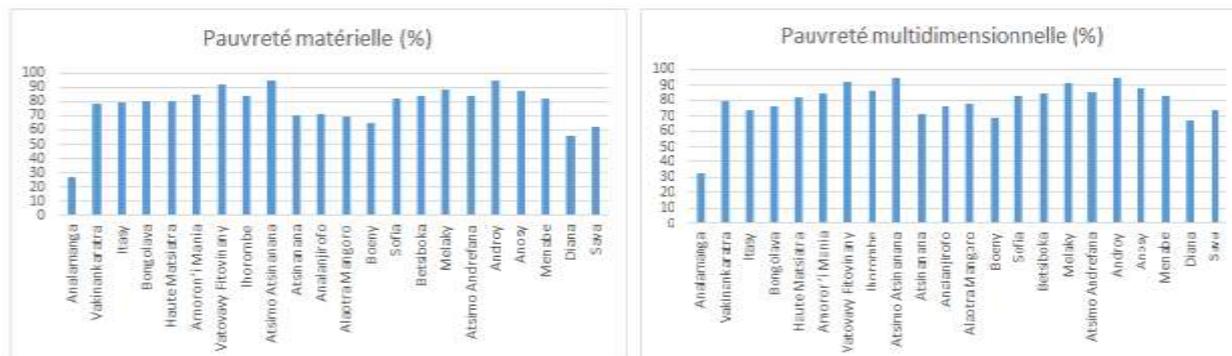
Figure 2 : Prépondérance de la pauvreté en milieu rural



Source : Données tirées des Résultats Globaux du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2018 de Madagascar (RGPH-3) - Tome 1 (INSTAT-CCER, 2020)

⁵² Banque Mondiale. 2020. Mémoire Economique de Madagascar: Bâtir sur les succès récents, une économie plus résiliente. <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/32794/Madagascar-Country-Economic-Memorandum-FR.pdf?sequence=6&isAllowed=y>

⁵³ INSTAT-CCER. 2020. Résultats Globaux du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2018 de Madagascar (RGPH-3) - Tome 1. Décembre 2020. USAID, UE, WB, UNDP, UNFPA.

Figure 3 : Pauvreté matérielle et pauvreté multidimensionnelle par région

Source : Données tirées des Résultats Globaux du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2018 de Madagascar (RGPH-3) - Tome 1 (INSTAT-CCER, 2020)

16. La pandémie de covid-19 vient aggraver une situation déjà critique concernant la pauvreté à Madagascar. Une analyse faite par le PNUD partant des données de l'enquête ENSOMD présente trois scénarios intégrant l'impact de la pandémie sur le taux de pauvreté. Dans le scénario de référence, caractérisé par une faible contraction de la demande due au covid-19, le taux de pauvreté serait de 72,1% et le pourcentage d'extrêmement pauvres serait de 57,4% (dont 3,1% le sont à cause de la pandémie). Dans un scénario où la contraction de la demande due à la pandémie serait plus importante, le taux de pauvreté serait de 76,4% et le taux d'extrême pauvreté de 62,9%, soit une hausse de 5,9 et 7,3 points de pourcentage respectivement comparé à la situation sans pandémie. Dans un scénario catastrophique, les taux de pauvreté et d'extrême pauvreté pourraient atteindre 79,2% et 66,2%, i.e. une augmentation de 8,6 et 10,6 points de pourcentage par rapport à la situation sans covid-19. Comme le montre la Figure 4, le nombre de pauvres et d'extrêmement pauvres augmente selon le scénario.

Figure 4 : Taux de pauvreté et nouveaux pauvres selon différents scénarios covid-19

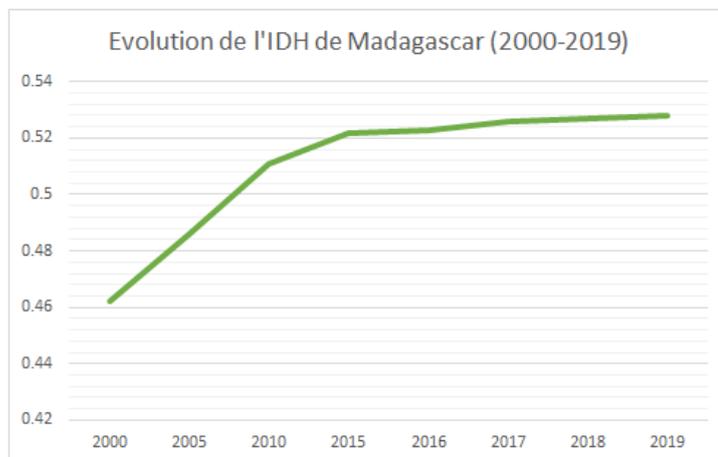
Source : Données tirées de PNUD (2020) sur l'Analyse Commune de Pays

17. En termes de développement humain, Madagascar figure au 164ème rang sur 189 pays et territoires, avec un Indice de Développement Humain (IDH) de 0,528 en 2019. Il se place ainsi dans la catégorie des pays à « développement humain faible », bien que son IDH soit supérieur à la moyenne de ce groupe de pays (0,513), mais inférieur à celle des pays d'Afrique subsaharienne (0,547)⁵⁴. Madagascar a réalisé des progrès en matière d'IDH durant les deux dernières décennies, passant de 0,462 à 0,528 entre 2000 et 2019, soit une hausse de 14,3% (Figure 5). L'examen des indicateurs de l'IDH montre une augmentation, particulièrement pour l'espérance de vie à la naissance qui s'est allongée de 16,0 années, la durée moyenne de la

⁵⁴ http://hdr.undp.org/sites/all/themes/hdr_theme/country-notes/fr/MDG.pdf

scolarisation qui a cru de 0,9 ans et la durée attendue de scolarisation qui a augmenté de 3,8 années entre 1990 et 2019.

Figure 5 : IDH de Madagascar de 2000 à 2019



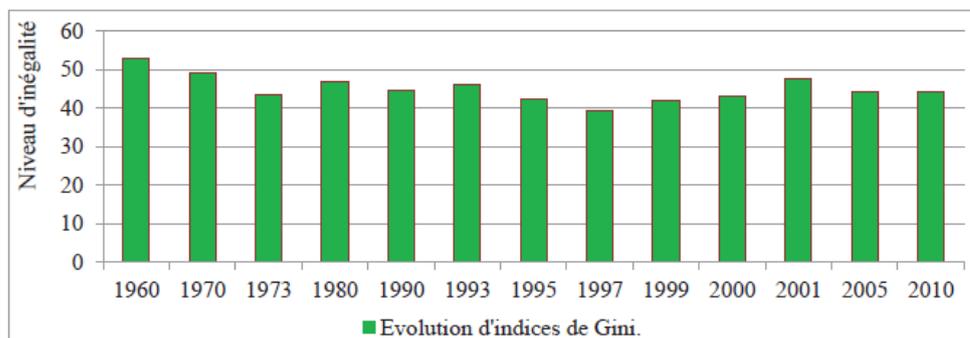
Source : Les données du PNUD ont été mobilisées pour cette figure⁵⁵

18. Madagascar connaît également des inégalités de revenus au regard de l'indice de GINI.. Avec un indice de GINI de 42,6 entre 2010 et 2017, les inégalités sont persistantes car les 40% les plus pauvres détiennent seulement 15,7% des revenus selon le rapport sur le développement humain de 2019. Contrairement à la pauvreté, les inégalités sont plus présentes en zones urbaines où les écarts de revenus entre riches et pauvres sont assez significatifs, alors que les revenus sont plus homogènes dans les campagnes.
19. Il est important de noter que les régions qui sont caractérisées par des niveaux élevés d'inégalités ne sont pas forcément celles qui affichent les taux de pauvreté les plus élevés. Les régions du Nord-Est et du Centre du pays sont celles qui affichent les niveaux d'inégalités les plus élevés⁵⁶ ; les régions du Sud et de l'Est étant les plus pauvres.

⁵⁵ http://hdr.undp.org/sites/all/themes/hdr_theme/country-notes/fr/MDG.pdf

⁵⁶ Banque Mondiale. 2014. Visages de la pauvreté à Madagascar : Evaluation de la pauvreté, du genre et de l'inégalité. Rapport n78131-MG. Avril 2014. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/18250?locale-attribute=fr>

Figure 6 : Evolution de l'indice de GINI de 1960 à 2010



Source : Données tirées de Mbima, C. (2017)⁵⁷

1.1.4. Sécurité alimentaire et nutritionnelle

20. Madagascar fait partie des trois pays, avec Tchad et Timor oriental, caractérisés par des niveaux élevés de faim au regard de l'indice de la faim dans le monde –Global Hunger Index- 2020. Bien que la faim y ait progressivement diminué sur les deux dernières décennies, avec un GHI qui est passé de 42,7 à 36 entre 2000 et 2020, le niveau de faim reste alarmant dans la Grande île classée 105ème sur 107 pays. La faim constituant un élément majeur de l'insécurité alimentaire, Madagascar se place parmi les dix derniers pays selon l'indice mondial de la sécurité alimentaire (108ème sur 113 dans le monde, et 25ème sur 28 pays en Afrique subsaharienne en 2019). Il est ainsi parmi les pays qui présentent les situations les plus préoccupantes en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle.
21. La prévalence de la sous-alimentation chez la population a augmenté entre 2004/2006 et 2017-2019, passant de 33,5% à 41,7% respectivement, selon la dernière édition de l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde (SOFI 2020⁵⁸). Sur la même période, le nombre de personnes sous-alimentées a presque été multiplié par deux passant de 6,1 à 11 millions. Parmi les causes sous-jacentes de l'insécurité alimentaire figurent la faible productivité agricole, l'enclavement des zones, l'état des infrastructures et l'absence de services de vulgarisation⁵⁹. A cela s'ajoutent les impacts des aléas et changements climatiques auxquels le pays est très vulnérable. Par ailleurs, les ménages les plus touchés par l'insécurité alimentaire sont ceux dirigés par les femmes, ou personnes âgées ou vivant avec un handicap, ceux qui ne possèdent pas de terres ou exploitent moins de 0,9 ha, les petits exploitants agricoles, les ménages sans force de travail, les ménages de taille élevée, les ménages à très fort taux de dépendance économique, et les ménages dont les dépenses mensuelles sont de l'ordre de 12.000 Ariary.
22. S'agissant de la situation nutritionnelle, Madagascar est l'un des pays au monde les plus affectés par la malnutrition chronique. En effet, il est classé à la 6ème place des pays africains où le pourcentage d'enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition est le plus élevé⁶⁰. Les enquêtes EDS, MICS et ENSOMD montrent que la situation ne s'est pas considérablement améliorée durant les deux dernières décennies, malgré une légère diminution de la prévalence depuis 2008. Selon le rapport SOFI 2020, le retard de croissance chez les enfants de moins de cinq ans était de 41,6% en 2019, soit un recul de plus de 5%, comparé à 2012/2013. La malnutrition aiguë n'a diminué que de 2% , i.e. 8% à 6% des enfants de moins de cinq ans qui en souffraient ; taux qui demeure au-dessus du seuil acceptable de 5%. L'insuffisance pondérale a augmenté durant la première décennie des années 2000, passant de 30% à 39% entre 2000 et 2008. Elle s'est améliorée en 2018 avec un

⁵⁷ Mbima, C. 2017. Inégalités de revenus des ménages ruraux à Madagascar. Economies et finances. Normandie Université. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01535958/document>

⁵⁸ FAO, IFAD, UNICEF, WFP and WHO. 2020. *The State of Food Security and Nutrition in the World 2020. Transforming food systems for affordable healthy diets*. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/ca9692en>

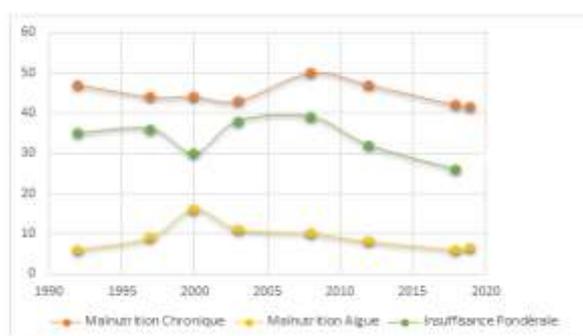
⁵⁹ Ministère de l'Economie et du Plan, PAM. 2018. Revue Stratégique Nationale « Faim Zéro » de Madagascar. Juillet 2018. <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/WFP-0000111111.pdf>

⁶⁰ <https://atlasocio.com/classements/sante/malnutrition/classement-etats-par-prevalence-de-la-malnutrition-afrique.php>

taux de 26%, ce qui reste malgré tout élevé comparé aux normes internationales. Quelle que soit la forme de malnutrition considérée, elle touche davantage les zones rurales qui affichent des prévalences plus élevées.

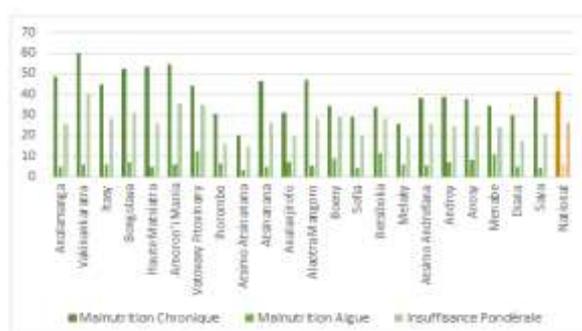
23. Comme pour la pauvreté, les régions du Sud sont les plus affectées par l'insécurité alimentaire, en plus de celles situées à l'Est et au Sud-Est. L'insécurité alimentaire s'est particulièrement aggravée dans les régions méridionales d'Androy, d'Anosy et d'Atsimo Andrefana. Selon les projections, plus du tiers de la population du Sud de Madagascar (1,35 millions de personnes) devrait être en situation d'insécurité alimentaire en 2021, soit le double de ce qu'il était l'année dernière⁶¹. Cette situation s'explique par la sécheresse mais également la pandémie de covid-19 qui a notamment empêché les migrations entre régions pour à la recherche d'emplois saisonniers. Quant à la malnutrition chronique, elle varie également selon les régions, allant de 20,4% à Atsimo atsinanana à presque 60% à Vakinankaratra selon le MICS de 2018. Les régions de Vakinankaratra, Bongolava, Haute Matsiatra et Amoron'i Mania affichent des taux de malnutrition chronique dépassant les 50%.
24. La malnutrition a des coûts sociaux et économiques considérables, indiquant l'urgence de mobiliser davantage d'efforts pour s'attaquer à ses causes sous-jacentes. Madagascar a subi une perte de 14,5% de son PIB à cause des effets cumulés de la sous-nutrition des enfants relativement aux dépenses de santé, dépenses scolaires et perte de productivité sur le marché de l'emploi⁶².

Figure 7 : Evolution de l'état nutritionnel des enfants de moins de cinq ans (1992-2019)



Source : EDS pour les années 1992, 1997, 2003 et 2008 ; ENSOMD pour 2012 ; MICS pour 2000 et 2018, et rapport SOFI pour 2019

Figure 8 : Etat nutritionnel des enfants de moins de cinq ans par région en 2018



Source : MICS 2018

1.1.5. Genre, Jeunes et Foncier

25. Selon l'Indice de Développement du Genre, qui est basé sur l'IDH ventilé par genre (ratio de l'IDH femmes/hommes), l'IDG de Madagascar est passé de 0,948 en 2014 à 0,952 en 2019. Durant cette période, Madagascar est ainsi passé du groupe de pays où le niveau d'égalité femmes-hommes dans l'IDH est moyen (groupe 3) à celui où ce niveau va de moyen à élevé (groupe 2). Avec un niveau de développement humain des femmes correspondant à 95% de celui des hommes, Madagascar est mieux classé que l'ensemble des pays d'Afrique Subsaharienne (IDG de 0,894 en 2019⁶³).
26. Au niveau du marché du travail, les femmes ont un niveau de rémunération qui est moins que les hommes en moyenne. En 2010, la différence a été de 34%, malgré une nette amélioration comparée à 2001 et 2005⁶⁴. Ce qui est confirmé par les

⁶¹ Madagascar : 1,35 million de personnes menacées par la faim en raison de la sécheresse et de la Covid-19 (PAM) | ONU Info (un.org)

⁶² https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/MADAGASCAR_Rapport%2BCDEA%2BFinal.pdf

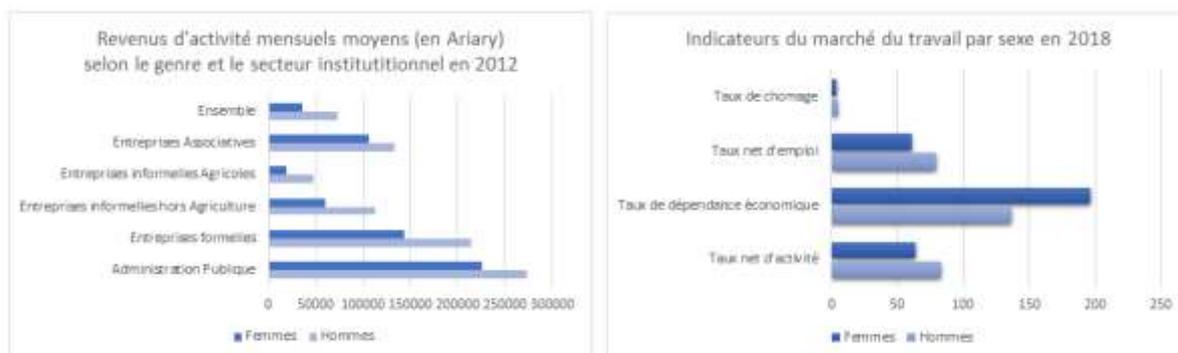
⁶³ http://hdr.undp.org/sites/all/themes/hdr_theme/country-notes/fr/MDG.pdf

⁶⁴ Banque Mondiale. 2014. Visages de la pauvreté à Madagascar : Evaluation de la pauvreté, du genre et de l'inégalité. Rapport n°78131-MG. Avril 2014. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/18250?locale-attribute=fr>

résultats de ENEMPSI sur les différences de revenus par secteur d'activités (Figure 9).

27. Les femmes actives représentent 63,8% des femmes en âges de travailler (15-59 ans) selon le RGPH3, proportion plus élevée en milieu rural (67,4%) qu'urbain (51,2%). La population féminine active est plus importante à Amoron'i Mania, Vakinankaratra, Itasy et Bongolava avec des proportions qui dépassent les 70%. Le taux net d'emploi et le taux net d'activité confirment les inégalités de genre, les femmes étant toujours désavantagées comparées aux hommes⁶⁵. Ces écarts s'expliqueraient par le fait que les femmes soient davantage employées dans l'agriculture et le secteur informel non agricole (où les revenus sont plus faibles) ; les hommes s'activant plus dans le secteur formel. Dans l'agriculture, les exploitations dirigées par les femmes sont caractérisées par une plus petite surface (1,3 ha vs. 1,8 ha pour les hommes), un revenu mensuel moindre (19 600 ariary vs. 47 100 pour les hommes), et un accès plus difficile aux équipements agricoles (41% vs. 29%)⁶⁶.

Figure 9 : Revenus d'activités par secteur institutionnel en 2012 et indicateurs du marché du travail en 2018 selon le genre⁶⁷



28. Sur le plan de la représentation politique, bien qu'étant encore faibles pour avoir des impacts significatifs, des efforts peuvent être notés quant à la présence des femmes dans les fonctions électives et nominatives. Le pourcentage de femmes ministres est passé de 9% en 2007 à 25% durant la période de transition (2011-2014)⁶⁸, pour atteindre 32% en 2020. Au niveau de la chambre basse, on est passé de 7,9% de sièges occupés par les femmes à l'Assemblée Nationale en 2007⁶⁹ à 17,9% en 2021 ; alors que la représentation au Sénat reste faible avec seulement 11,1% de sièges détenus par les femmes en 2020⁷⁰.
29. La violence basée sur le genre est un phénomène persistant dont les femmes et les filles sont victimes à Madagascar. Selon la loi n°2019-008 y afférant, est considérée comme violence basée sur le genre « tout acte de violence dirigé contre une personne en raison de son sexe, et causant ou pouvant causer un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée ». L'enquête MICS2018 renseigne que : i) 13,5% des femmes âgées de 15-49 ans ont subi des violences sexuelles au cours de leur vie, dont plus du quart ont déclaré l'avoir subi du fait de leur ancien mari/partenaire ; ii) 32,4% ont subi des violences physiques depuis l'âge de 15 ans, et dont 88,2% en ont été victimes à cause de leur mari/partenaire ; iii) 37,7% des femmes âgées de 15 à 49 ans ont été victimes de violences physiques ou sexuelles. Au niveau régional, Analamanga, Sofia et Anosy affichent les prévalences les plus élevées de femmes victimes de violences physiques, avec des taux de plus de 40%. Quant à la violence

⁶⁵ INSTAT-CCER. 2020. Résultats Globaux du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2018 de Madagascar (RGPH-3) - Tome 1. Décembre 2020. USAID, UE, WB, UNDP, UNFPA.

⁶⁶ Selon les données compilées par la BAD en 2016

⁶⁷ Source : ENEMPSI⁶⁷ pour la figure de gauche et RGPH3 pour la figure de droite

⁶⁸ EISA. 2014. Des femmes en quête de pouvoir. <https://www.eisa.org/pdf/mad2014women.pdf>

⁶⁹ <http://archive.ipu.org/wmn-f/arc/classif311207.htm>

⁷⁰ <https://data.ipu.org/fr/women-ranking?month=1&year=2021>

- sexuelle, les régions les plus concernées sont Bongolava, Itasy, Menabe et Vakinankaratra pour des prévalences supérieures à 20%.
30. Le mariage précoce est une réalité pour beaucoup de jeunes filles malgaches. Selon la dernière enquête MICS, 2 filles sur 5 se marient ou entrent en union conjugale avant l'âge de 18 ans, le milieu rural est plus impacté et les cinq régions qui affichent les taux les plus élevés (entre 50% et 60%) sont Atsimo Atsinanana, Atsimo Andrefana, Melaky, Betsiboka et Sofia.
 31. La population malgache est jeune. Les résultats du RGPH3 de 2018 indiquent que les moins de 25 ans représentent 64% de la population totale, et les moins de 15 ans font 41,3%. En outre, l'âge médian est de 18 ans (i.e. une personne sur deux a moins de 18 ans) et l'âge moyen de 22,4 ans en 2018. Cette structure a changé en moins d'une décennie puisque les moins de 25 ans représentaient plus de 34% de la population et l'âge moyen était estimé à 33,3 ans selon l'Enquête Nationale pour le Suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement- ENSOMD 2012-2013. La part de la population jeune continuera d'augmenter jusqu'en 2030, date à laquelle il est attendu 6,3 millions de jeunes malgaches en âge de travailler.
 32. Face à la croissance de la population jeune, il est impératif de créer les conditions pour les aider à saisir des opportunités d'emplois attractifs et productifs pour absorber cette main d'œuvre. Entre 2014 et 2018, il est estimé que 38 200 emplois formels ont été créés en moyenne par an, alors que 480 000 jeunes entrent sur le marché du travail chaque année⁷¹. Pour le milieu rural en particulier, considérant la classe d'âge 15-19 ans en 2018, on peut estimer pour les années à venir à environ 500 000 hommes et femmes (soit 250 000 ménages) par an, le nombre de jeunes ruraux arrivant à l'âge de fonder une famille et d'entrer sur le marché du travail.
 33. Les jeunes sont plus touchés par le chômage et le sous-emploi. En effet, 50% des chômeurs sont âgés entre 15 et 20 ans selon les résultats du RGPH3. Les trois-quarts des chômeurs avaient moins de 30 ans (75,3 %) et neuf sur dix moins de 40 ans (90,4 %) en 2012⁷². Le taux de sous-utilisation de la main d'œuvre jeune à Madagascar était de 75,4% en 2015⁷³. Pour toutes les tranches d'âge, les jeunes

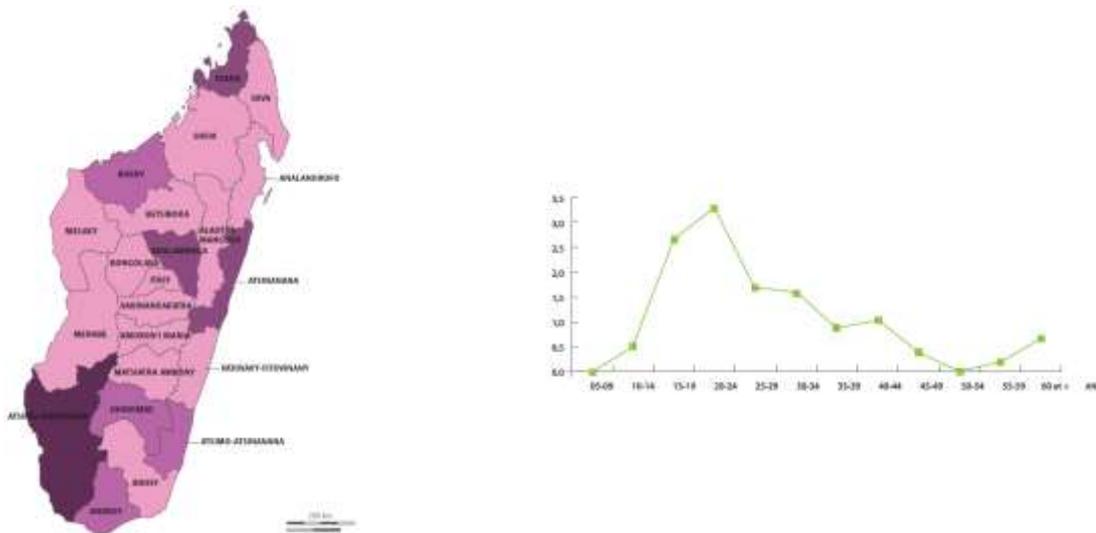
⁷¹ Banque Mondiale. 2020. Mémoire Economique de Madagascar: Bâtir sur les succès récents, une économie plus résiliente. <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/32794/Madagascar-Country-Economic-Memorandum-FR.pdf?sequence=6&isAllowed=y>

⁷² INSTAT. 2013 sur l'ENEMPSI

⁷³ ETVA 2014

âgés de 20 à 24 ans ont un taux de chômage plus élevé (3,1%) que le reste de la population active (Figure 10)⁷⁴.

34. Figure 10 : Taux de chômage par région et par tranche d'âges



Source : INSTAT, 2013⁷⁵

35. Les jeunes connaissent souvent un chômage de longue durée, car on estime que 6 jeunes sur 10 ont passé plus d'un an au chômage et seulement 18,9% le sont depuis moins de trois mois⁷⁶. Le chômage augmente avec le niveau d'études des jeunes, les universitaires étant les plus touchés avec un taux de chômage de 4,9%, contre 0,5% pour les individus sans « instruction ». Le taux de chômage étant plus élevé dans des régions comme Atsimo-Andrefana, Analamanga et Atsinana (Figure 10). Entre 2012 et 2015, la proportion des jeunes NEET (en pourcentage de la population des 15-24 ans) est passé de 3,79 à 6,78⁷⁷ ; les jeunes femmes étant les plus affectées par le sous-emploi que les jeunes hommes.
36. Les jeunes ont des problèmes pour l'accès au foncier surtout avec la croissance démographique. Limitées à 1,2 ha en 1984 et égales à 0,87 ha en 2004, ces exploitations ne seraient plus que de 0,61 ha en 2024⁷⁸. Bien que les modalités d'accès au foncier évoluent, les jeunes ménages (jusqu'à 35 ans) disposent de superficies inférieures à celles de leurs aînés (1,5 ha contre 2,16 ha) et ils ont de plus en plus recours aux marchés fonciers⁷⁹. En effet, on estime que 57% des jeunes ménages ont eu recours au marché pour accéder à la terre, mais l'héritage reste le principal mode d'accès au foncier car il a permis à 66% des jeunes de moins de 35 ans d'accéder à au moins une parcelle.
37. Madagascar s'est engagé dans une réforme foncière avec le lancement de son Programme National Foncier depuis 2005, mettant l'accent sur la formalisation des droits et la décentralisation de la gouvernance foncière. La réforme foncière a conduit à l'adoption de la loi 2005-019 du 17 octobre 2005, portant sur les principes régissant les statuts des terres applicables à Madagascar. En 2015, une nouvelle lettre de

⁷⁴ A défaut d'avoir des données plus récentes, nous utilisons ici celles de l'Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel - ENEMPSI - dont le rapport publié par l'INSTAT date de Novembre 2013.

⁷⁵ INSTAT. 2013. Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel - ENEMPSI 2012. BIT, DIAL, INSTAT, PNUD. Etude Nationale. Novembre 2013

⁷⁶ INSTAT. 2014. Enquête sur la Transition des Jeunes vers la Vie Active- ETVA Madagascar 2013. Etude nationale, mai 2014. BIT, INSTAT Madagascar.

⁷⁷ https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms_244496.pdf

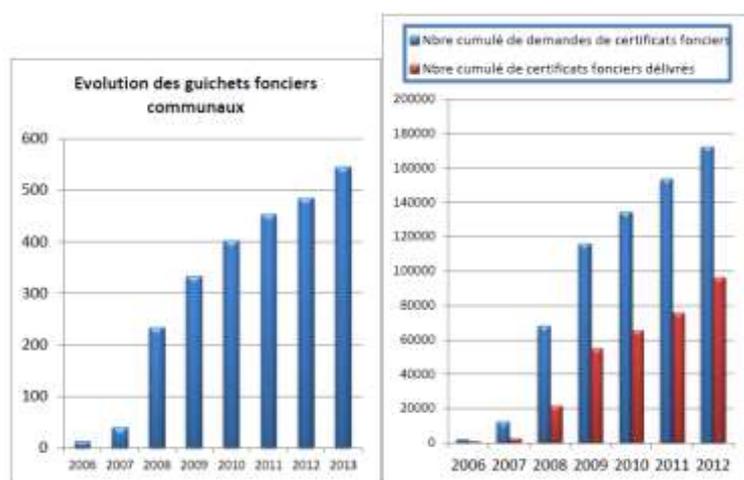
⁷⁸ <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SL.UEM.NEET.ZS?locations=MG&view=chart>

⁷⁹ Belières, J.-F., Burnod, P., Rasolofo, P., Sourisseau, J.-M. (2016). « L'illusion de l'abondance : enjeux fonciers agricoles dans le Vakinankaratra à Madagascar », in D. Pesche et al. (éd.), Une nouvelle ruralité émergente. Regards croisés sur les transformations rurales africaines, Montpellier, Cirad, Nepad, p. 56-57.

⁷⁹ Burnod, P., Rakotomalala, H., Andriamanalina, Di Roberto, H. 2016. Composer entre la famille et le marché à Madagascar: Evolution de l'accès des jeunes agriculteurs à la terre. Afrique Contemporaine, 2016/2 numero 259, pages 23-39. <https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2016-3-page-23.htm?contenu=article>

politique foncière a été adoptée, qui vient consolider la réforme foncière de 2005, et le Programme National Foncier mis à jour pour la période 2016-2030.

38. Les Communes disposant d'un guichet foncier sont en mesure de délivrer des certificats fonciers sur les propriétés privées non titrées, avec une valeur juridique presque égale à celle du titre et selon des procédures locales plus rapides et moins onéreuses. On note une augmentation du nombre de guichets fonciers communaux et de certificats fonciers demandés et délivrés (Figure 11).
39. Les progrès notés suite à la réforme foncière se sont considérablement ralentis avec la crise politique de 2009-2014, qui a vu le désengagement de la plupart des bailleurs de fonds. Pendant cette période de transition, 50% des guichets se sont ouverts et 65% des certificats fonciers ont été délivrés⁸⁰. Cependant, avec la nouvelle administration, le processus de réforme foncière a été relancé conduisant à la création de 510 bureaux fonciers locaux et à la délivrance de plus de 250 000 certificats fonciers au niveau national en 2018. Dans le cadre de ses opérations d'investissement à Madagascar, le FIDA soutient les efforts du Gouvernement dans le cadre de la réforme foncière en appuyant ces guichets fonciers à travers le projet AD2M.
40. Figure 11 : Evolution des guichets fonciers communaux et délivrance de certificats fonciers



Source: Banque Mondiale⁸¹

L'accès au foncier constitue un problème majeur pour les femmes, même si le cadre juridique reconnaît l'égalité des sexes dans les droits fonciers et les protège en cas de divorce ou héritage. Cependant, seulement 15% des terres officiellement enregistrées sont au nom d'une femme, contre 52% pour un homme⁸². Le Programme National Foncier (2016-2020) contribue à corriger ces insuffisances en mettant davantage l'accent sur les droits fonciers des femmes. **1.1.6. Groupes marginalisés et peuples autochtones**

41. Parmi les groupes marginalisés figurent les personnes en situation de handicap, les enfants exploités pour le travail et certains groupes minoritaires. Selon le recensement de 2018, les personnes en situation de handicap sont estimées à 154 255 (soit une prévalence de 0,6%), dont la grande majorité se trouve en milieu

⁸⁰ http://documents1.worldbank.org/curated/pt/130911468086644653/047856072_2014072250100743/additional/883230REPLACEMENT00Box385221B00PUBLIC0.pdf

⁸¹

http://documents1.worldbank.org/curated/pt/130911468086644653/047856072_2014072250100743/additional/883230REPLACEMENT00Box385221B00PUBLIC0.pdf

⁸² FAO. 2018. 2018b. *Gender and Land Rights Database: Madagascar*. http://www.fao.org/gender-landrights-database/country-profiles/countries-list/general-introduction/en/?country_iso3=MDG

rural (82,2%). Les hommes sont plus concernés par cette situation que les femmes jusqu'à 64 ans, avec des prévalences respectives de 0,7% et 0,6%.

42. Le pourcentage du travail des enfants est de 17,4% en 2018 selon le RGPH-3, mais il est deux fois plus élevé en milieu rural qu'urbain (19,5% contre 7,1%). Quel que soit le milieu, les garçons sont plus touchés par ce phénomène, même si la différence reste faible au niveau urbain. Selon le MICS de 2018, les enfants entrent à un très bas âge dans le marché du travail, avec 36% de ceux ayant entre 5 et 11 ans qui exercent des activités économiques, et près d'un enfant sur trois de 5-17 ans travaille dans des conditions dangereuses. Analamanga, Vakinankaratra, Atsimo Andrefana, Sofia et Haute Matsiatra sont les régions les plus affectées.
43. Parmi les groupes minoritaires figure la communauté nomade de chasseurs-cueilleurs appelée « Mikea ». Ils sont estimés à 300 voire 400 personnes et vivent dans la forêt Mikea de la région d'Atsimo Andrefana. Habitant une aire protégée, ils sont progressivement engagés dans l'écotourisme avec les complexes hôteliers riverains. Ils sont menacés par de nouveaux arrivants dans la forêt, en plus du changement climatique, mais ne bénéficient toujours pas de reconnaissance par l'Etat. Leur protection et promotion repose essentiellement sur la société civile.

1.1.7. Dépenses publiques et investissements dans les secteurs sociaux : le cas de la nutrition

44. Le budget du secteur s'élève à 98,5 milliards d'Ariary en 2019, soit une hausse de 37% par an depuis 2017 avec un montant de 52,3 milliards d'Ariary⁸³. Cette hausse annuelle est de 28 %, et le budget de la nutrition de 42,26 milliards d'Ariary en 2019, contre 25,89 milliards d'Ariary en 2017, en écartant l'inflation. Parmi les programmes qui ont conduit à la hausse du budget nutrition figure le Programme d'appui au développement mis en œuvre par le Programme National de Nutrition Communautaire (PNNC) dont le budget a été multiplié par 15 entre 2016 et 2019. La répartition économique montre que les investissements représentent la majeure partie du budget de la nutrition, et selon la répartition par programme le PNNC représente 70% du budget total de la nutrition. Le financement du secteur repose majoritairement sur les ressources externes correspondant à 82% du budget sur la période 2015-2019, malgré les efforts notés sur le financement interne (18,45% en 2015 à 24% en 2018).

B. 1.2. Contexte environnemental et climatique : tendances et implications

1.2.1. Défis environnementaux et impacts sur le développement agricole et la pauvreté rurale

1.2.1.1. Géographie et zones agroécologiques

45. Situé dans l'océan indien, Madagascar est la cinquième plus grande île du monde qui s'étend sur une superficie de 587 040 km². Il bénéficie de plus de 5 000 km de côtes marines et il est séparé du continent africain par le Canal de Mozambique. Le relief divise le pays en trois bandes, du nord au sud, notamment une bande côtière étroite à l'est, des hauts plateaux au centre et une zone de plateaux plus bas et de plaines à l'ouest. Les hauts plateaux centraux, d'une altitude oscillant entre 800 et 1 500 m, couvrent 60% de l'île.. Madagascar compte différentes zones agro écologiques, qui se distinguent de par le climat, les sols et la végétation comme l'illustre le Tableau 2.

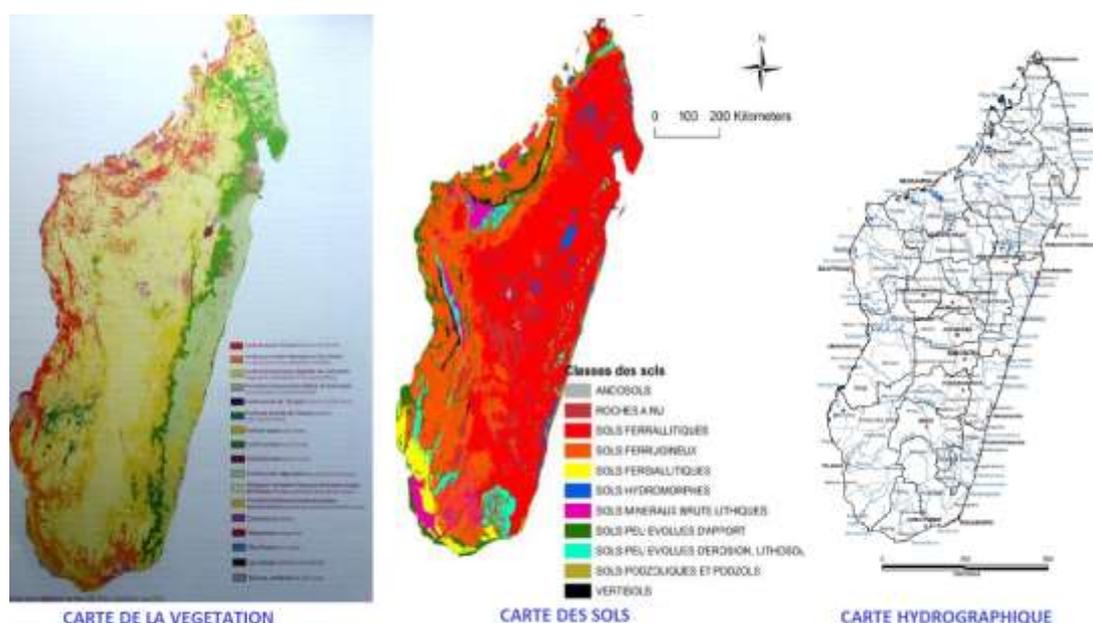
Tableau 2: zones agroécologiques

⁸³ <https://www.unicef.org/esa/media/7276/file/UNICEF-Madagascar-2019-Nutrition-Budget-Brief.pdf>

qu'elles soient abondantes, les ressources en eau du pays sont inégalement réparties et menacées par les effets des changements climatiques.

48. Madagascar dispose d'une biodiversité unique et riche. D'après le 6ème rapport national sur la diversité biologique, la plupart des taxons autochtones représente plus de 80% d'endémisme. Le pays dispose de milliers d'espèces de flore et de faune endémique qui sont utilisées au niveau local ou exportées pour diverses utilisations (ornementale, cosmétique, médicinales, etc.). Les forêts tropicales humides à l'Est du pays, et sèches au Sud et à l'Ouest, sont l'un des espaces les plus riches en termes de biodiversité. L'île concentre 294 espèces d'oiseaux, dont 107 sont endémiques et 247 espèces d'amphibiens, avec 245 endémiques⁸⁶. Toutefois, cette biodiversité est menacée, avec la dégradation des écosystèmes entraînant la perte d'espèces menacées, avec des impacts négatifs sur les services écosystémiques et les biens environnementaux.

Figure 12 : carte de la végétation, carte pédologique et carte hydrographique de Madagascar



1.2.1.3. Secteurs du développement rural : Agriculture, Elevage, Pêche et Foresterie

49. L'agriculture est un secteur important sur le plan économique et social. En effet, 83,2% des ménages déclarent être des ménages agricoles et 77,9% considèrent l'agriculture comme leur activité principale⁸⁷. Elle emploie 68% de la population active malgache pour 23% du PIB, et fournit l'essentiel de la consommation alimentaire des ménages⁸⁸. Le pays dispose encore d'un important potentiel de croissance dans le secteur, par l'amélioration de la productivité, de la mise sur le marché et de la valorisation des produits, mais aussi la possibilité d'extension des surfaces cultivées. En 2011, on estimait que les terres ayant une vocation éventuelle pour des formes d'agriculture ou d'élevage (hors forêt, sol nu, zones urbaines, etc.) représentaient 70% environ du territoire⁸⁹. Les terres affectées à l'élevage comptaient pour 64,7%, mais avec souvent une possibilité de reconversion en terres agricoles limitée, voire inexistante (pentes fortes, sols squelettiques, aridité). Les surfaces de cultures annuelles (y compris riz et irriguées) représentaient 6% du territoire et les cultures permanentes (e.g. cacao et fruitiers) ne correspondaient

⁸⁶ <https://www.wvf.fr/espaces-prioritaires/madagascar>

⁸⁷ INSTAT-CCER. 2020

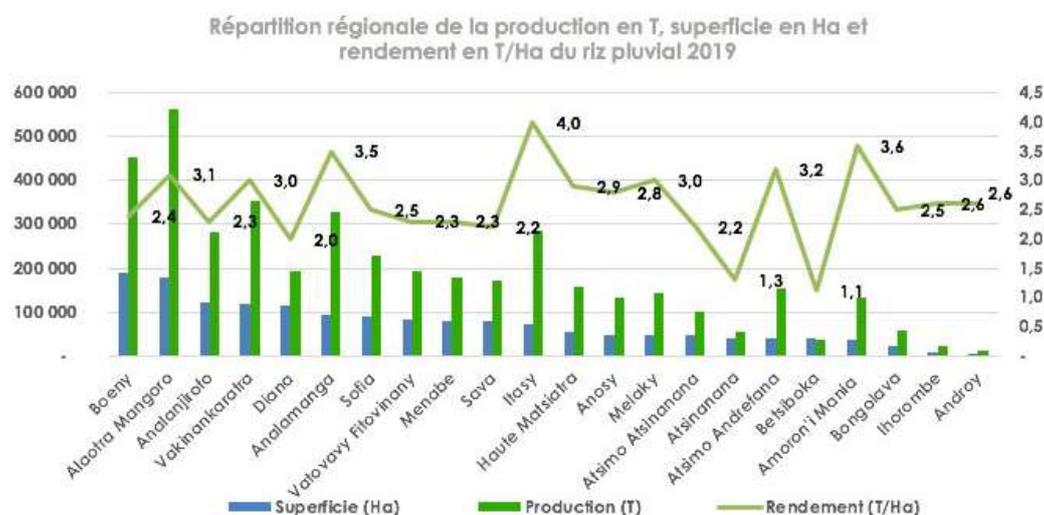
⁸⁸ FAO, PAM et MAEP. 2019. Rapport Spécial : Evaluation de la Production Agricole et de la Sécurité Alimentaire à Madagascar- EPASA 2019 Madagascar. Décembre 2019. https://iscluster.org/sites/default/files/documents/rapport_final_epasa_2019.pdf

⁸⁹ https://www.indexmundi.com/madagascar/land_use.html

qu'à 1%. En une décennie, des changements importants se sont opérés, avec notamment une réduction des aires pastorales et des forêts au profit des surfaces cultivées..

50. Le riz est une des principales spéculations du pays. La production totale de la campagne 2018-2019 est estimée à 4 231 000 tonnes de paddy, soit une augmentation de 5% par rapport à la précédente campagne, avec un rendement moyen sur culture irriguée de 2,73 tonnes à l'hectare⁹⁰. A côté du riz, les autres spéculations traditionnellement cultivées sont le manioc, les haricots, le maïs et dans une moindre mesure les autres tubercules. Contrairement à l'agriculture traditionnelle, l'agriculture contractuelle occupe un pourcentage assez faible des exploitations agricoles, avec moins de 10% du total. Par ailleurs, le pays dispose d'un secteur agroalimentaire diversifié, mais encore très limité, qui s'est développé autour de marchés de niche clés, tels la vanille et le litchi. Madagascar occupe une position dominante sur le marché de la vanille au niveau international, avec plus de la moitié des exportations mondiales depuis 2014⁹¹. En 2017, les exportations de vanille représentaient 26% des recettes d'exportation du pays, soit 6,8% du PIB national, et le secteur occupait plus de 80 000 producteurs et 6 000 intermédiaires⁹². L'agriculture biologique et l'agriculture intelligente face au climat se développent également.

Figure 13 : Production, superficie et rendement du riz pluvial au niveau régional en 2019



51. L'élevage, à travers la filière bovine et l'aviculture, revêt une importance économique, sociale et culturelle au niveau national. L'utilisation du cheptel dépend de la région, par exemple dans le nord et le sud le cheptel bovin est un moyen d'épargne utilisé lors des cérémonies. Les estimations de la FAO font état de 10 284 429 têtes de bovins, 2 173 624 têtes d'ovins et de caprins, 1 692 710 de porcs et 48 617 000 de volailles (**Error! Reference source not found.**)..

Tableau 3 : Nombre d'animaux d'élevage à Madagascar

| Animaux vivants | Recensement agricole | Estimations | | | | |
|-------------------------|----------------------|-------------|------------|------------|------------|------------|
| | 2005 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
| Bovins | 9 500 140 | 10 030 000 | 10 198 800 | 10 280 300 | 10 301 490 | 10 284 429 |
| Ovins et caprins | 1 914 072 | 2 311 000 | 2 313 000 | 2 280 562 | 2 181 597 | 2 173 624 |

⁹⁰ Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et la Pêche -MAEP. 2019. Rapport annuel 2019 : vers l'autosuffisance alimentaire et l'émergence d'un secteur agricole moderne. <https://www.maep.gov.mg/wp-content/uploads/pdf/RAPPORT%20MAEP%202019%20FINAL.pdf>

⁹¹ FAOStat. 2018

⁹² Banque Mondiale. 2020

| | | | | | | |
|------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Porcs | 1 247 041 | 1 500 000 | 1 585 600 | 1 625 200 | 1 669 000 | 1 692 710 |
| Volailles | 29 150 448 | 36 450 000 | 45 886 000 | 46 765 000 | 47 797 000 | 48 617 000 |

Source: EPASA, 2019

52. Le secteur de la pêche et de l'aquaculture est essentiel pour l'économie, la génération de revenus et la sécurité alimentaire et nutritionnelle. En effet, ce secteur pesait près de 7% du PIB, représentait 6,6% des exportations et constituait la source de revenus de près de 1,5 million de malgaches en 2018⁹³. En outre, il contribue à 20% de la consommation de protéines animales du pays. L'importance du secteur s'explique par les énormes ressources marines et côtières dont dispose le pays, avec 5 600 km de côtes, une zone économique exclusive maritime couvrant plus d'un million de km² et plus de 117 000 km² de plateau continental.
53. Madagascar a près de 8,5 millions d'hectares de forêts naturelles selon le rapport sur l'avenir de l'environnement de 2017- RAEM 2017. On distingue trois grands écosystèmes forestiers, les forêts humides de l'Est, les forêts sèches de l'Ouest et celles à épineux au Sud, auxquelles s'ajoutent la forêt littorale, la forêt tapia, les mangroves et les forêts de plantation.
54. Malgré l'importance de l'agriculture, l'élevage, la pêche et la foresterie sur les plans économiques et sociaux, les nombreuses pressions exercées par leurs systèmes d'exploitation sur les ressources naturelles constituent des défis majeurs pour la protection de l'environnement. Dans la partie orientale de l'île, l'érosion hydrique est la plus fréquente et la plus destructrice car l'effet des ruissellements conduit à l'acidification et au décapage des sols en amont entraînant un dépôt de sable en aval. Dans la partie occidentale, l'insuffisance des précipitations combinée à l'élévation de la température fragilise les ressources naturelles notamment forestières qui y sont présentes. A cela s'ajoute près des côtes une alimentation moindre des nappes phréatiques littorales qui permet des intrusions salines affectant les sols.
55. Avec l'agriculture sur brûlis, dont la pratique reste illégale, on observe une diminution importante des ressources forestières ainsi qu'une perte de biodiversité. Entre 2000 et 2010, le développement de la culture sur brûlis dans la partie orientale de l'île a entraîné une perte de 81 500 hectares de couvert forestier⁹⁴. La déforestation qui est plus accentuée sur l'ensemble de la zone littorale, s'étend jusqu'aux zones de moyenne à haute altitude et menace la biodiversité. Les régions les plus impactées par cette pratique sont Vatovavy Fitovinany et Atsinana, où se trouvent près de 70% des surfaces concernées et où elle permet aux ménages d'étendre les superficies exploitées⁹⁵. Dans la partie Ouest et Sud-Ouest, la déforestation en faveur des zones de pâturages a entraîné une perte de plus de 85 600 ha en 10 ans. Le taux annuel de déforestation a presque doublé pour les forêts sèches passant de 1,80% en 2005-2010 à 2,29% en 2010-2013, comparées aux forêts humides avec 0,50% et 0,94% pour les mêmes périodes⁹⁶.
56. La déforestation engendre des coûts économiques considérables, 6 millions USD estimés entre 2009 et 2014, seulement avec la perte de bois en volume selon le RAEM 2017. Le pays a perdu 3,89 millions d'hectares de couvert forestier entre 2001 et 2019, soit une réduction de 23% de l'espace forestier national en moins de deux décennies⁹⁷. La destruction des forêts doit être mise en parallèle avec le commerce illégal de bois précieux tel que le bois de rose. Selon une étude sur l'exploitation des bois précieux de l'île, au moins 350 000 arbres ont été abattus illégalement à

⁹³ <https://www.banquemonde.org/fr/news/feature/2020/06/08/madagascar-balancing-conservation-and-exploitation-of-fisheries-resources#:~:text=Un%20des%20poumons%20de%20l'exportations%20de%20la%20Grande%20C%3BEle>.

⁹⁴ Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie et des Forêts. 2018. Rapport final du Programme de définition des cibles en matière de neutralité de la dégradation des terres. LDN, The Global Mechanism, IUCN GEF, The Changwin Initiative, Ankara Initiative. Février 2018

⁹⁵ Ministère de l'Environnement et des Forêts. 2017. Rapport sur l'Avenir de l'environnement de Madagascar 2017. RAEM 2017

⁹⁶ Organisation Internationale des Migrations- OIM. 2018. Défis, enjeux et politiques : Migration, Environnement et Changement Climatique à Madagascar. Ministère de l'Environnement et des Forêts, IRD, Fonds de l'OIM pour le Développement.

https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Assessing%20the%20Evidence_Madagascar_FR_0.pdf

⁹⁷ www.globalforestwatch.org

l'intérieur des aires protégées entre 2009 et 2015, et au moins 150 000 tonnes de rondins illégalement exportés, à 98% vers la Chine⁹⁸. Face à cette situation entraînant une dégradation des terres, des mesures ont été prises dans le cadre de la neutralité de la dégradation des terres à Madagascar (LDN). Parmi celles-ci figurent la pratique de l'agriculture durable sur au moins 200 000 hectares d'ici 2025, la restauration de 400 000 hectares de paysages à l'aide d'infrastructures vertes d'ici 2025, et la réduction des feux de pâturages d'ici 2030.

Environment and climate context, trends and implications

1.2.2. Défis climatiques et impacts sur le développement agricole et la pauvreté rurale

1.2.2.1. Climat, températures et précipitations

57. Le climat de Madagascar est diversifié, caractérisé par deux saisons, notamment une saison chaude et pluvieuse (novembre-avril) et une saison fraîche et sèche (mai-octobre). C'est pendant la saison chaude que les dépressions et cyclones tropicaux peuvent se produire dans le Sud-Ouest de l'Océan Indien et toucher ainsi la grande île. La partie orientale de la côte est la plus humide et bénéficie d'un climat chaud et humide. Le pays peut être subdivisé en cinq régions climatiques, notamment la région côte Est, la région Haute Terre, la région Sambirano, la région Ouest et Nord-Ouest, et la région Extrême Sud. Dans cette dernière région où le climat est semi-aride, les pluies moyennes annuelles varient entre 340 et 750 mm, et les saisons y sont très contrastées. On y observe une décroissance régulière des précipitations du Nord au Sud, une nette augmentation au fur et à mesure que l'on pénètre vers l'intérieur, et c'est plus la répartition des pluies que leur quantité qui dicte le calendrier cultural⁹⁹. Le Tableau 4 présente les régimes climatiques.

Tableau 4 : Caractéristiques des régions climatiques

| Régions | Climat | Précipitations (mm/an) | Températures (°C/an) |
|---------------------|---------------------|--|--|
| Cote Est | Chaud et humide | <u>Maximum</u> : 3700 <u>Minimum</u> : 1200 (Nord) à 1700 (Sud) | <u>Moyenne</u> : 24 <u>Extrêmes absolues</u> : 36.8 à 14.6 (Diégo-Suarez) ; 35.4 à 8.8 (Fort-Dauphin) |
| Haute Terre | Tempéré et tropical | 1250 à 1900 | <u>Moyenne</u> : 18 à 22 |
| Sambirano | Chaud et humide | 2000 à 2500 | <u>Moyenne</u> : 26 <u>Maximum</u> : 45 ; <u>Minimum</u> : 10.5 |
| Ouest et Nord-Ouest | Chaud et sec | <u>Moyenne</u> : 1900 (Nord) à 340 (Sud) | <u>Moyenne</u> : 24 à 27 <u>Maximum</u> : 40.4 ; <u>Minimum</u> : 5.1 |
| Extrême Sud | Semi-aride | <u>Moyenne</u> : 340 à 750 | <u>Moyenne</u> : 24 <u>Maximum</u> : 46.5 ; <u>Minimum</u> : 2 |

Source: compilé par auteur à partir des données du RAEM, 2017

1.2.2.1.1. Tendances climatiques observées

58. La température moyenne a été de 22.48°C entre 1901 et 2016, et une hausse des températures a été notée de 0.2°C au nord et 0.1°C au sud¹⁰⁰. Sur 21 stations météo, 17 ont enregistré une augmentation statistiquement significative des températures journalières minimales durant toutes les saisons. Plusieurs stations ont également indiqué des tendances à la hausse des températures journalières maximales. On note généralement une tendance à la baisse sur plus de 30 ans d'après la Troisième Communication Nationale. Sur une période plus récente (1983-

⁹⁸ Ratsimbazafy, C., Newton, D. J., et Ringuet, S. 2016. *L'île au bois : commerce de bois de rose et de bois d'ébène de Madagascar*. TRAFFIC. Cambridge, UK. Décembre 2016.

⁹⁹ http://biblio.univ-antananarivo.mg/pdfs/bouchourakiNourdine_GEO_MAST_18.pdf

¹⁰⁰ [World Bank Climate Change Knowledge Portal | for global climate data and information!](http://www.worldbank.org/climatechange)

2013), les tendances climatiques font état d'une hausse des températures de 0,27°C par décennie et une diminution des précipitations de 8%¹⁰¹.

59. Le pays connaît des événements climatiques extrêmes tels que les cyclones, inondations et sécheresses, dont l'intensité peut être violente et entraînant des coûts socio-économiques considérables. Entre 1990 et 2015, le pays a enregistré 65 catastrophes majeurs liées au climat, dont 50 cyclones et 5 sécheresses sévères¹⁰². En outre, il a été noté la survenue de 3 à 5 cyclones en moyenne par an, qui affectent en premier le versant Est avant de traverser le pays vers le Nord-Ouest et le Centre-Ouest également concernés¹⁰³. Les cyclones représentent 65% des catastrophes enregistrées à Madagascar, avec 250 000 personnes affectées en moyenne et 50 millions USD de dégâts estimés¹⁰⁴. L'élévation du niveau de la mer, estimée à 0,6 cm/an entre 1994 et 2008, pose un risque climatique majeur qui peut favoriser l'intrusion saline et l'érosion côtière.

Tableau 5 : Impacts sociaux des événements climatiques extrêmes

| Événements climatiques extrêmes | Année | Décès | Personnes directement ou indirectement affectées |
|-------------------------------------|-----------|-------|--|
| Cyclones et inondations | 2019-2020 | 4 | 2 996 |
| | 2017-2018 | 51 | 54 000 |
| | 2016-2017 | 81 | 433 985 |
| | 2014-2015 | 126 | 220 000 |
| | 2012-2013 | 32 | 81 000 |
| | 2011-2012 | 112 | 332 000 |
| Sécheresse dans le Grand sud | 2014-2015 | | 200 000 |
| | 2010-2011 | | 720 000 |
| | 2009-2010 | | 381 000 |
| | 2006-2007 | | 232 690 |

Source: données de BGRC et OCHA

1.2.2.1.2. Projections climatiques

60. Les projections indiquent une hausse des températures de 1.2 à 2.1°C et une diminution probable des précipitations allant de -8 à +1% à l'horizon 2050, en plus d'une augmentation du niveau de la mer de 19 à 47 cm d'ici 2056¹⁰⁵. Les projections à l'horizon 2080 sur les précipitations montrent des tendances incertaines, et qui dépendront des évolutions dans le positionnement de la zone de convergence intertropicale. En effet, sur quatre modèles, deux indiquent une baisse des précipitations annuelles moyennes alors que deux prévoient peu de changement. La médiane des projections des modèles pour RCP6.0 montre une baisse des précipitations de 114 mm par an d'ici à 2080, tandis que pour le RCP2.6 la médiane indique une baisse des précipitations au début du siècle stabilisé à 47 mm par an d'ici à 2080, comparée à l'année 2000¹⁰⁶. Les fortes précipitations devraient également augmenter selon les modèles climatiques, avec un nombre de jours de fortes précipitations de 7.0 en 2000 à 7.5 et 7.2 jours par an en 2080, selon RCP2.6 et RCP6.0. Avec les projections sur les précipitations, la disponibilité de l'eau devrait diminuer de 25% au nord et à l'est (RCP6.0), à 40% dans le sud-ouest qui est plus sec (RCP2.6).
61. Partant des mêmes modèles climatiques, il est attendu une augmentation des températures d'ici 2080, avec une hausse de 1,5°C à 3,2°C attendu d'ici à 2080. Selon le RCP6.0, il est prévu 24 journées très chaudes (température maximale

¹⁰¹ USAID. 2018. Profil de risque climatique Madagascar: Risques climatiques dans les zones urbaines et en voie d'urbanisation. Mars 2018. https://www.climatelinks.org/sites/default/files/asset/document/180404_USAID-ATLAS_Climate-Risks-in-Urban-and-Urbanizing-Geographies-Madagascar_French.pdf

¹⁰² PPCR. 2017. First Joint Programming Mission Support Madagascar towards developing its Strategic Program for Climate Resilience under the Pilot Program for Climate Resilience (PPCR).

¹⁰³ RAEM. 2017

¹⁰⁴ OIM. 2018

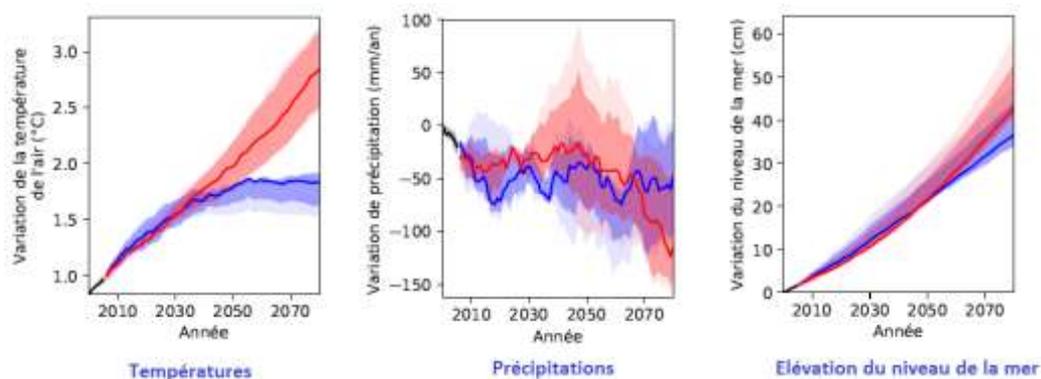
¹⁰⁵ USAID. 2018

¹⁰⁶ GIZ. 2021. Profil de risque climatique Madagascar. https://www.adaptationcommunity.net/wp-content/uploads/2021/02/GIZ_Climate-Risk-Profile-Madagascar_FR_final.pdf

supérieure à 35°C) supplémentaires en 2080, plus élevée pour la côte Ouest avec 90 jours, et l'élévation du niveau de la mer atteindrait 43 cm en 2080.

62. Les changements dans les régimes de précipitations, l'augmentation des températures et la fréquence des événements climatiques extrêmes ont des impacts sur les moyens d'existence des populations rurales, parmi qui les exploitants agricoles, les éleveurs et les pêcheurs sont les plus exposés. Pour l'agriculture, ces impacts se traduisent par une réduction de la productivité, certaines spéculations étant plus affectées que d'autres. Quel que soit le scénario, les projections montrent une tendance négative sur les rendements du manioc et du maïs. Ils baisseraient de 3,8% et 2,7% (RCP2.6) et de 2,6% et 2,8% (RCP6.0) à l'horizon 2080 par rapport à l'an 2000. Par compte, les rendements augmenteraient pour le riz et la canne à sucre avec le scénario RCP6.0 de 2,7% et 9,7% respectivement, mais ils ne changent pas avec l'autre scénario. Il est important de souligner que les zones les plus exposées aux risques climatiques sont celles où les populations sont confrontées à des niveaux élevés de pauvreté et de malnutrition.

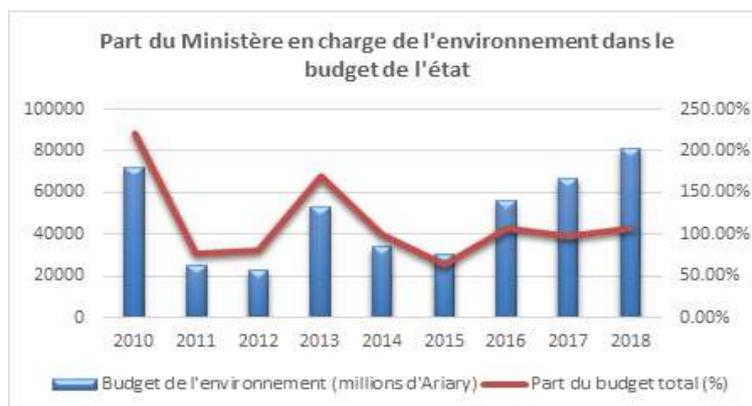
Figure 14 : Projections climatiques à l'horizon 2080 sur les températures, les précipitations et l'élévation du niveau de la mer



1.2.3. Dépenses publiques et investissements dans les secteurs environnementaux et climatiques

63. Sur la période 2010-2018, le budget de l'environnement a été de 48,8 milliards d'Ariary en moyenne du budget total de l'Etat. Bien que la somme semble importante, elle reste insuffisante au regard des défis environnementaux auxquels le pays fait face. En volume, le budget dédié au secteur de l'environnement croit entre 2015 et 2018, mais la part dans le budget total n'augmente pas significativement (Figure 15). Elle est d'environ 1% sur la période indiquée, à part en 2010 où elle a dépassé les 2%.

Figure 15: Budget de l'environnement sur le budget total de l'Etat



Source: données tirées des lois de finance de 2010 à 2018

Part 2 -Institutions and legal framework

C. 2.1. Environnement et Changement Climatique

64. Madagascar a pris des mesures sur les plans institutionnel, juridique et politique pour la gestion de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques. Le Tableau 8 en annexe 2 présente les principales institutions qui sont impliquées sur les questions environnementales et climatiques. Sur le plan juridique et réglementaire, la Constitution de la République de Madagascar intègre dans ses principes la dimension environnementale. La loi n° 2015-003 du 19 février 2015 portant Charte de l'Environnement Malagasy, fixe les règles et principes fondamentaux pour la gestion de l'environnement. Son article 13 stipule que « Les projets d'investissements publics ou privés, qu'ils soient soumis ou non à autorisation ou à approbation d'une autorité administrative, ou qu'ils soient susceptibles de porter atteinte à l'environnement doivent faire l'objet d'une étude d'impact ». Le décret n°99-954 du 15 décembre 1999, modifié par le décret n°2004-167 du 03 février 2004 fixe les règles et procédures à suivre en vue de la mise en compatibilité des investissements avec l'environnement (MECIE) et précise la nature, les attributions respectives et le degré d'autorité des institutions ou organismes habilités à cet effet. Il constitue la référence de la catégorisation environnementale des investissements.
65. Dans le Cadre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, Madagascar a adopté son Plan d'action National en 2003, aligné aux ODD en 2015 pour l'atteinte de l'ODD 15.3 relatif à la lutte contre la désertification, la restauration des terres et des sols dégradés, pour parvenir à une neutralité de la dégradation des terres au niveau mondial en 2030. En outre, Le Pays a adopté par décret 2017/757 du 05/09/2017 la Politique et engagements nationaux sur la neutralité des dégradations des terres.
66. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention Cadre des Nations-Unies sur les Changements Climatiques et du Protocole de Kyoto, le Gouvernement de Madagascar a élaboré le Programme d'Action National d'Adaptation aux changements climatiques (PANA) en 2006. Pour le secteur Agriculture – Elevage – Pêche, le PANA se décline en Stratégie Nationale face au changement climatique pour la période du 2012 – 2025, et en Stratégie et plan d'Action pour le renforcement de la résilience des moyens de subsistance face au changement climatique à travers la mise à l'échelle de la diffusion de l'agriculture intelligente face au climat à Madagascar 2017-2022. De ces deux stratégies découlent un certain nombre de recommandations, notamment (i) renouveler les moyens techniques pour préserver le capital naturel du Pays, (ii) promouvoir l'agriculture de conservation pour atténuer l'émission de GES, (iii) intégrer de façon systématique dans le développement des projets et programmes le changement climatique et les réflexes environnementaux, (iii) diffuser à l'échelle nationale aux acteurs ruraux, les technologies de d'Agriculture Intelligente face au Climat.
67. La Contribution Prévue Déterminée au niveau Nationale (2015) : En matière d'atténuation, le pays vise, à l'horizon 2030, une réduction de l'ordre de 30 MtéqCO₂ de ses émissions de GES, et une augmentation des absorptions du secteur UTCAF de l'ordre de 61 MtéqCO₂, soit une augmentation de la capacité de puits de Madagascar de 32%. Quatre secteurs sont concernés dont l'agriculture et l'UTCAF. Les actions clés identifiées en matière d'atténuation comprennent, pour le secteur de l'Agriculture, la diffusion à grandes échelles des Systèmes de Riziculture Intensive/Améliorée (SRI/SRA), la promotion à grandes échelles de l'agriculture de conservation et de l'agriculture climato-intelligente, et la diffusion de l'arboriculture avec 5000ha par an à partir de 2018. D'autres actions contribuant à l'atténuation sont prévues dans les secteurs de l'Energie, de l'UTCATF et des déchets. Le FIDA, à travers ses interventions dans les projets PROSPERER, AD2M-II, FORMAPROD et

DEFIS, contribue aux actions d'atténuation susmentionnées comme l'illustre le Tableau 6 en annexe 1.

68. En matière d'adaptation, l'approche est basée sur les écosystèmes et concerne les secteurs considérés comme les plus vulnérables : agriculture, ressource en eau, foresterie/biodiversité, santé, zone côtière, infrastructures. Les actions prioritaires définies sont regroupées en deux périodes, notamment celles à mettre en œuvre avant 2020 et celles concernant la période 2020-2030. Compte tenu de la période de ce présent COSOP, l'accent sera mis davantage sur les actions prioritaires définies par le Madagascar et qui doivent être mener entre 2020 et 2030. Parmi ces actions figurent : (i) le suivi en temps réel des informations climatiques ; (ii) la mise en œuvre effective des SAP multirisques, intégrant au moins les cyclones, inondations, sécurité alimentaire et nutritionnelle, sécheresses/famines, surveillances sanitaires et phytosanitaires ; (iii) l'application à grande échelle des Modèles Intégrés d'Agricultures Résilientes dans les grands pôles agricoles, les zones de culture de rente, les zones d'élevage extensif, les zones de pêches prioritaires, les mangroves, et les zones sensibles aux épisodes de sécheresses ; (iv) le renforcement des protections naturelles et la réduction de la vulnérabilité des zones littorales, marines et côtières concernées par l'érosion côtière et du recul de la côte ; (v) la gestion durable et intégrée des ressources en eau, notamment dans les zones subarides et celles sensibles aux périodes de sécheresse ; (vi) la restauration des habitats naturels et (vii) l'adaptation basée sur les écosystèmes pour lutter contre l'avancement des dunes. Il est à noter que l'atteinte des objectifs à l'horizon 2030 est conditionnée par la disponibilité du financement estimé à 42 Milliards de dollars auquel Madagascar peut contribuer à hauteur de 4%. Le FIDA à travers ses projets contribue à ces différentes actions d'adaptation identifiées dans la CPDN (Tableau 7) en annexe 2.

D. 2.2. Genre, Jeunes et Nutrition

69. En matière de genre, Madagascar dispose d'un cadre politique et réglementaire pour la promotion de l'égalité des sexes, et a mis en place des mécanismes institutionnels y afférents. Selon l'article 6 de la Constitution de 2010, la discrimination sur la base du sexe, du niveau d'éducation, de la richesse, de l'origine, des convictions religieuses ou des opinions est illégale. La constitution garantie également l'égalité sur le lieu du travail, quel que soit le sexe, et le droit des femmes à la propriété et à l'accès à la terre. Outre la Constitution, des textes législatifs ou juridiques ont également été adoptés ou modifiés pour la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. C'est ainsi que la loi n° 2016-038 a conduit à une réforme du Code de la nationalité pour permettre aux femmes malgaches de transmettre leur nationalité à leurs enfants aux même titre que les hommes. Cependant, il existe des difficultés d'application des textes en vigueur, avec la coexistence entre le droit coutumier et le droit positif.
70. Par ailleurs, Madagascar a ratifié et/ou signé la plupart des instruments internationaux/ régionaux sur la protection des droits humains et ceux promouvant en particulier les droits des femmes. Parmi ceux-ci figurent la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (1988), la Charte africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (1992), la Déclaration de Beijing et son plan d'action (1995) et la Résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU) sur les femmes, la paix et la sécurité (2000). La Convention n°189 sur le travail décent pour les travailleuses et travailleurs domestiques de 2011 figure parmi les instruments non encore ratifiés, outre le Protocole facultatif à la CEDEF, le Protocole de Maputo et le Protocole de la SADC sur le Genre et le Développement que Madagascar a signé.
71. Le pays a mis en place une Politique Nationale de Promotion de la Femme en 2000, en vue d'accroître la représentation des femmes dans les instances de décision, et qui est arrivé à son terme en 2015. Pour mettre en œuvre cette politique, le pays s'est doté en 2003 d'un Plan d'Action National Genre et Développement (PANAGED)

- et de Plans d'Actions Régionaux (PARGED) pour la période 2004-2008. Grâce à une tentative de réactualisation du PANAGED, un nouveau plan d'action avec 11 thématiques a pu être élaboré. Avec les insuffisances notées dans l'application de ce plan d'action national, Madagascar a adopté en 2017 la Stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre (SNLVBG) 2017-2020, assortie d'un plan d'actions. Le pays s'est également doté d'une stratégie « Genre et élections 2015-2020 », visant à accroître la représentation et la participation des femmes dans les instances nationales et locales de prise de décision, avec l'appui du PNUD et des organisations de la société civile. Sur le plan régional, Madagascar a adopté la Politique et Stratégie sous régionale « Genre » pour la région de l'Océan Indien pour 2015-2019, qui prône l'Intégration du genre dans les politiques publiques, plans et programmes sectoriels de Développement Durable.
72. Sur le plan institutionnel, il existe des mécanismes de promotion de l'égalité des sexes. C'est dans ce cadre que le Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme (MPPSPF) a mis en place une Direction Générale chargée de la Promotion de la Femme pour rendre plus visible ses actions en faveur de la promotion de l'égalité des sexes, et assurer le suivi et l'évaluation des activités. En 2015, une cellule chargée du Gender Mainstreaming a été mise en place, et qui est devenue une direction en 2019. Au niveau de chaque Ministère, des points focaux Genre ont été désignés en 2018 afin d'intégrer la dimension genre dans les projets et programmes de développement sous leur tutelle. Madagascar dispose aussi d'un observatoire du genre « Simiralenta », d'un réseau genre et d'une fédération nationale d'organisations de femmes rurales
73. S'agissant des jeunes, Madagascar a révisé en 2015 sa Politique Nationale de la Jeunesse avec la loi n° 2015-038 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n° 2004-028 portant Politique Nationale de la Jeunesse. La vision 2025 est « une jeunesse malagasy compétente, engagée, solidaire et épanouie, jouissant pleinement de ses droits, et assumant ses devoirs de citoyen dans le cadre du développement durable de Madagascar ». Sur le plan institutionnel, il existe des centres de Jeunes placés sous la tutelle du Ministère en charge de la Jeunesse. Pour les personnes en situation de handicap, Madagascar a ratifié la Convention Internationale relative aux Droits des Personnes Handicapées en 2014, et il dispose d'un Plan National d'Inclusion du Handicap. Quant aux groupes marginalisés, il n'existe pas encore de reconnaissance juridique des peuples autochtones à Madagascar. Toutefois, l'association Madagascar National Parks intègre les Mikea dans son plan de sauvegarde social et environnemental. Cette année, les questions migratoires seront intégrées au PSAEP.
74. En matière de nutrition, le Gouvernement Malagasy a adopté une Politique Nationale de Nutrition (PNN) en 2004, mise à jour en 2018 pour l'horizon 2030, et qui sert de cadre de référence pour assurer la synergie des interventions relatives à la nutrition. La PNN s'est traduite en actions concrètes dans un premier Plan National d'Action Nutrition (PNAN) sur la période 2005-2011, suivi d'une deuxième version (PNAN II) couvrant la période 2012-2015 et d'un troisième plan national d'action nutrition (PNAN III) allant de 2017 à 2021. Le PNAN III contribue à l'atteinte de l'ODD2 de l'Agenda 2030. Sur le plan institutionnel, le secteur de la nutrition est placé sous la tutelle de la Primature et composé de différentes institutions dont les principales sont l'Office National de Nutrition (ONN) et le Conseil National de Nutrition (CNN) chargés respectivement de la coordination technique et de la coordination politique.. Au niveau régional, voire local, les services de l'ONN et la mise en œuvre du Programme National de Nutrition Communautaire et du Programme de prévention et de sécurisation nutritionnelle sont organisés dans le cadre des Offices Régionaux de Nutrition (ORN). Ainsi, les capacités de coordination multisectorielle et de suivi-évaluation des activités de nutrition à tous les niveaux se sont renforcées avec la mise en place et l'opérationnalisation des 22 ORN en septembre 2018. Madagascar a adhéré au mouvement global de renforcement de la nutrition (SUN-Scaling Up

Nutrition) en 2012, avec l'élaboration d'une feuille de route pour la mise à l'échelle des interventions à impact élevé sur la nutrition.

Part 3 - Strategic recommendations

E. 3.1. Ciblage et groupes cibles

75. S'agissant des groupes cibles, le FIDA ciblera les ménages ruraux vulnérables. Parmi ceux-ci, des mesures et actions spécifiques viseront directement les plus vulnérables, les femmes, les jeunes, les personnes en situation de handicap, les migrants et les ménages dépendant des aides alimentaires. En effet, la Stratégie de services aux agriculteurs distingue les 'Exploitations Agricoles Familiales (EAF) en trois groupes : (i) les EAF de type 1, tournées vers le marché qui vendent une part importante de leur production ; (ii) les EAF de type 2, en situation d'autosuffisance alimentaire qui dégagent périodiquement des surplus agricoles, et (iii) les EAF de type 3, conjoncturellement ou chroniquement déficitaires en produits vivriers.
76. Concernant le ciblage géographique, les interventions viseront en priorité : (i) les cinq régions particulièrement exposées à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition au niveau de la « ceinture Sud », notamment Androy, Atsimo Andrefana, Anosy Atsimo Atsinanana et Vatovavy Fitovinany ; (ii) les trois régions de la côte Ouest (Bongolava, Melaky et Menabe) et (iii) les trois régions des plateaux centraux (Ihorombe, Haute Matsiatra et Amoron'i Mania). Cet ensemble de régions contigües, où interviennent déjà le programme DEFIS, le Programme FORMAPROD et le projet AD2M, regroupe onze des douze régions les plus pauvres du pays, ce qui permettra de renforcer la cohérence et les synergies. En outre, les impacts des changements climatiques observés dans certaines de ces régions, notamment celles du Grand Sud, comme nous le verrons dans la deuxième partie de cette note, justifient davantage la nécessité de les intégrer dans le ciblage géographique.
77. Au niveau de chaque région, les zones à privilégier seront définies suite à une concertation entre chaque projet et les acteurs locaux. Aux échelles locales et communautaires, des mécanismes participatifs et transparents, associant les groupes cibles et leurs organisations, seront utilisés pour définir les ménages et individus bénéficiaires directs. Dans les deux cas, les critères utilisés pour le ciblage direct permettront de définir les groupes vulnérables à privilégier, en particulier ceux susmentionnés. Dans les zones affectées par l'insécurité alimentaire chronique (Kéré), ces mécanismes devront permettre d'organiser la transition entre urgence et développement.
78. Les appuis aux institutions et organisations publiques, privées ou de la société civile seront définis en fonction de leurs capacités à avoir un impact maximum à différents niveaux, par exemple d'une filière, d'un territoire ou d'un paysage. Ces institutions et organisations partenaires, contribueront non seulement à mettre en œuvre la stratégie de ciblage du COSOP, mais également à la promouvoir auprès de leurs collaborateurs.
79. La stratégie genre du COSOP visera des changements transformateurs adressant les causes des inégalités hommes-femmes. Pour cela, des mesures et actions seront proposées pour réduire ces inégalités, mais également promouvoir la participation des femmes et de leurs organisations dans le cadre de dialogue politique, et ce aussi bien à l'échelle locale/communautaire que nationale. Des outils tel que le GALS (Gender Action Learning System) seront utilisés pour prévoir et optimiser la pertinence et l'impact des actions et mesures apportées par les projets en terme de genre. Le GALS (Gender Action Learning System) est une méthodologie d'autonomisation communautaire qui utilise les principes de l'inclusion pour améliorer les revenus, ainsi que la sécurité alimentaire et nutritionnelle des personnes vulnérables en respectant l'équité de genre. En outre, des ensembles cohérents d'actions et de mesures viseront à rendre accessibles différents modèles novateurs, aux jeunes femmes et hommes issus des groupes cibles. Ce qui leur permettra de construire et d'entamer un projet de vie viable en milieu rural que ce soit dans leur zone d'origine ou dans celle où ils envisagent de se fixer. Ceci est

d'autant plus important que dans certains cas les types de migrations passent d'internes à définitives.

80. Quant au choix des filières d'intervention, il se fera en fonction de leur potentiel à créer de la valeur ajoutée au profit des groupes cibles du FIDA, mais sous condition que leurs faisabilités technique, sociale et économique soient garanties. Une fois les filières sélectionnées, des appuis spécifiques seront proposés aux personnes en situation de handicap pour assurer leur insertion et d'accéder à certaines fonctions. Le programme développera une collaboration avec les associations de personnes handicapées. Ceci pourrait faciliter l'identification d'entrepreneurs handicapés qui ont réussi et qui peuvent être un modèle pour les autres. En plus de véhiculer un fort message d'encouragement, ces entrepreneurs pourront partager les défis et les barrières auxquels ils ont été confrontés, et les solutions développées pour pouvoir les surmonter. Par ailleurs, des formations adaptées seront proposées aux personnes en situation de handicap, et de campagnes de sensibilisation menées au sein des communautés pour contribuer à leur inclusion économique et sociale.

F. 3.2 Identification de l'impact, évaluation et enseignements tirés des programmes du FIDA

81. Le COSOP 2015-2021 avait pour objectif global d'améliorer durablement les revenus et la sécurité alimentaire des ruraux pauvres, notamment des jeunes et des femmes, dans les zones d'intervention regroupant pendant cette période 17 régions de Madagascar. Dans le cadre de ce programme pays, quatre projets sont en train d'être mis en œuvre, notamment : i) le Programme de soutien aux pôles de microentreprises rurales et aux économies régionales (PROSPERER) ; (ii) le Programme de formation professionnelle et d'amélioration de la productivité agricole (FORMAPROD) ; (iii) le Projet d'appui au développement de Menabe et Melaky phase II (AD2M- II) et (iv) le Programme de Développement de filières agricoles inclusives (DEFIS). Le projet d'Appui au Renforcement des Organisations Professionnelles et aux services Agricoles (AROPA) a été clôturé en fin septembre 2019. En termes de cibles, il était prévu d'atteindre 269 000 ménages entre 2015 et 2019.
82. Les OP à tous les niveaux sont essentielles au développement de chaînes de valeur favorables aux pauvres, mais le renforcement de leurs capacités nécessite une perspective à long terme, en particulier dans le contexte fragile des zones rurales reculées. L'adaptation et l'internalisation des outils d'analyse institutionnelle tels que GAIN, diagnostic institutionnel participatif, business plans ont été des leviers efficaces pour renforcer la capacité d'organisation des OP et leur permettre de fournir divers services à leurs membres
83. Dans un contexte de pauvreté rurale généralisée, cibler les plus pauvres d'entre les pauvres nécessite des outils spécifiques. Très souvent, les ménages les plus vulnérables et les plus pauvres ne sont pas membres des OP et les chaînes de valeur peuvent ne pas être pertinentes pour eux en raison du manque d'accès aux actifs productifs. Des outils spécifiques tels que le Mécanisme de ciblage des personnes vulnérables et le Groupement Villageois d'Epargne et de Crédit mis en œuvre au niveau communautaire, permettent de cibler directement les plus pauvres. Cependant, leur sortie de la pauvreté nécessite un ensemble intégré d'interventions pour renforcer leurs atouts et leur permettre plus tard d'accéder à l'OP.
84. Les interventions du FIDA dans le cadre de ce programme pays, comme les projets AROPA et AD2M-II, ont eu des impacts positifs dans certains domaines comme la nutrition. Il est ressorti des études d'impact menées lors de l'achèvement de AROPA, et de celle conduite lors de la RMP de AD2M-II que leurs bénéficiaires, comparés aux ménages témoins, jouissent d'une alimentation plus équilibrée résultant d'une diversification de la production agricole et de la disponibilité des produits. De manière générale, l'évaluation de ce programme pays et la capitalisation des bonnes

pratiques ont permis de tirer un certain nombre d'enseignements et de recommandations résumés dans le tableau ci-après.

| | |
|---|---|
| Genre | Les efforts d'autonomisation des femmes ont eu des impacts positifs notamment au niveau économique et, de la représentation des femmes au sein des organisations locales. Les efforts d'autonomisation des femmes doivent être poursuivis et ; renforcer afin d'intégrer les dimensions liées au partage équitable du travail et des bénéfices au sein des ménages. L'évaluation des actions pilotes du <i>Gender Action Learning System</i> a démontré que la méthode permet de changer positivement ces différents domaines d'autonomisation, en plus d'amorcer des changements de comportement (nutrition, techniques d'adaptation au changement climatique, gestion des ressources naturelles). |
| Ciblage | La couverture géographique du COSOP précédent était trop étendue (17 régions). Une meilleure concentration géographique des interventions dans un nombre plus restreint de régions d'intervention est ainsi recommandée par l'évaluation par l'ESPP 2013-2019. Le prochain COSOP sera centré sur les régions les plus pauvres du pays, Bien que positif, l'impact des projets/programmes sur les ménages les plus vulnérables (type EAF 3) n'était pas suffisant pour les sortir durablement de l'extrême pauvreté. Les initiatives entreprises par les projets (Mécanismes Ciblant les plus Vulnérables, Microprojets Coup de Pouce, kit d'installation, GVEC) pour renforcer les actifs productifs des couches les plus vulnérables devraient être dotées de plus de ressources et associées aux autres services permettant une trajectoire vers l'agriculture commerciale et l'intégration dans les filières rémunératrices (adhésion aux OP, accès au financement, accès au foncier, agriculture contractuelle, etc.) |
| Jeunes | Avec 500 000 jeunes arrivant sur le marché du travail chaque année, la formation et l'insertion économique des jeunes restent deux défis majeurs. Les enseignements tirés de la mise en œuvre du Programme FORMAPROD méritent d'être renforcés. Il s'agit notamment de la (i) pertinence de l'ancrage communal du dispositif mis en place pour identifier les besoins en formation des jeunes, les opportunités locales, ainsi que les contours de leurs projets professionnels ; (ii) la formation de proximité des jeunes par des tuteurs confirmés, (iii) la dotation des jeunes en kits et accompagnement de leur insertion économique. La révolution digitale en cours offre de nouvelles perspectives ((finance digitale et services agricole digitale) pour appuyer l'insertion professionnelle des jeunes ruraux. L'approche en chaînes de valeur facilite l'intégration des jeunes quand les opportunités de marché sont claires ; appuyée par un accès au capital et un accompagnement. Les approches innovantes sont nécessaires telles que YouthTools/PROCASUR pour créer cette dynamique : services de proximité pour la formation et l'insertion des jeunes dans l'agrobusiness. |
| Environnement et Changement Climatique | Les actions entreprises à travers les projets AD2M, FORMAPROD et PROSPERER, contribuent à inverser la tendance de dégradation de l'environnement et renforcer la résilience climatique. Il s'agit entre autres de : (i) l'aménagement de grandes infrastructures hydro agricoles pour la maîtrise de l'eau ; (ii) l'appui à la technique économe en eau via les kits d'irrigation goutte à goutte qui favorise la diversification des exploitations et améliore la nutrition, (iii) la dotation de matériels et de semences adaptées aux conditions climatiques aux exploitations leur permettant d'adapter le calendrier cultural au climat, (iv) l'intégration de l'agriculture intelligente et la préparation aux métiers respectueux de l'environnement, (v) l'agroforesterie associant des ligneux (bambous, arbres fruitiers...) et cultures annuelles procurant aussi des avantages comme la protection des bassins versants et des bas-fonds, et stockant le carbone. |
| Nutrition | Dans ce domaine, l'éducation nutritionnelle fait partie des interventions clés de la plupart des projets et programmes du FIDA, et qui mérite d'être renforcée. Le volet éducation nutritionnelle est généralement mis en œuvre à travers un partenariat avec l'Office National de la Nutrition (ONN) et les Offices Régionaux de la Nutrition (ORN). Par exemple, dans le cadre de AD2MII pour lequel le volet éducation nutritionnelle est mis en œuvre depuis 2017, par les ORN, 11 619 ménages (116% de la cible) dont 7 042 femmes (141% de la cible) qui sont répartis sur 311 <i>Fokontany</i> (311% de la cible) ont bénéficié des activités nutritionnelles. Dans le cadre de FORMAPROD, le partenariat avec l'ONN permet l'élaboration de module simplifié d'éducation nutritionnelle des jeunes, et l'amélioration de la qualité nutritionnelle fait partie intégrante des apprentissages au sein du projet en plus de la sensibilisation des jeunes avec l'outil GALS. Avec PROSPERER, le partenariat avec les ORN permet la formation des MER dans la transformation et la consommation des grains secs. Dans le cadre de DEFIS, l'opérationnalisation de 110 sites PNNC (Programme National de Nutrition Communautaire) grâce aux conventions avec les ORN. |

| | |
|--|---|
| | <p>Par ailleurs, selon la Revue Annuelle des résultats du COSOP (2018), Les interventions en matière de nutrition ont eu lieu avec des impacts positifs, grâce notamment au développement de partenariat, à l'amélioration de la production, la diversification agricole et l'augmentation des revenus. Parmi les activités ayant des impacts positifs sur la nutrition figurent : (i) l'accès à l'eau potable en partenariat avec UNICEF; (ii) la diversification de l'alimentation grâce à la promotion de cultures maraichères et la mise en place de jardins potagers (individuels ou communautaires), l'appui aux cantines scolaires dans le Sud en partenariat avec PAM et UNICEF; (iii) l'apprentissage des ménages à gérer les récoltes; (iv) la promotion du gari au niveau de 18 unités de transformation dans le Sud en collaboration avec PAM; (v) le partenariat avec ORN dans le <i>Menabe</i> et le <i>Melaky</i> pour la mise en œuvre des activités d'éducation nutritionnelle ciblant 6.502 individus dont 4.186 femmes depuis le début du projet AD2M-II; (vi) l'insertion de modules et outils didactiques sur la nutrition dans le cursus de formation professionnelle des jeunes; (vii) l'animation de CEP sur la patate douce à chair orange; (viii) la production en pépinière, la distribution et la plantation de 475 jeunes plants de <i>Moringa</i>; (ix) la diversification des cultures intégrant les grains secs et oléagineux; (x) l'éducation nutritionnelle intégrée dans l'alphabétisation des jeunes dans la région <i>Melaky</i> et <i>Menabe</i>; (xi) la mise en place de grenier communautaire villageois afin de garantir la disponibilité de produits alimentaires de base en période de soudure, etc. Les technologies de fortification alimentaire et les variétés bio-fortifiées seront promues.</p> |
|--|---|

G. 3.3 Recommandations visant à améliorer la capacité d'adaptation face à l'environnement et au changement climatique dans les secteurs de l'agriculture et du développement rural

85. Dans un contexte de changement climatique et de dégradation de l'environnement, le COSOP 2021-2024 à travers ces nouveaux projets et programmes d'investissements devrait contribuer à la gestion des ressources naturelles et au renforcement de la résilience climatique. Il est ainsi recommandé d'intégrer les mesures suivantes : (i) amélioration de la maîtrise de l'eau par des infrastructures hydrauliques, complétées par la protection des sols en amont et par des équipements de mobilisation des ressources en eau ; (ii) adoption de l'agriculture intelligente face au climat et de l'agriculture de conservation comme une priorité en développant des partenariats avec les professionnels en la matière ; (iii) renforcement de la collaboration avec le ministère en charge de l'environnement et ses directions régionales pour l'encadrement et le renforcement des capacités des acteurs à différents niveaux, (iv) renforcement des actions de reboisement, d'agroforesterie et de réduction de la déforestation. Il est également recommandé d'investir dans des infrastructures résilientes, particulièrement dans les régions les plus exposées aux effets des changements climatiques et qui souffrent le plus de la pauvreté. Avec l'attention particulière que ce COSOP veut apporter aux jeunes, l'agriculture digitale et l'utilisation des technologies sur tous les maillons des chaînes de valeurs devront être promues. Avec la promotion de l'agriculture digitale et de l'entrepreneuriat, l'engagement des acteurs du secteur privé sera plus facile dans les différents projets et programmes d'investissements. Enfin, au regard de la forte vulnérabilité climatique, le FIDA devrait jouer un rôle central dans la mobilisation de ressources auprès de fonds climatiques tel que le Fonds Vert Climat en faveur de Madagascar.

References

Banque Mondiale. 2020. Mémoire Economique de Madagascar: Bâtir sur les succès récents, une économie plus résiliente.

<https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/32794/Madagascar-Country-Economic-Memorandum-FR.pdf?sequence=6&isAllowed=y>

Banque Mondiale. 2020. Perspectives Economiques de Madagascar : Tracer la voie de la reprise. Décembre 2020. <http://documents1.worldbank.org/curated/en/475961608066887461/pdf/Madagascar-Economic-Update-Setting-a-Course-for-Recovery.pdf>

Banque Mondiale. 2014. Visages de la pauvreté à Madagascar : Evaluation de la pauvreté, du genre et de l'inégalité. Rapport n°78131-MG. Avril 2014. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/18250?locale-attribute=fr>

Belières, J.-F., Burnod, P., Rasolofo, P., Sourisseau, J.-M. (2016), « L'illusion de l'abondance : enjeux fonciers agricoles dans le Vakinankaratra à Madagascar », in D. Pesche et al. (éd.), Une nouvelle ruralité émergente. Regards croisés sur les transformations rurales africaines, Montpellier, Cirad, Nepad, p. 56-57.

(d) Burnod, P., Rakotomalala, H., Andriamanalina, Di Roberto, H. 2016. Composer entre la famille et le marché à Madagascar: Evolution de l'accès des jeunes agriculteurs à la terre. Afrique Contemporaine, 2016/2 numero 259, pages 23-39. *Lending terms and conditions*

FAO, IFAD, UNICEF, WFP and WHO. 2020. *The State of Food Security and Nutrition in the World 2020. Transforming food systems for affordable healthy diets*. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/ca9692en>

FAO. 2018. 2018b. *Gender and Land Rights Database: Madagascar*. http://www.fao.org/gender-landrights-database/country-profiles/countries-list/general-introduction/en/?country_iso3=MDG

FAO, PAM et MAEP. 2019. Rapport Spécial : Evaluation de la Production Agricole et de la Sécurité Alimentaire à Madagascar- EPASA 2019 Madagascar. Décembre 2019.

https://fscluster.org/sites/default/files/documents/rapport_final_epasa_2019.pdf

GIZ. 2021. Profil de risque climatique Madagascar. https://www.adaptationcommunity.net/wp-content/uploads/2021/02/GIZ_Climate-Risk-Profile-Madagascar_FR_final.pdf

INSTAT-CCER. 2020. Résultats Globaux du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2018 de Madagascar (RGPH-3) - Tome 1. Décembre 2020. USAID, UE, WB, UNDP, UNFPA.

INSTAT. 2019. Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-3) : Résultats provisoires du RGPH-3 de Madagascar. Février 2019. https://www.instat.mg/wp-content/uploads/Rapport-Prelim-2019_ver_final.pdf

INSTAT. 2019. Madagascar Enquêtes par grappes à indicateurs multiples, 2018 –MICS.2018. Rapport des résultats de l'enquête. INSTAT, Banque Mondiale, UNICEF, USAID. Aout 2019.

INSTAT. 2014. Enquête sur la Transition des Jeunes vers la Vie Active- ETVA Madagascar 2013. Etude nationale, mai 2014. BIT, INSTAT Madagascar. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms_244496.pdf

INSTAT. 2013. Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel- ENEMPSI 2012. BIT, DIAL, INSTAT, PNUD. Etude Nationale. Novembre 2013 Mbima. C. 2017. Inégalités de revenus des ménages ruraux à Madagascar. Economies et finances. Normandie Université. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01535958/document>

Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et la Pêche –MAEP. 2019. Rapport annuel 2019 : vers l'autosuffisance alimentaire et l'émergence d'un secteur agricole moderne.

Ministère de l'Economie et des Finances. 2021. Loi n°2020-013 Portant Loi de Finances pour 2021.

Ministère de l'Economie et du Plan, PAM. 2018. Revue Stratégique Nationale « Faim Zéro » de Madagascar. Juillet 2018. <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/WFP-0000111111.pdf>

Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie et des Forêts. 2017. Rapport sur l'Avenir de l'environnement de Madagascar 2017. RAEM 2017

Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie et des Forêts. 2018. Rapport final du Programme de définition des cibles en matière de neutralité de la dégradation des terres. LDN, The Global Mechanism, IUCN GEF, The Changwin Initiative, Ankara Initiative. Février 2018

Ministère de l'Environnement et des Forêts. 2017. Rapport sur l'Avenir de l'environnement de Madagascar 2017. RAEM 2017

Organisation Internationale des Migrations- OIM. 2018. Défis, enjeux et politiques : Migration, Environnement et Changement Climatique à Madagascar. Ministère de l'Environnement et des Forêts, IRD, Fonds de l'OIM pour le Développement. https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Assessing%20the%20Evidence_Madagascar_FR_0.pdf

Rakotobe Z.L., Harvey CA, Rao SN, et al. (2016) Strategies of smallholder farmers for coping with the impacts of cyclones: A case study from Madagascar. *Int J Disaster Risk Reduct* 17: 114–122

Réseau Franet. 2018. Le dividende démographique en Afrique : Premiers signes et estimations par la méthode de décomposition. Madagascar, pages 57-58

Ratsimbazafy, C., Newton, D. J., et Ringuet, S. 2016. L'île au bois : commerce de bois de rose et de bois d'ébène de Madagascar. TRAFFIC. Cambridge, UK. Décembre 2016.

Union Européenne. 2020. Assistance Technique à la Stratégie de Programmation Conjointe de l'UE et au Programme pour l'Efficacité de l'Aide à Madagascar Janvier 2020-Juillet 2021. Analyse Conjointe.

USAID. 2020. Madagascar- Profil du régime foncier et des droits de propriété. https://www.land-links.org/wp-content/uploads/2020/11/Madagascar-Land-Profile-French_bni-11-3-2020-clean.pdf

http://documents1.worldbank.org/curated/pt/130911468086644653/047856072_2014072250100743/additional/883230REPLACEMENT00Box385221B00PUBLIC0.pdf

<https://www.maep.gov.mg/wp-content/uploads/pdf/RAPPORT%20MAEP%202019%20FINAL.pdf>

<https://www.banquemonddiale.org/fr/news/feature/2020/06/08/madagascar-balancing-conservation-and-exploitation-of-fisheries-resources#:~:text=Un%20des%20poumons%20de%20l.exportations%20de%20la%20Grande%20C3%8E>

https://population.un.org/wpp/Publications/Files/WPP2019_Volume-II-Demographic-Profiles.pdf

<https://atlasocio.com/classements/sante/malnutrition/classement-etats-par-prevalence-de-la-malnutrition-afrique.php>

[Madagascar : 1.35 million de personnes menacées par la faim en raison de la sécheresse et de la Covid-19 \(PAM\) | ONU Info \(un.org\)](#)

https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/MADAGASCAR_Rapport%2BCDFA%2BFinal.pdf
http://hdr.undp.org/sites/all/themes/hdr_theme/country-notes/fr/MDG.pdf

https://www.instat.mg/wp-content/uploads/2016/11/INSTAT_Ensomd_Obj1-2012-2013.pdf

<https://www.madagascar-tribune.com/Faible-taux-de-la-participation,23677.html>
www.globalforestwatch.org

http://hdr.undp.org/sites/all/themes/hdr_theme/country-notes/fr/MDG.pdf

<http://archive.ipu.org/wmn-f/arc/classif311207.htm>

<https://data.ipu.org/fr/women-ranking?month=1&year=2021>

<https://www.wwf.fr/espaces-prioritaires/madagascar>

Annexe 1 - Contributions des projets financés par le FIDA aux actions d'atténuation de la CPDN

Tableau 6: Contributions des projets financés par le FIDA aux actions d'atténuation de la CPDN

| Actions d'atténuation identifiées dans la CPDN | Contributions des projets FIDA aux actions d'atténuation de la CPDN |
|---|---|
| Diffusion à grande échelle de techniques de riziculture intensive/améliorée (SRI/SRA) (<i>Large scale dissemination of intensive/improved rice farming techniques</i>) | <p>AD2M-II Dans les périmètres réhabilités ou nouvellement aménagés par le projet, et au niveau des zones alimentées par les sources karstiques, où la maîtrise d'eau est possible, AD2M-II vulgarise les SRI/SRA à travers des champs écoles paysans (CEP). Afin de soutenir cette vulgarisation, à part l'appui technique, les bénéficiaires sont dotés de semences améliorées, de petits matériels agricoles (charrues, herses, sarcleuses, rayonneurs) ainsi que d'engrais. Depuis sa deuxième phase, le Projet a pu soutenir 315 CEP Riz sur une superficie de 885ha, dans ses zones d'intervention. Actuellement, avec les adoptions depuis la 1^{ère} phase, on estime à 3.500ha les superficies couvertes en SRI/SRA. D'ici 2023, avec les nouveaux aménagements hydroagricoles ainsi que les nouvelles adoptions, le Projet projette d'arriver à 6.000ha de superficies couvertes par SRI/SRA.</p> <p>FORMAPROD Avec le projet FORMAPROD, 9.020 jeunes sont formés en riziculture intensive/améliorée (SRI/SRA). 5770 parmi eux ont bénéficiés de financement de leurs Projet Professionnel.</p> <p>DEFIS Diffusion de techniques de riziculture SRI/SRA à travers la mise en place de 475 Champs Ecole Paysans au bénéfice de 5211 EAF de pratiquants sur 587 Ha</p> |
| Mise en œuvre à grande échelle de l'agriculture de conservation et de l'agriculture intelligente face au climat (<i>Large scale implementation of conservation agriculture and climate-smart agriculture</i>) | <p>AD2M-II Le Projet vulgarise la technique de l'agriculture de conservation dans des zones à forte concentration des sols exondés dans des topo séquences basses et des rizières sans maîtrise d'eau où la riziculture est limitée avec la technique conventionnelle. Ces parcelles sont cultivées dès la première pluie avec du riz poly aptitude et à cycle court, en rotation avec des légumineuses volubiles sélectionnées qui jouent le rôle des plantes de couverture (associée ou non avec du maïs) en contre saison immédiatement après la récolte. Les couvertures laissées sur place sont préparées, arrangées et le cycle est repris avec du riz en poquet en début de saison de pluie. Au total, 128 CEP agriculture de conservation sont mises en place sur une superficie de 241ha. En outre, 150 CEP sur 300ha sont encore prévus jusqu'en 2023.</p> <p>FORMAPROD Entre 2015 et 2018, 1100 ménages dans le pôle de production de Maintirano ont participé à des CEP sur l'Agriculture de conservation en utilisant des plantes comestibles (niébé ou haricot riz) comme plantes de couverture ; avec une surface cumulée de 13.5ha de parcelles de démonstration.</p> <p>DEFIS La pratique agricole véhiculée sont des AIC : (i) Aménagement de périmètre irrigués selon norme NYHICRI sur 2376 ha ; (ii) Protection de bassins versants ; (iii) Promotion de systèmes de culture sous couverture végétale et association de culture au niveau des CEP, tel que Café+ Arachis). Utilisation de semences adaptées, à cycle courts et résilientes au changement climatique, avec 267 T de semences de riz et 24T Maïs.</p> |
| Diffusion de l'arboriculture (à partir de 2018 : 5.000 ha par an) (<i>Dissemination of arboriculture, from 2018: 5,000 ha per year</i>) | <p>PROSPERER Le Programme appuie la diffusion de l'arboriculture dans les régions <i>Atsinanana, Analanjirifo, Analamanga</i>, avec la culture à grande échelle de fruits de la passion, le développement de la filière litchis, et la mise à disposition des couronnes d'ananas.</p> <p>AD2M-II Le projet soutient la production de jeunes plants et la plantation des arbres à usages multiples et fruitiers avec 328.660 plants reboisés depuis 2018. D'ici 2023, il est prévu de planter 645.000 jeunes plants au total.</p> <p>FORMAPROD Grâce au Projet, 52.440 jeunes plants ont été produites entre 2014 à 2018 par les 11 pépiniéristes formés et installés dans la Région Melaky, dont 46.540 (42.650 d'agrumes, 1.660 de <i>neem</i> et 2.230 de <i>moringa</i>) ont été reboisés par 5.050 ménages bénéficiaires. En outre, 1.260 jeunes ont bénéficié de kit de démarrage arbre fruitier (dont agrume (513), avocatier (237), caféier (314), giroflier (384), litchis (249), manguier (36), papayer (41) et autres Arbres fruitiers (237). Au total, 123.550 jeunes plants d'arbres fruitiers ont été distribués aux jeunes.</p> |
| Reboisement à grande échelle pour la production | PROSPERER |

| | |
|--|---|
| durable de bois et espèces indigènes pour la conservation (<i>Large scale reforestation for sustainable timber production and indigenous species for conservation</i>) | <p>Environ 370 Ha de superficie plantée de bambou, avec 15 espèces utilisées. Pour la campagne de reboisement 2020-2021, PROSPERER a contribué à la production de 556 000 jeunes plants pour une surface reboisée attendue de 1390 ha à l'échelle nationale.</p> <p>AD2M-II Le projet planifie le reboisement de masse dont l'objectif principal est la protection des micro-bassins versants contre l'érosion, des périmètres contre l'ensablement et des ouvrages, dans les périmètres nouvellement aménagés ou réhabilités par le projet notamment à Vondrove, Beboka, Marifilaly. Des sensibilisations environnementales accompagnées de stratégie de reboisement sont en cours pour améliorer cette activité.</p> <p>FORMAPROD Au total 1.640 jeunes ont été formés sur la conduite de pépinières, et 10 autres sur la culture de bambous. Des pépiniéristes, parmi ces jeunes, collaborent par leurs propres initiatives avec les REDD et des projets de reboisement.</p> |
| Réduction de l'extraction du bois de la forêt (<i>Reduction of forest timber extraction</i>) | <p>PROSPERER Le Programme contribue à la protection des ressources forestières par la promotion et la vulgarisation des espèces de bambou, ressources alternatives aux ressources forestières pour la transformation de charbon et en meubles. Subvention des alambics moderne au profit des OP sur la filière girofle dans l'objectif est de préserver l'environnement en réduisant la consommation de bois de chauffe pour l'extraction d'huile essentielle de feuille de Girofle. Conscient de leur engagement, les MER ont initié la plantation d'arbres pour répondre aux besoins en bois de chauffe.</p> <p>AD2M-II Avec les reboisements d'essences à usage multiple, le Projet contribue à la réduction du prélèvement de bois des forêts. Il en est de même pour la diffusion de foyers améliorés qui réduit de 50% le besoin en bois de chauffe des ménages, en majorité prélevés directement dans la forêt actuellement. Pour ce dernier, si un ménage rural consomme en moyenne¹⁰⁷ 4m³ de bois de chauffe par an, la diffusion des foyers améliorés réduit actuellement de 8.000 m³ par an de bois prélevés dans la forêt et 20.000m³ par an en 2023.</p> <p>FORMAPROD Au total, 60 jeunes aviculteurs (Région Haute Matsiatra) ont bénéficié de formation complémentaire sur la fabrication de four et de charbon kamado. L'objectif était de réduire le taux de mortalité des poussins grâce à cette technique de chauffage adapté, mais l'utilisation de cette technologie pour la cuisson contribue à la réduction la dépendance aux bois de la forêt.</p> |
| Adoption à grande échelle de l'agroforesterie (<i>Large scale adoption of agroforestry</i>) | <p>FORMAPROD Au total, 300 jeunes sont formés sur l'utilisation de l'agroforesterie dans les cultures de rentes (vanille, café, poivre) ou dans les cultures fruitières.</p> <p>DEFIS Diffusion de techniques agroforesterie au niveau des CEP café sur 85 Ha</p> |
| Promotion de REDD-plus (<i>REDD+ promotion</i>) | <p>PROSPERER Dans le cadre de la Réduction des Émissions dues à la Déforestation et à la Dégradation forestière, PROSPERER accorde une importance particulière pour la promotion la filière bambou: la production des Jeunes plants au niveau d'une centaine de pépiniéristes, la plantation au niveau des sites communautaires, publics et privés en partenariat avec les communes rurales, les établissements publics, les sociétés et entreprises, le ministère de l'environnement et du développement durable et ses directions régionales, etc. Pour la filière maïs, la technique adoptée dans la région <i>Analanjirifo</i> est le zéro sur-brulis, avec la non utilisation des engrais et produits chimiques.</p> <p>AD2M-II Faisant partie de la Plateforme de Réduction des Emission de Dégradation et Déforestation (REDD+) dans la région Menabe, le projet contribue à l'intégration du mécanisme REDD+ à travers quelques activités : (i) la promotion de reboisement d'environ 645.000 jeunes plants d'ici 2023, et la contribution à la protection de l'environnement à travers des sensibilisations environnementales et au changement climatique ; (ii) la promotion de l'agriculture de conservation qui augmente la séquestration du carbone dans les biomasses végétales avec les plantes de couverture ; (iii) la promotion de SRI, connu par sa réduction de 25% à l'émission de méthane, du fait de l'irrigation par intermittence, par rapport à la riziculture traditionnelle avec inondation en permanence.</p> |
| Faciliter l'accès à l'énergie en renforçant les systèmes existants et en promouvant les énergies renouvelables et alternatives | <p>PROSPERER Le Programme a promu la production du charbon en bambou au niveau des 09 régions d'intervention : 21 Tonnes de charbon en bambou produits de 2016 à 2020 au niveau de 28 dômes de carbonisation (transformation de 31 Tonnes de tiges de bambou)</p> |
| Diffuser des foyers améliorés (d'ici 2030 : | <p>AD2M-II</p> |

¹⁰⁷ Source : Etude sur la consommation et la production en produits forestiers ligneux à Madagascar, MINENVEF/JARIALA/IRG, 2003

| | |
|--------------------------------|---|
| adoption par 50% des ménages). | <p>Bien que n'ayant commencé qu'en 2019, le Projet a déjà pu diffuser près de 5.470 foyers améliorés pour 4000 ménages. Jusqu'en 2023, 9.000 foyers améliorés supplémentaires seront diffusés auprès de 6.000 ménages.</p> <p>FORMAPROD Avec ce Projet, le foyer « kamado » est adopté dans la conception des unités de transformation des produits agricoles à construire dans les Régions Sofia et Itasy, et également pour des jeunes aviculteurs de la Région Haute Matsiatra.</p> <p>DEFIS Promotion de foyers améliorés dans le cadre de la activités d'autonomisation des femmes et des jeunes leaders avec 1800 femmes formées et utilisant des foyers améliorés dans la zone Sud de Madagascar</p> |
|--------------------------------|---|

Annexe 2 - Contributions des projets FIDA aux actions d'adaptation de la CPDN et Institutions et leurs rôles dans l'environnement et les changements climatiques

Tableau 7 : Contributions des projets FIDA aux actions d'adaptation de la CPDN

| Actions d'atténuation identifiées dans la CPDN | Contributions des projets FIDA aux actions d'atténuation de la CPDN |
|--|---|
| Suivi en temps réel des informations climatiques (<i>Real-time monitoring of climate information</i>) | <p>AD2M-II Le projet, en partenariat avec la Direction Générale de la Météorologie, et en complémentarité des stations déjà installées dans les deux régions, prévoit d'acquérir et d'installer 5 stations agro météorologiques et synoptiques afin d'obtenir des informations climatiques fiables et en temps réels au profit de l'agriculture. Ces informations seront diffusées à travers les différents médias locaux. Ceci constitue un outil d'aide à la décision au calage du calendrier cultural, au choix et à la recherche de variétés appropriées, ainsi qu'à l'itinéraire technique à adopter</p> <p>FORMAPROD Le partage de bulletin de perspective climatique par le Service météo dans la Région Menabe permet le suivi des informations climatiques. Par ailleurs, cette collaboration avec les services météorologiques fait partie des activités en vue au sein de la plateforme FCA (Forum des Conseillers Agricoles) à laquelle le Programme participe activement</p> |
| Application généralisée de modèles intégrés d'agriculture résiliente dans les grands centres agricoles, les zones de cultures de rente, les zones d'élevage extensif, les zones prioritaires pour la pêche, les mangroves, ainsi que les points chauds de la sécheresse. (<i>Widespread application of Resilient Agriculture Integrated Models in major agricultural center, cash crop zones, extensive livestock farming areas, priority areas for fisheries, mangroves, as well as drought hotspots</i>) | <p>PROSPERER Le Programme accompagne les exploitants familiaux par l'appui à l'utilisation des fertilisants biologiques dans le développement de la filière maïs : formation en technique de compostage, dotation d'engrais biologique). Exemple : accompagnement des 264 exploitations familiales dont 73 gérées par des femmes dans l'amélioration de la maïsiculture dans le bassin de production de <i>Soavinandriana</i>, Région <i>Itasy</i> par l'appui à l'utilisation de fertilisant biologique (formation de 200 producteurs en technique de compostage - appui de 30T d'engrais biologique) pour 100 ha de surface.</p> <p>AD2M-II La promotion de l'irrigation est l'un des modèles d'agriculture résiliente par excellence promu par le Projet, avec son objectif de 9.100ha d'aménagement de périmètres hydroagricoles. A cela s'ajoute la recherche de variétés à cycle court et variétés adaptées à la sécheresse en partenariat avec les institutions de recherche (FOFIFA et AFRICA RICE). Le choix des spéculations, les calendriers culturaux et les itinéraires techniques adoptés sont également ajustés en fonction des conditions climatiques. A cet effet, le projet a soutenu l'introduction des <i>blacks eyes</i>, niébé qui peuvent s'adapter mieux aux sols à humidité réduite des <i>baiboho</i> que les haricots, traditionnellement cultivés sur ces zones. Il en est de même pour la vulgarisation des variétés de riz poly aptitude et à cycle court pour s'adapter aux conditions de mauvaise maîtrise d'eau, associée aux techniques de l'agriculture de conservation.</p> <p>DEFIS Développement de technique de blocs agro-écologique et agroforesterie dans le Sud pour 1500 ha : (i) Haies vives avec des arbres pérennes (<i>Acacia Mangium</i>) et arbustes (<i>Cajanus cajan</i>, <i>Moringa</i>) ; (ii) Mise en place de barrières hydriques, <i>bracharia</i>, association de cultures sous couvertures végétales (<i>Mil</i>, <i>shorgo</i>, <i>mucuna</i>, <i>Konoke</i>),</p> |
| Gestion durable et intégrée des ressources en eau, notamment dans les zones subarides et celles vulnérables aux périodes de sécheresse (<i>Sustainable and integrated water resources management, particularly in subarides areas and those vulnerable to drought periods</i>) | <p>AD2M-II Le projet contribue à la gestion durable des ressources en eau à travers les travaux d'aménagement des périmètres irrigués. Ceci offre une possibilité de deux saisons de culture sur 74% des rizières, voire une 3ème culture en intersaison sur certains périmètres, qui valorise efficacement l'eau disponible. La vulgarisation des pratiques agricoles plus économes en eau (SRI/SRA notamment) rentre également dans cette optique. En outre, les infrastructures mises en place réduisent sensiblement les pertes en eau permettant ainsi son utilisation efficiente. Dans certaines zones où la riziculture de décrue se fait de façon aléatoire, des aménagements de ces périmètres d'épandage de crues sont réalisés par le Projet pour prolonger d'environ un mois les eaux de crues et d'achever correctement la campagne rizicole, toujours dans le cadre d'une gestion durable et valorisation des ressources en eau. Le reboisement de protection des sources karstiques contribue également à cette gestion durable et intégrée des ressources en eau.</p> <p>FORMAPROD Construction des barrages hydro-agricole pour extension de la zone de production et amélioration de la disponibilité de l'eau durant la saison sèche</p> <p>DEFIS Utilisation de pratique économe d'eau : (i) Aménagement et valorisation de 60 points d'eau à usage multiples ; (ii) Mise en place de 10 réservoirs d'eau enterrés plein de Sable ; (iii) Diffusion de système micro-irrigation 169 Kits (dont 25 kits équipés de pompage solaire) avec 3970 bénéficiaires</p> |

| | |
|--|---|
| Renforcer et améliorer les systèmes d'alerte précoce multirisques, y compris les aspects phytosanitaires, agricoles, la sécheresse et la surveillance de la sécurité alimentaire. (<i>Strengthen and upgrade casualty multi-hazard early warning systems including the aspects of phytosanitary, agricultural, drought and food security monitoring</i>) | <p>PROSPERER Pour le développement de la filière maïs, le Programme PROSPERER collabore avec la Direction de Protection des Végétaux (DPV) du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) dans la lutte intégrée contre les chenilles légionnaires d'automne ou CLA : renforcement de capacité des paysans leaders comme point focal du système de surveillance de la lutte intégrée des chenilles légionnaires d'automne (CLA), renforcement de capacité des producteurs de maïs dans les bassins de production (<i>Atsinanana, Itasy, Sofia, Boeny</i>), dotation des pièges et phéromones pour la prévention de l'alerte et la lutte biologique à l'attaque des CLA des cultures de maïs.</p> <p>DEFIS Développement du système SISAV dans la partie Sud avec la FAO et mise en place du système FAMEWS pour assurer la de veille phytosanitaire en collaboration avec la DPV</p> |
| Restauration d'habitats naturels (forêts et mangroves : 45 000 ha ; lacs, cours d'eau, etc. | <p>PROSPERER Le Programme a appuyé les groupements communautaires de base (VOI), les pêcheurs et les groupements des vannières pour la régénération de la forêt de Tapia (habitat naturel des soies sauvages) par la dotation des jeunes plants de Tapia, par la dotation des alevins de re-empoissonnement et par le reboisement des raphias</p> |

Tableau 8 : Institutions et leurs rôles dans l'environnement et les changements climatiques

| Institution | Type | Rôle dans la gestion de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques |
|--|--|---|
| Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) | Institution Publique | Coordination générale de la politique, de la stratégie ainsi que des actions dans le domaine de l'environnement, du développement durable et des changements climatiques. |
| Office National pour l'Environnement (ONE) | Institution Publique | C'est un organisme de régulation qui doit prévenir les risques environnementaux dans les investissements publics, et lutter contre la pollution. Il élabore des normes et directives environnementales, en plus de proposer des valeurs limites. En outre, l'ONE est appelé à veiller à la prévention des risques environnementaux, d'un côté par la coordination du suivi des Plans de Gestion Environnementale (PGE), et de l'autre par la proposition de sanctions ou de mesures adéquates. Il est chargé de promouvoir l'Évaluation Environnementale Stratégique (EES), tout en fournissant des conseils et expertises aux entités nécessitées. L'ONE gère le système d'informations environnementales, le suivi et l'évaluation de l'état de l'environnement pour appuyer l'évaluation environnementale et pour une meilleure prise de décisions à tous les niveaux. |
| Bureau National des Changements Climatiques, du Carbone et de la REDD+ (BN-CCC REDD+) | Institution Publique | C'est la structure chargée de piloter et de coordonner toutes les initiatives liées au REDD+, ainsi que les projets carbone forestier en général. Garant de la mise en cohérence des activités menées au niveau national, il est tenu de considérer la politique forestière en matière de gestion durable des ressources forestières et d'assurer la mise en relation du processus REDD avec le processus décisionnel politique et stratégique des principaux secteurs techniques concernés. C'est ainsi que le BN-CCCREDD+ pourra s'assurer que les activités techniques et les études respectent les normes reconnues. |
| Le Service Environnement, Climat et Réponses aux Urgences (SECRU) | Institution Publique sous tutelle du MAEP | Il est chargé de l'intégration de la dimension environnementale dans les politiques, programmes et projets du MAEP dans une optique de développement durable. Il contribue à la coordination des activités et de la mise en œuvre de la stratégie et des plans d'actions du secteur agricole en matière de développement durable pour des exploitations résilientes aux effets du changement climatique. |
| Collectivités territoriales décentralisées | Institution Publique | Maitrise d'ouvrages, développement régionale et locale |
| Partenaires Techniques et Financiers (PTF) multilatéraux et bilatéraux, et les coopérations décentralisées | Partenaires Techniques et Financiers (PTF) | Sources de financement |
| Centre de recherche agronomique FOFIFA | Centre de recherche | Etudes et développement de variétés adaptées aux conditions climatiques |
| Professionnels en agriculture intelligente | Secteur Privé | Diffusion de techniques d'agriculture intelligente et en innovation |

| | | |
|--|-------------------------|---|
| Organisations Non Gouvernementales œuvrant dans la protection de l'environnement | ONG | Sensibilisation de la population rurale, renforcement des capacités, appui à la mise en œuvre d'activités |
| Organisations de producteurs | Association, groupement | Mise en œuvre du développement durable |

Fragility assessment note

Justification de la Note sur les caractéristiques de fragilité de Madagascar

1. Suite aux élections présidentielles et parlementaires de décembre 2013 qui a marqué la fin de la dernière grande crise politique, Madagascar est engagé dans un processus de consolidation de l'Etat de droit. Depuis 2018, il ne figure plus dans la liste harmonisée des pays en situation de fragilité de la Banque mondiale¹⁰⁸ utilisé par le FIDA mais il reste considéré comme un Etat en situation de fragilité par l'OCDE¹⁰⁹.
2. En 2019, la note agrégée du pays sur l'Évaluation des politiques et des institutions nationales s'élève à 3.3 légèrement au-dessus du seuil de de 3.2 qui est retenu pour figurer dans la liste les pays en situation de fragilité. Toutefois, les causes sous-jacentes et les déterminants structurels qui ont conduit à son inclusion dans cette liste de 2014 à 2017 demeurent, particulièrement dans les zones rurales enclavées, notamment celles du Grand Sud, où sont concentrés les investissements du FIDA. Les nombreuses crises politiques ont réduit les capacités institutionnelles, accru la prévalence de l'extrême pauvreté, créé de l'insécurité rurale et limité les possibilités d'investir dans l'accès aux services publics et infrastructures de base. Est venu s'y ajouter la récurrence de chocs climatiques et crises humanitaires. Chaque année, 3 à 5 cycles d'ampleur variable traverse la Grande Ile. Surmonter durablement ces situations de fragilité exige des efforts sur un temps suffisamment long, de l'ordre de 15 à 30 ans¹¹⁰.
3. Les crises politiques que Madagascar a connu constituent les déterminants les plus importants de sa fragilité. Depuis son indépendance en 1960, les moments de transfert pacifique de pouvoir politique ont été rares, alors que les fréquents transferts de pouvoir à la suite d'évènements non constitutionnels ont généralement entraîné des crises politiques, dont les plus importantes ont eu lieu en 1972, 1991, 2002 et 2009. Ces crises politiques se sont traduites par des crises économiques et sociales, avec comme corollaire l'aggravation de la pauvreté, le faible investissement dans les institutions, les services et d'infrastructures de base, la désorganisation de l'économie et en particulier des circuits commerciaux des produits agricoles.
4. Les années de crises ont été marquées par de fortes récessions (plus de 10 % en 2002). Celle de 2009, outre une année de récession (5%) a eu, en outre, un impact durable sur la vigueur de la croissance qui n'a pu retrouver que progressivement des niveaux proches de 5% qu'en 2019 et aurait pu les dépasser en 2020 sans la crise liée au SARS-Cov-2. Selon la Banque Mondiale¹¹¹, Madagascar est le seul pays au monde où le revenu réel par habitant a fortement baissé entre 1960 et 2010 sans qu'il y ait eu guerre civile. Avec plus de 80% de sa population en dessous du seuil international de l'extrême pauvreté de 1,9 dollar par jour, Madagascar a l'un des taux d'extrême pauvreté le plus élevé au monde. Les indicateurs de développement humain et d'accès aux services et infrastructures de base sont généralement faibles. Ainsi, la grande ile compte aussi parmi les pays ayant la plus forte prévalence de malnutrition des enfants âgés de moins de 5 ans et la plus faible densité routière¹¹² au monde avec seulement 5,4 km/100 Km².
5. Doté d'une faune et d'une flore unique, Madagascar, reconnu comme un haut lieu de la biodiversité, est classé 5e pays le plus vulnérable aux effets du changement climatique¹¹³. Les évènements extrêmes climatiques, auxquels est confrontée, de façon récurrente, la Grande Ile, comprennent les cyclones, les inondations, la sécheresse, les feux de brousses, les invasions d'acridiens, la peste, etc. Avec le changement climatique, la fréquence et la sévérité des impacts de ces aléas climatiques se sont amplifiées contribuant ainsi à éroder encore plus la capacité de résilience des populations malgaches et à les faire basculer encore plus dans l'extrême pauvreté.
6. Selon le Peace and Conflict Analysis (PCIA), l'une des causes de la situation de fragilité de Madagascar est la fracture qui existe entre le Centre et la périphérie et entre le milieu urbain et le milieu rural. Les indicateurs de développement humain sont généralement plus faibles en milieu rural. Seuls 32 % des ruraux ont accès à l'eau potable contre 69% d'urbains. En zone urbaine,

¹⁰⁸ De 2014 à 2017 Madagascar était régulièrement classé dans la liste des pays en situation de fragilité

¹⁰⁹ <http://www3.compareyourcountry.org/states-of-fragility/overview/0/>

¹¹⁰ Mansour M and JL Schneider 2019, How to Design Tax Policy in Fragile States, Fiscal Affairs Department, IMF

¹¹¹ Diagnostic systématique de Pays : Madagascar 2015

¹¹² World Bank (2018) Project information document: Madagascar road connectivity

¹¹³ Maplecroft, 2012

l'accès à l'énergie notamment à l'électricité est estimé à 50% contre 5% en zone rurale. La région Analamanga qui referme la capitale est le lieu de concentration de 29% des fonctionnaires pour 15% de la population. Même au sein de ministères de l'Agriculture de l'élevage et de la pêche, les ressources humaines sont fortement concentrées dans la capitale. Selon le plan directeur du MAEP en date de 2020 43% de ces agents sont basés à Antananarivo.

7. A l'instar des pays de l'Afrique sub-saharienne, la jeunesse de population Malagasy (70% moins de 30 ans), le fort taux de croissance démographique (3%) combinés à la faiblesse des opportunités d'emplois décents générés par l'économie nationale constituent des facteurs aggravant de la fragilité de la Grande Ile. La stabilité du pays est en partie liée à la possibilité de former et de générer des emplois décents au demi-million de jeunes qui arrivent chaque année sur le marché de travail.

Effets de la fragilité sur le secteur rural et agricole

8. Les facteurs structurels de la situation fragilité de Madagascar ont des impacts encore plus prononcés sur le monde rural et le secteur agricole et n'ont pas permis la création d'un environnement propice au développement du secteur agricole. Malgré les résolutions prises dans le cadre de l'Union Africaine d'allouer au moins 10% de son budget national au secteur agricole, les investissements de l'Etat dans ce secteur agricole restent faibles, 4.85%¹¹⁴ en moyenne sur la période 2014-19, alors que près de 80% de la population est rurale et que l'agriculture emploie plus de 70% des Malgaches.
9. Du fait notamment du faible investissement, la pauvreté est nettement plus marquée en milieu rural avec une prévalence 87,6 %, contre 55,1 % en milieu urbain. L'extrême pauvreté est beaucoup plus prononcée dans les régions du sud, avec une incidence de 97% à Androy 97% et 94% Atsimo Antsiranana. Bien que le secteur agricole représente en moyenne près d'un quart du PIB en 2019 et plus du tiers recettes d'exportation, sa performance reste encore modeste, car une prédominance de l'agriculture traditionnelle, encore tournée vers l'autosuffisance alimentaire et peu intégrée économiquement qui fait peu recours aux technologies améliorées, ce qui limite les rendements. Par ailleurs, vu qu'il n'existe pas de service public opérationnel en charge du conseil agricole, l'accès au conseil agricole est très limité. Madagascar a l'un faible ratio agent de conseil agricole et ménages de producteurs 3 1 : 26 000¹¹⁵ comparé à l'Ethiopie (1:592) ou Kenya (1:910).
10. Les ressources humaines du MAEP affectés dans les zones rurales sont insuffisantes et ses trop rares structures déconcentrées manquent souvent des moyens humains, matériels et financiers pour accomplir leurs missions. Du fait de la situation de fragilité de Madagascar, les réformes qui pourraient permettre une plus grande déconcentration et même une décentralisation restent encore embryonnaires même si le Gouvernement actuel les a inscrites dans son agenda. Le rôle des régions et communes dans la coordination des politiques du secteur souffre toujours d'une faiblesse institutionnelle et d'une insuffisante délégation des ressources financières. Les crises économiques et l'instabilité politique ont entravé les efforts de déploiement et de renforcement des capacités dans la durée des institutions intervenant dans le monde rural. Il existe donc des marges importantes de structuration des organisations de producteurs et de développent des filières et une faible structuration des producteurs. Toutefois, la faiblesse des investissements dans les infrastructures de base (routes, piste rurale, magasins de stockage, marchés) entrave le développement de l'agriculture commerciale.
11. Un bien public essentiel comme la sécurité n'est pas toujours garanti dans certaines zones rurales enclavées, où, bien que Madagascar n'ait jamais connu de situation de conflit armé ou de guerre civile, l'insécurité persiste depuis plusieurs années. La pratique traditionnelle et initiatique du vol de zébus a dégénéré en un banditisme rural aujourd'hui largement diffusé. Bien que les mesures administratives aient été prises pour endiguer ce phénomène de « Dahalo » (Voleurs de zébu qui sont des auteurs crimes violents en milieu rural) notamment par le renforcement de la présence militaire et le contrôle strict du marché de la viande bovine, force est de constater que la circulation des armes à feu et les actes de criminalité violents perpétrés par les Dahalo persistent et se sont étendus aux zones rurales qui auparavant n'étaient pas concernées. La

¹¹⁴ www.resackss.org

¹¹⁵ The Africa seed access index 2017

défaillance en matière de sécurité n'est pas favorable aux investissements des acteurs du monde agricole y compris les paysans et le secteur privé.

12. Un exemple typique de la vulnérabilité de Madagascar aux événements extrêmes climatiques est la sécheresse prolongée marquée par 13 mois d'absence de pluie qui a frappé les trois régions du grand sud de Madagascar à partir de juin 2020. Le contexte exceptionnel de lutte contre la pandémie de la COVID19 a amplifié les répercussions négatives de cette sécheresse. L'impossibilité de recourir aux stratégies d'adaptation comme la migration saisonnière pour cause de mesures de confinement a exacerbé les effets de la sécheresse. L'appel à l'aide internationale émis pour le Gouvernement malgache en janvier 2021 indique que 1.15 million de personnes sont en situation d'urgence et de crise alimentaire.
13. Parmi les indicateurs de l'Évaluation des politiques et des institutions nationales, les notes plus faibles sont observées sur la Gestion et les institutions du secteur public avec un note moyenne de 2.7 contre 2.9 en moyenne les Etats de l'Afrique Subsaharienne. Par exemple, les indicateurs relatifs (i) aux Droits de propriété et gouvernance fondée sur les règles ; (ii) à la Qualité de la gestion budgétaire et financière, (iii) la Qualité de l'administration publique et (iv) la transparence, redevabilité et corruption dans le secteur public, sont tous une note de 2,5, nettement en dessous de la moyenne des Etats comparables de l'Afrique Subsaharienne.
14. Compte tenu de ce contexte, les investissements du FIDA viseront notamment à renforcer à tous les niveaux les capacités des institutions intervenant dans le développement agricole et rural en mettant l'accent sur les institutions locales et les services décentralisés de l'administration publique et de la société civile qui fournissent des services aux groupes cibles du FIDA. Pour ce faire, les interventions du FIDA s'aligneront à la fois sur les priorités du Gouvernement et des groupes cibles avec une attention particulière aux jeunes et aux femmes. Les institutions à la base inclusives des populations vulnérables qui seront soutenues par le FIDA contribueront aux efforts de renforcement de l'Etat et de la consolidation de la paix à travers un meilleur accomplissement de leurs fonctions. L'appui au renforcement des institutions rurales sera accompagné des formations, visites d'échanges et assistances techniques afin des renforcer les capacités des ressources humaines.
15. Le FIDA appuiera l'élaboration et la mise en œuvre des instruments de développement rural et agricole permettant l'accès de proximités aux nouvelles technologies et pratiques agronomiques adaptées qui renforcent la résilience aux chocs climatiques et améliorent la productivité des EAF. Une attention particulière sera accordée aux investissements de base permettant le désenclavement des zones rurales ciblées et leur intégration dans les dynamiques de filières et dans les processus de concertation sur les politiques. Un dialogue de politique sera soutenu à tous les niveaux pour inciter le Gouvernement augmente le budget consacré au secteur agricole et à l'investissement dans le monde rural. Le développement des services de l'agriculture digitale et de finance inclusive digitale sera soutenu. L'expérience pilote de la mise en place d'une Delivery Unit au sein du MAEP sur financement FIDA, constitue aussi une assistance technique opérationnelle portant sur un certain nombre de priorités.

Tableau 1: Principaux risques liés à la fragilité de Madagascar

| Principaux risques | Niveau | Mesures d'atténuation |
|---------------------------------------|---------------|--|
| Instabilité politique | • Substantiel | <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'ancrage local des projets • Améliorer l'engagement citoyen • Renforcement des partenariats avec la société civile et les organisations professionnelles • Suivi de la situation socio-politique |
| Politiques et Stratégies sectorielles | • Modéré | <ul style="list-style-type: none"> • Participation des groupes du FIDA et prise en compte de leurs intérêts dans les dialogues de politiques |
| Faibles capacités institutionnelles | • Important | <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités des institutions et acteurs intervenant dans le développement rural à toutes les échelles • Suivi périodique de l'avancement du Programme-pays et dialogue entre le FIDA, le Gouvernement. |

| | | |
|---|---|---|
| | | <ul style="list-style-type: none"> • Recrutement sur appel à candidature compétitif du personnel de Projet • Mobilisation de l'assistance technique et développement de partenariat technique et la Coopération triangulaire sud-sud |
| Changement climatique et dégradation des ressources naturelles | <ul style="list-style-type: none"> • Substantiel | <ul style="list-style-type: none"> • Participation au dialogue politique sur l'adaptation au changement climatique et effort de mobilisation de la finance climatique. • Renforcer les investissements dans les infrastructures de maîtrise et gestion de l'eau et introduction et diffusion de technologies résilientes (variétés, adaptations des systèmes de production, etc.) • Sensibilisation et formation des communautés à la gestion et la valorisation durables des ressources naturelles (• Agriculture de conservation, techniques agroforestières et gestion durable des terres.) |
| Insécurité en milieu rural | <ul style="list-style-type: none"> • Substantiel | <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la capacité des institutions locales • Augmentation des investissements et opportunités d'emploi dans les zones enclavées • Désenclavement • Recours au convoi mili • |
| Accès limité aux marchés et enclavement des zones de production | <ul style="list-style-type: none"> • Important | <ul style="list-style-type: none"> • Investissement dans les infrastructures d'accès aux marchés • Appui au développement de l'agriculture contractuelle |
| Chocs climatiques et crises humanitaires | <ul style="list-style-type: none"> • Important | <ul style="list-style-type: none"> • Ciblage géographique • Transition urgence développement |

Agreement at completion point

République de Madagascar Evaluation de la stratégie et du programme de pays (2013-2019) Accord conclusif

A. Introduction

Du mois d'avril 2019 à janvier 2020, le Bureau Indépendant de l'évaluation (IOE) du FIDA a mené une évaluation de la stratégie et du programme-pays (ESPP) du FIDA en République de Madagascar. Cette évaluation, qui est la deuxième menée par IOE à Madagascar depuis le début des opérations du FIDA en 1979, a été conduite selon les orientations méthodologiques du Manuel de l'évaluation du FIDA (2015). Couvrant la période de début 2013 à juin 2019, les principaux objectifs de l'évaluation sont : (i) d'évaluer la performance du Programme et les résultats des opérations financées par le FIDA; et (ii) de formuler des recommandations pour le futur partenariat entre le FIDA et Madagascar.

L'Accord conclusif résume les principales conclusions et recommandations issues de l'évaluation que le Gouvernement de Madagascar, représenté par le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, et le FIDA, représenté par le Département de gestion des programmes, conviennent d'adopter et de mettre en œuvre dans des délais précis. L'Accord conclusif, qui intègre les discussions et réflexions de la restitution virtuelle du 4 juin 2020, sera inclus dans le rapport final de l'ESPP. IOE a facilité le processus de préparation de cet Accord. La mise en œuvre des recommandations agréées par le Gouvernement de Madagascar et le FIDA fera l'objet d'un suivi au niveau du FIDA à travers le « Rapport du Président sur l'état de mise en œuvre des recommandations d'évaluation et les actions de la Direction » (PRISMA), qui est présenté annuellement au Conseil d'Administration du FIDA par la Direction du FIDA.

B. Recommandations

Recommandation 1 : Maintenir les axes d'orientation du COSOP tout en affinant les approches et en les mettant en œuvre de manière plus synergique.

a) *Pôles de développement.* Concentrer les interventions des projets dans une aire géographique limitée pour développer le capital productif des paysans et leurs capacités de produire et de valoriser leur production. Dans ces pôles, il y a lieu aussi de renforcer les approches filières, OP et microfinance.

b) *Filières.* Les interventions en amont des filières vivrières devraient viser l'amélioration de l'accès de petits paysans aux divers intrants. De même, la commercialisation des produits vivriers doit recevoir plus d'attention avec des actions de plus grande portée et de mécanismes qui permettent aux plus vulnérables d'accéder au marché (par exemple, développer le warrantage).

c) *Organisations de producteurs (OP).* Le FIDA et le Gouvernement devraient poursuivre la consolidation des OP, notamment en matière de gestion des infrastructures et équipements collectifs et de constitution de fonds de roulement, pour les achats groupés d'intrants. En matière de contractualisation des ventes, l'appui aux OP devrait œuvrer pour des contrats entre les OP et les OM de plus longue durée et pour un plus grand engagement des deux parties dans le respect des termes du contrat. Un appui spécifique soutenu sera important à apporter aux faitières pour développer leurs capacités de négociations avec le Gouvernement sur les intérêts des producteurs, et notamment les plus pauvres et avec les OM.

d) *Inclusion financière.* Explorer deux schémas pour atteindre la population la plus vulnérable: approfondir le financement des producteurs avec des dispositifs d'appui de l'État, tels que le Fonds de Développement Agricole (subventions) et des lignes de crédits sur le budget de l'état; et mieux intéresser les institutions de microfinance (IMF) à servir toutes les catégories des exploitations agricoles familiales (EAF). La réflexion sur

l'amélioration des services des IMF aux plus vulnérables peut suivre, par exemple, les trois axes suivants : (i) inclure dans les projets des lignes de financement affectées aux plus vulnérables aux IMF, (ii) développer et formaliser des partenariats entre les IMF et les groupements villageois d'entraide communautaire et (iii) explorer le secteur de la monnaie électronique pour consolider les autres approches de l'inclusion financière.

Mesures convenues entre le FIDA et le Gouvernement :

- Le FIDA et le Gouvernement marquent leur adhésion avec ces recommandations qui renforcent l'efficacité et l'impact des investissements encours et futurs. Le Gouvernement et le FIDA estiment que les mesures préconisées sont déjà inscrites dans les programmes de travail des projets en cours et futurs dans le développement rural.
- Le bureau-pays, en collaboration avec le Gouvernement, notamment le MAEP, s'attachera à poursuivre le renforcement de l'approche chaîne de valeur ou filière inclusive basée sur les potentialités du terroir et les potentialités régionales afin de permettre l'émergence de pôles de développement. Les efforts de la consolidation et la professionnalisation des organisations de producteurs seront poursuivies en mettant l'accent sur une plus forte inclusion des vulnérables dans toutes les gammes de services par ces organisations rurales à leurs membres.
- L'agriculture contractuelle sera renforcée à travers notamment l'approche du couple OP-OM ou modèle d'agrégation avec la promotion des contrats pluriannuel entre les opérateurs de marché et les OP qui seront en charge d'agréger les produits ou demandes d'intrants ou de services agricoles des EAF.
- La réforme en cours du secteur bancaire et de la finance rurale ainsi que les innovations introduites en termes d'inclusion financière en milieu rural y compris la digitalisation, devrait permettre d'élargir l'offre des services financiers numériques adaptés au besoin et au contexte socio-économique des producteurs ciblés. Le portefeuille continuera à appuyer la mise à l'échelle de ces innovations et de créer les conditions permettant aux opérateurs de téléphonie mobile, et les prestataires de services financiers de mieux connaître la demande et les caractéristiques des cibles du programme-pays.
- Le partenariat formalisé avec les IMF sera renforcé, afin, notamment de cibler et de répondre aux besoins des plus vulnérables. L'éducation financière continue également d'être renforcée à travers les GVEC, les crédits GCV et les crédits avec éducation. Les innovations en cours de réflexion concernant les cartes de paiement électronique pour les producteurs, une fois en place, contribueront à l'éducation des producteurs vulnérables à l'épargne, au crédit et à la gestion de trésorerie.
- Le FDA est un mécanisme financier de l'Etat Malagasy mis en place dans le cadre de la stratégie de services agricoles avec pour mission d'améliorer l'accès des EAF aux services agricoles afin de leur permettre d'améliorer leur productivité et leurs conditions de vie. Pour permettre à cet instrument de financement de jouer durablement son rôle et s'améliorer son efficacité, le Programme pays continuera à appuyer le FDA y compris à travers des appuis institutionnels.

Calendrier proposé :

- Décembre 2020 : Prise en compte des recommandations de l'ESPP dans le processus de préparation du nouveau programme-pays du FIDA 2022-2026.
- Juin 2021 : Amélioration du cadre réglementaire de l'agriculture contractuellement.
- Décembre 2021 : Meilleure articulation des EAF aux institutions de finance rurale, y compris à travers notamment le nouveau mécanisme de financement du FDA en cours d'étude.

Recommandation 2. Renforcer l'inclusion des populations rurales très pauvres et vulnérables dans le programme-pays et améliorer la consolidation des acquis, en recentrant l'aire géographique des interventions.

a) La couverture du portefeuille devrait être réduite et centrée sur les régions les plus pauvres du pays, disposant des potentialités permettant le développement des pôles de production. L'identification et validation des interventions devraient être faites en accord avec les responsables des régions, lesquels deviennent preneurs de décisions suivant la nouvelle politique de développement en matière de décentralisation.

b) Dès la conception, les projets devraient prévoir des mécanismes et mesures adéquates permettant d'atteindre les plus vulnérables. Par exemple, des projets de ciblage des vulnérables et des subventions de démarrage d'activités génératrices de revenus plus consistants, des crédits aux OP pour qu'elles aident les plus vulnérables à participer pleinement aux activités de l'OP (crédit social, préfinancement de la campagne agricole, achat de la récolte pour éviter qu'elle soit bradée, etc.).

c) La stratégie genre des projets devrait aller au-delà des quotas de participation des femmes vers l'opérationnalisation des approches et actions qui s'attaquent directement aux inégalités hommes-femmes, afin de réduire les barrières socioéconomiques et culturelles à l'autonomisation des femmes. Des approches qui sensibilisent les jeunes sur le partage des rôles dans le ménage (ex. GALS) ou qui facilitent l'accès des femmes et des jeunes à la terre ou aux services financiers devraient être mises à l'échelle.

Mesures convenues entre le FIDA et le Gouvernement :

- Le FIDA et le Gouvernement adhèrent à ces recommandations qui devraient renforcer le ciblage des plus pauvres et les mesures prises pour que les conditions de vie des populations les plus vulnérables dans le programme-pays s'améliorent.
- Conformément à la politique de développement en matière de décentralisation, l'orientation régionale du programme pays sera maintenue et renforcée. Le nombre de régions à cibler par le prochain COSOP sera réexaminé. Au sein d'une région, les zones d'intervention et les groupes vulnérables ciblés seront identifiés conjointement avec les autorités locales et régionales. Des critères objectifs seront élaborés afin d'identifier les populations bénéficiaires qui seront arrimées aux pôles de développement compte dûment tenu des potentialités agro écologiques. Conformément à l'impératif de ne laisser personne de côté, un accent particulier sera mis sur le ciblage de personnes souffrant de handicap ou ayant une mobilité réduite.
- Les mécanismes et mesures permettant d'atteindre les plus vulnérables seront consolidés à travers la revue des stratégies de ciblage et le redimensionnement des appuis aux jeunes et aux plus vulnérables du portefeuille. Les paquets d'appuis pour les plus vulnérables seront ainsi renforcés afin de les intégrer dans les filières et pour un impact plus conséquent sur la pauvreté.
- La stratégie genre des projets du portefeuille sera renforcée afin de mieux planifier une intervention au-delà des quotas de participation, et viser l'amélioration de leur condition socio-économique, leur participation dans le processus de prise de décision et l'autonomisation des femmes à travers des activités et appuis dédiés.
- L'application de la méthodologie GALS sera mise à échelle.

Calendrier proposé :

- Décembre 2020 : Prise en compte des recommandations de ciblage des plus vulnérables et de la prise en compte des aspects genre dans le processus de préparation du nouveau programme-pays du FIDA 2022-2026 lors de son élaboration en 2020
- Décembre 2020 : Mise à jour de la stratégie de ciblage et de la stratégie genre du portefeuille actuel.

- Mars 2021 : Redimensionnement des paquets d'appui aux jeunes formés et aux EAF vulnérables des projets du portefeuille.

Recommandation 3. Poursuivre et renforcer les interventions de développement des capacités des services d'appui aux producteurs et des compétences des producteurs pour une amélioration de la durabilité des acquis.

Le Gouvernement et le FIDA, en concertation avec les partenaires techniques et financiers, devraient s'impliquer davantage dans : i) le renforcement des capacités des dispositifs d'opérationnalisation de la stratégie de service agricole dans une perspective de durabilité; ii) l'appui au secteur privé impliqué dans les activités de vulgarisation et de conseil technique et de gestion; iii) l'appui aux chambres d'agriculture régionales en les dotant d'un statut adéquat et les aidant à trouver des sources de financement pérennes.

Mesures convenues avec le FIDA et le Gouvernement :

- Le FIDA et le Gouvernement marquent leur accord sur les recommandations relatives au renforcement des services d'appui aux producteurs et des compétences des producteurs pour une amélioration de la durabilité des acquis.
- Le bureau-pays et les projets du portefeuille continueront d'accompagner le gouvernement dans la conclusion concertée des réformes en matière de stratégie de service agricole et de structuration du monde rural, en assurant la prise en compte des besoins des producteurs.
- Le Programme Pays continuera et consolidera les efforts initiés par le projet AROPA dans la professionnalisation et le renforcement de la chambre d'agriculture, et des organisations de producteurs afin qu'elles puissent jouer pleinement leurs rôles en rendant des services aux EAF et à leurs organisations, en vue d'assurer progressivement leur maturité institutionnelle et organisationnelle, mais aussi leur autonomie financière à terme.
- Le Programme Pays continuera et consolidera les efforts initiés par le programme PROSPERER avec la Fédération de la Chambre de Commerce et d'Industrie afin de faciliter la mise en relation et les contrats entre les OP et les opérateurs de marchés. Le développement de l'agriculture contractuelle offre non seulement l'accès au marché, mais facilite davantage d'investissement du secteur privé dans les activités de conseils agricoles en général.

Calendrier proposé :

- Décembre 2021 : Dialogue politique en cours abouti à la finalisation de la réforme relative au statut de la Chambres d'agriculture
- Décembres 2021 : Appui à la mise en place de dispositifs de proximité d'accès aux services et intrants agricoles

Recommandation 4. Renforcer les actions de gestion des ressources naturelles et d'adaptation et de réduction des impacts des changements climatiques sur les petits producteurs.

Introduire la gestion des ressources naturelles comme un thème majeur dans le prochain COSOP pour augmenter la taille des activités préservatrices de ressources naturelles testées par le portefeuille FIDA au pays. La recommandation dans le rapport d'évaluation du dernier COSOP reste toujours d'actualité : (i) les activités d'aménagement hydro-agricole en aval devraient être complétées par les restaurations des sols en amont, en recherchant des partenariats avec des bailleurs impliqués dans la gestion des bassins versants, (ii) la collaboration avec le Ministère en charge de l'environnement recommandée, ainsi que l'implication des services techniques régionaux du dit Ministère, devrait être renforcée. Il est aussi recommandé d'accentuer les actions de reboisement, d'agroforesterie et de réduction de la déforestation.

Mesures convenues avec le FIDA et le Gouvernement :

- Le FIDA et le Gouvernement marquent leur accord sur les recommandations en lien avec la gestion des ressources naturelles et l'adaptation aux changements climatiques sur les petits producteurs.
- L'approche de protection des bassins versants et de restauration de paysage sera intégrée dans les interventions de DEFIS à travers notamment un financement prévu par le Fonds Vert pour le Climat. La résilience des systèmes de production au changement climatique fait partie intégrante des objectifs du projet DEFIS, et sera encore priorisée de prochain programme-pays 2022-2026.
- Le reboisement et l'agriculture de conservation seront renforcés au niveau des projets AD2M-II et DEFIS, en complément de la promotion de la plantation de bambou par le projet PROSPERER. L'intégration de la dimension environnementale et d'adaptation au changement climatique sera développée davantage dans les modules de formation des jeunes ruraux par FORMAPROD, avec une collaboration renforcée avec le MEDD.
- La collaboration actuelle avec le MEDD sera renforcée afin de mieux coordonner les interventions du portefeuille en matière d'adaptation aux changements climatiques et de gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles.

Calendrier proposé :

- Décembre 2020 : Priorisation de la gestion de l'environnement et de la résilience du système de production aux changements climatiques dans l'élaboration du prochain programme-pays du FIDA 2022-2026 en accordant une importance particulière au partenariat avec le MEDD.
- Juin 2021 : Approbation de la requête du financement du Fonds Vert pour le Climat.

Recommandation 5. Renforcer l'efficacité des actions hors prêts et assurer un meilleur suivi des effets et impacts des interventions

a) Partenariat. Des partenariats financiers devraient être recherchés afin de lutter contre l'enclavement des zones rurales et pour l'accès aux services de base, une des causes majeures de la limitation des effets des programmes de développement dans les zones rurales (construction des routes ; accès à l'eau et aux services de santé). Le partenariat avec la recherche nationale doit être renforcé, notamment dans les zones enclavées pour tester des technologies et techniques de production adaptées aux plus vulnérables. De même, il y a lieu de développer les synergies et la coordination entre les interventions de développement et interventions humanitaires.

b) Dons. Il est recommandé : i) qu'ils soient mieux intégrés dans le portefeuille de projets; ii) que les données les concernant soient centralisées au niveau du bureau pays.

c) Bureau Pays. Le FIDA devrait renforcer les moyens humains du bureau pays, par la résidence du CPM à Antananarivo, pour qu'il puisse s'impliquer davantage et plus efficacement dans le dialogue sur les politiques à haut niveau et dans la mobilisation des partenariats de cofinancement (qui est un effort commun entre le FIDA et le gouvernement).

d) Gestion des savoirs. Le Gouvernement devrait renforcer la CAPFIDA en moyens humains pour qu'elle puisse jouer son important rôle dans la capitalisation des acquis, et notamment au niveau de l'analyse des conditions de leur réussite ou échec des interventions.

e) S&E. Les projets devraient se doter de stratégies de suivi des effets et impacts selon une méthodologie unifiée permettant les cumuls des résultats des différents projets.

Mesures convenues avec le FIDA et le Gouvernement:

- Le FIDA et le Gouvernement marquent leur accord avec ces recommandations, mais tiennent à noter que tous les Dons gérés par la Division ESA sont directement liés avec le portefeuille et le bureau-pays dispose des données y afférentes.
- La coordination des différentes interventions dans le développement rural, qui fait partie des sujets de réflexions et dialogues en cours, est menée par le groupe des bailleurs de fonds et le Gouvernement, les agences des Nations Unies et surtout la plateforme de dialogue stratégique – développement rural dirigé conjointement par la cellule de coordination des appuis aux projets et aux activités régionales (CPAR/MAEP) et un représentant des bailleurs du secteur. L’opportunité de mettre en œuvre des actions complémentaires et l’existence de partenaires en charge des grands investissements (construction de route, adduction en eau potable, etc.) feront partie des critères de définition des zones d’intervention du prochain programme-pays 2022-2026.
- A défaut de confirmation du cofinancement de la BAD pour le projet DEFIS, les actions sont en cours afin de mobiliser d’autres cofinancements ou de financement parallèle pour compléter le financement du projet.
- La mise en œuvre des dons fait actuellement l’objet de convention de partenariat avec le Ministère de l’Agriculture, de l’Élevage et de la Pêche afin d’assurer le renforcement des capacités nationales et la mise à l’échelle des innovations à travers le programme-pays du FIDA et les autres projets du MAEP. Le prochain programme-pays accordera une importance particulière dans le renforcement des liens et les synergies entre les prêts et les activités hors-prêts, y compris les dons.
- La réflexion au niveau du FIDA sur la pertinence et l’efficacité de la résidence du Directeur-Pays à Antananarivo continue et les décisions seront prises par le management en tenant compte de plusieurs facteurs (rentabilité économique, opportunité de partage au niveau des hubs, mobilité, etc.).
- La CAPFIDA initiera le développement concerté d’une méthodologie unifiée afin d’assurer le suivi des effets et impacts, non seulement au niveau du portefeuille, mais également pour le résultat cumulé du programme-pays au fil des années de mise en œuvre. Par ailleurs, des améliorations organisationnelles seront entreprises afin que la Cellule puisse gagner en autonomie et en efficacité dans son rôle d’appui au portefeuille.

Calendrier proposé:

- Décembre 2020: Méthodologie unifiée de S&E au sein du portefeuille dans le suivi des effets et impacts du programme-pays.
- Décembre 2020: Les liens et les synergies entre les prêts et les activités hors-prêts, y compris les dons gérés par ESA et par les autres divisions sont renforcés dans le programme-pays 2022-2026.
- Continue: Renforcement du partenariat avec les institutions de recherche agricole tant au niveau national qu’international.

Signatures:

Pour le FIDA

Pour le Gouvernement de Madagascar

Monsieur Donal Brown
Vice-Président Associé
Département de gestion des programmes

Monsieur Lucien Ranarivelo
Ministre de l’Agriculture, de l’Élevage et de la Pêche

Date:

Date:

COSOP preparation process

1. Contexte. Le processus de préparation du COSOP s'est déroulé de juillet 2020 à Mars 2021. Il a été marqué par les mesures de distanciation sociale prises liées à la pandémie de COVID-19 à l'échelle nationale et internationale, ayant restreint le déplacement du Directeur-Pays ainsi que les experts du FIDA (Consultant principal et experts thématiques) à Madagascar. Néanmoins, le processus d'élaboration du COSOP a été très participatif et inclusif. Les interventions et interactions avec les parties prenantes se sont déroulées de manière virtuelle avec l'appui des projets du portefeuille.
2. Etudes et analyses préparatoires. L'analyse commune de pays (CCA) réalisée par le Système des Nations Unies en 2019-2020 a permis d'affiner l'analyse du secteur agricole et de la fragilité du pays. Malgré les mesures restrictives, les consultants nationaux ont pu compléter les revues documentaires avec une première série de consultation des parties prenantes. Ces contributions ont ainsi été finalisées par les experts du FIDA.
3. Consultations des parties prenantes. Dans le cadre du processus d'élaboration du COSOP, deux séries de consultation ont été programmées. La première série de consultations de juillet à septembre 2020 a été conduite par les experts nationaux pour affiner l'analyse du secteur agricole, la note sur la fragilité du pays, la note SECAP et le ciblage. Ces analyses et documents produits ont permis d'élaborer la première ébauche de théorie de changement. La deuxième série de consultations élargie a permis d'affiner la théorie de changement et de rédiger le COSOP. Cette deuxième série de consultations qui s'est déroulée de manière virtuelle du mois d'octobre 2020 en avril 2021 a commencé avec le Ministre en charge de l'Agriculture pour recueillir et discuter les orientations stratégiques et politiques du gouvernement. Les parties prenantes consultées comprennent (i) les organisations de producteurs ; (ii) les gouverneurs des régions, accompagnés par les directeurs régionaux de l'agriculture; (iii) les directeurs généraux et directeurs techniques des ministères en charge de l'agriculture, en charge de l'environnement, en charge de la sécurisation foncière ; (iv) les organismes rattachés techniques (FDA, ONN, CNFI, etc.) ; les acteurs du développement rural (Banque Mondiale, Union Européenne, GIZ, ...) et agences onusiennes (ONUDI, FAO, PAM, BIT, ...).
4. Validation du COSOP. Le processus de validation s'est déroulé en mars 2021. Avant la validation du Gouvernement, le COSOP a été présenté aux membres de l'équipe-pays du système des Nations Unies (UNCT) pour valider sa cohérence avec le cadre de partenariat pour le développement durable (UNSDCF) en cours de finalisation. Par la suite, le COSOP a été présenté et discuté avec les membres du staff restreint du MAEP, dirigés par le Ministre pour valider sa cohérence avec les priorités stratégiques et politiques du MAEP. Enfin, les stratégies de mise en œuvre du COSOP ont reçu la validation du Comité de Gestion du Programme-pays du FIDA (CPMT) dont les membres ont été récemment mis à jour par le MAEP.

Strategic partnerships

| <i>Fonctions de partenariat</i> | <i>Partenaires / Réseaux/ Plateformes</i> | <i>Résultats et effets du/des partenariat(s)</i> | <i>Justification du/des partenariat(s)</i> | <i>Suivi et communication d'informations (à compléter en vue de l'examen des résultats et de l'examen à l'achèvement)</i> |
|---|---|--|--|---|
| Contribuer à l'action et la politique publique; influencer sur les programmes de développement | RBAs | Initiative conjointe dans les politiques nationales de nutrition et de système alimentaire | Les trois agences FIDA, PAM et FAO disposent des avantages comparatifs et des expériences (nationales et internationales) en termes de nutrition et d'amélioration du système alimentaire et | |
| | Plateforme de Concertation Stratégique pour le Développement Rural (PCS-DR) | Dialogue politique engagé pour les priorités du développement rural (services aux producteurs, structuration du monde rural, accès aux marchés et normalisation des produits, finance inclusive) | Le dialogue politique figure parmi la mission et l'agenda annuel de la PCS-DR et se concrétise à travers plusieurs canaux. | |
| | Plateforme Secteur Privé et Industrialisation | Amélioration des climats des affaires à travers la mise en place collective et conjointement avec le gouvernement de cadre légal et réglementaire | La plateforme regroupe les bailleurs et acteurs appuyant le secteur privé et l'industrialisation (et extraction minière) | |
| | International Land Coalition et Collectif Tany | Appuis dans l'élaboration de cadre législatif et réglementaire pour l'accès des jeunes à la terre et la sécurisation foncière | ILC appuie différents acteurs et réseaux locaux intervenant dans l'accès à la terre et la sécurisation foncière et dispose des savoirs et expériences de terrain en la matière. | |
| | JICA et CARD | Appui dans la mise à jour de la stratégie nationale semencière et la stratégie nationale de développement rizicole | JICA et CARD sont parmi les partenaires du MAEP pour la mise à jour de la SNDR | |
| | UNESCO, OIT | Formation rurale et entrepreneuriat des jeunes | Formation des jeunes y compris les jeunes déscolariés | |
| | Organisations paysannes faitières | Engagement citoyen et politique | Les OPF ainsi que leurs membres disposent des connaissances approfondies sur le contexte et sur les besoins des producteurs pour alimenter les dialogues politiques. | |
| | Banque Mondiale, Union Européenne, | Appui institutionnel et appui politique pour accompagner la mise en œuvre des programmes d'investissements publics | La Banque Mondiale et l'Union Européenne ont un avantage comparatif et une position stratégique pour influencer les politiques de gestion des programmes d'investissements publics | |
| Recours à l'effet de levier Cofinancement du GEC | Fonds Vers sur le Climat (FVC) | Amélioration de la résilience climatiques des investissements et des producteurs à travers le Co-financement du Programme DEFIS | FIDA est un organisme accrédité pour recevoir des financements du FVC ; et DEFIS intervient dans des régions vulnérables aux aléas climatiques nécessitant des investissements | |

| | | | | |
|--|---|---|---|--|
| | | | spécifiques à travers un financement dédié climat. | |
| | | | | |
| | Union Européenne et Agence Française de Développement | Mobilisation de financements additionnels d'autres acteurs (Banque Mondiale) à travers l'abondement et appui du Fonds de Développement Agricole pour | Le FIDA, l'UE et l'AFD sont parties prenantes dans le dialogue-concerté PTF - FDA | |
| | Banque Africaine de Développement | Financement des investissements structurants pour l'accès des producteurs aux marchés, la formation et l'installation des jeunes ruraux | Les investissements de la BAD à Madagascar se focalisent surtout dans les investissements structurants | |
| | Fonds de l'OPEP pour le développement (OFID) | Financement des investissements structurants pour l'accès des producteurs aux marchés, la formation et l'installation des jeunes ruraux | Les investissements de l'OFID en co-financement des investissements du FIDA à Madagascar se focalisent surtout dans les investissements structurants | |
| | Entreprises privées de transformation de produits agricoles (BOVIMA, huilerie, miellerie, torréfaction, alimentation animale, etc.) | Accès des producteurs aux marchés et aux infrastructures post-récoltes à travers des financements dédiés. | Les entreprises partenaires ont exprimé leurs intérêts à accompagner les OP et les producteurs aussi bien dans la production (capacités, service et intrants) que dans le processus post-récolte. | |
| Favoriser les processus coordonnés impulsés par le pays | Equipe-pays des Nations Unies (UNCT) | Coordination des interventions dans le Sud de Madagascar, et harmonisation des actions d'urgence avec les actions humanitaires dans la préservation de la paix. | | |
| | Plateforme de Concertation Stratégique pour le Développement Rural (PCS-DR) | Coordination des acteurs du développement rural à travers des échanges concertés et une priorisation conjointe avec le MAEP | La coordination des interventions fait partie de la mission de la PCS-DR | |
| | RBA et ONN | Harmonisation des interventions en matière de nutrition à l'échelle nationale (ONN) et locale (RBA) | ONN est la structure désignée pour la coordination des actions de nutrition à Madagascar | |
| | | | | |
| Développer et favoriser les savoirs et l'innovation (y compris la CSST) | Instituts de recherche nationaux et régionaux (FOFIFA, Africa Rice, ICIPE, CIP, CYMMIT, FIFAMANOR, CEFFEL,) | Recherche et promotion de variétés, de semences et matériel végétal à haute valeur nutritionnelle et résilients aux aléas climatiques suivant les régions, et renforcement des capacités nationales | Des dons régionaux sont actuellement en cours et/ou seront développés pour ces instituts de recherche nationaux et régionaux | |
| | CIRAD, GSDM, FAO | Appui dans la diffusion des techniques d'agriculture de conservation et respectueuse de l'environnement | Partenariat déjà en cours | |
| | GIZ | Promotion des initiatives sur l'assurance agricole face aux aléas climatiques | Expérimentation en cours dans le Sud | |
| | PROCASUR | Promotion de GALS+ et Youth tools et renforcement des capacités locales | PROCASUR dispose des outils, méthodologies et des expériences internationales à partager pour renforcer les capacités locales | |

| | | | | |
|--|---|---|---|--|
| | COI | Développement des échanges régionaux de produits agricoles et semi-transformés | La collaboration avec la COI a permis de développer les normes et les standards sur les filières prioritaires et de renfo | |
| | Gouvernement de Maroc | Renforcement des capacités locales en termes de politique agricole, service agricole, financement agricole, digitalisation et informatisation, formation agricole, agropole, agrégation agricole. | Partenariat SSTC en cours en complément des SSTC établi par le Gouvernement avec la Chine et l'Inde. | |
| | UNICEF | Appui dans l'adduction en eau potable dans le Sud de Madagascar | Le partenariat avec UNICEF permettra un meilleur accès des ménages producteurs à l'eau potable, essentielle pour améliorer leur sécurité nutritionnelle, en complément de l'accès à l'eau pour l'agriculture et l'élevage. | |
| Renforcer la participation du secteur privé | ONUUDI | Mobilisation des acteurs privés (nationaux et internationaux) à travers des <i>joint ventures</i> avec les producteurs et transformateurs de produits agricoles, le renforcement de leurs capacités dans le processus de transformation et de respect des normes exigées par le marché (qualité, enjeux sociaux et environnementaux | L'ONUUDI a pour mandat d'accompagner l'industrialisation (petite et grande industrie), de renforcer les capacités du secteur privé et de tous les maillons des chaînes de valeurs (notamment la transformation et la chaîne de logistique) jusqu'au marché national et international. | |
| | Chambre des Commerces et de l'Industrie | Développement de partenariat entre le secteur privé et les producteurs et promotion des réseaux interprofessionnels des acteurs de filière (comme les plateformes filières) à travers la fourniture de service (renforcement des capacités, diffusion d'informations, mise à disposition d'infrastructure, ...) | La CCI et les CCI régionales disposent des capacités techniques et matériels pour accompagner les entreprises privés et les réseaux d'interprofessions ou plateformes filières | |
| | Coordination Nationale des Finances Inclusives (service public) | Mobilisation et renforcement des capacités des institutions de micro-finance | | |
| Renforcer la visibilité | RBA | Communication renforcée sur les interventions du FIDA dans le Sud | Les RBAs disposent des capacités de communication très soutenues à l'échelle nationale et internationale | |
| | UNCT | Communication renforcée sur les interventions du FIDA dans le Sud, la contribution dans l'UNSDCF | | |

South-South and Triangular Cooperation strategy

I. Introduction

1. Avec une position géographique stratégique dans l'Océan Indien, Madagascar a des relations historiques et privilégiées particulièrement avec les Etats insulaires de la Commission de l'océan Indien (COI). Des relations économiques ont également été développées avec les Etats Africains membres de la SADC. Dans le secteur agricole, d'autres pays sont devenus des partenaires clés, comme le Maroc pour la réforme du secteur (politique, financement, service, formation, agrégation, informatisation, ...) ; la Chine notamment pour la production rizicole et l'Inde pour les applications géo-informatiques. Le potentiel de développement des partenaires Sud-Sud est encore très large car Madagascar reste ouvert et saisit toutes opportunités de partenariat avec les pays ayant des expériences réussies dans le secteur.

II. Perspectives de promotion de l'investissement et des échanges techniques au service du développement rural

2. Dans le secteur agricole, le MAEP dispose d'une direction générale qui pilote et coordonne la coopération CSST avec les directions techniques et projets/programmes du MAEP. Cette disposition garantit une appropriation des approches différenciées découlant du partenariat et leur diffusion et adoption à plus grande échelle pour accélérer le processus de transformation du monde rural. Au cours des prochaines années, les coopérations en place seront intensifiées et d'autres pays et institutions des pays du Sud viendront accompagner le pays dans sa vision de modernisation du secteur agricole. Les actions concrètes de CSST se résument comme suit : (i) l'appui aux systèmes nationaux de recherche, de vulgarisation et de service agricoles, pour améliorer l'accès à des technologies et intrants agricoles améliorés et améliorer la productivité; (ii) des échanges Sud-Sud sur les politiques et stratégies de la gestion de l'eau et de la sécheresse dans la partie Sud du pays; (iii) des échanges Sud-Sud pour améliorer l'accès des producteurs ruraux aux marchés rémunérateurs et aux services financiers; (iv) des échanges Sud-Sud pour la formation des jeunes ruraux et la promotion de l'entrepreneuriat jeune; (v) des échanges Sud-Sud sur les marchés régionaux de produits agricoles bruts ou semi-transformés; (vi) des échanges Sud-Sud sur l'amélioration du système alimentaire en général.

III. Arguments en faveur de la coopération Sud-Sud et triangulaire

3. Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Emergence de Madagascar, la modernisation du secteur agricole fait partie de la vision du MAEP pour atteindre l'autosuffisance alimentaire. Pour cela, plusieurs réformes et chantiers ont démarré depuis 2019 et d'autres sont encore à venir, et qui nécessitent une collaboration étroite avec les pays disposent d'expériences réussies à mettre à l'échelle en termes de transformation durable et inclusive du monde rurale. Dans le secteur agricole, Madagascar a développé une coopération Sud-Sud et triangulaire notamment avec le Maroc, la Chine et l'Inde avec un double objectif de (i) renforcement des capacités nationales locales; (ii) de transfert des innovations et nouvelles technologies. Le pays reste engagé à développer d'autres coopération Sud-Sud pour atteindre ses objectifs.

IV. Partenariats et initiatives

4. Les partenariats et initiatives proposés dans le cadre de ce COSOP se résument comme suit:
 - Les centres de recherche de CGIAR en Afrique jouent un rôle important dans la capture des bonnes expériences et initiatives réussies dans les autres pays de la région (recherche, variétés améliorées et résilientes aux aléas climatiques) pour une diffusion des nouvelles technologies rurales à grande échelle à Madagascar à les diffuser à travers les approches différenciées.

- Les pays de l'Océan Indien, membres de la COI appuieront le pays dans la mise aux normes des produits agricoles prioritaires pour les marchés et échanges commerciaux régionaux.
- Les RBAs, et particulièrement le PAM favoriseront les échanges avec les pays africains sur l'amélioration du système alimentaire national et local, la diffusion de variétés agricoles et de produits à haute valeur nutritionnelle, la promotion de technologies de valorisation, de conservation et de transformation des produits agricoles pour améliorer la sécurité nutritionnelle des ménages.
- La CSST avec le Maroc sera davantage développée pour accompagner le pays dans la finalisation des réformes et grands chantiers sur la politique agricole, le service agricole, le financement de l'agriculture, la digitalisation et informatisation, la formation agricole et rural, le concept d'agropole et l'agrégation agricole.
- Les échanges avec les pays du Sahel sur la gestion de l'eau et la promotion de l'agriculture dans le Sud de Madagascar seront envisagés.
- PROCASUR accompagnera le pays dans le renforcement des capacités en gestion de savoirs ; dans l'organisation de routes d'apprentissages vers d'autres pays du monde, tout en diffusant également les expériences réussies dans le cadre du projet Youth Tools. Madagascar pourrait également intégrer d'autres programmes de CSST pour partager ses initiatives sur le GALS+ à travers PROCASUR.

V. Conclusion

5. La Coopération Sud-Sud et triangulaire reste pertinente pour le pays afin d'atteindre sa vision de modernisation du secteur agricole, et le MAEP a pris les dispositions pour la gestion et la coordination de ces coopérations Sud-Sud afin de pouvoir bénéficier des expériences et apprentissages des autres pays et de diffuser à grande échelle les nouvelles technologies rurales. Le FIDA joue un rôle important dans le renforcement des capacités du pays en matière d'apprentissage et de gestion de savoirs à travers le développement du partenariat avec PROCASUR. Pour la mise en oeuvre de ce COSOP, le FIDA renforcera l'implication de son bureau régional CSST en Ethiopie pour accompagner le pays, tout en formalisant davantage les coopérations avec les institutions régionales.

Country at a glance

| Country Profile | | | | |
|---|-------|-------|-------|-------|
| Madagascar | 1990 | 2000 | 2010 | 2018 |
| World view | | | | |
| Population, total (millions) | 11.60 | 15.77 | 21.15 | 26.26 |
| Population growth (annual %) | 2.9 | 3.1 | 2.8 | 2.7 |
| Surface area (sq. km) (thousands) | 587.0 | 587.0 | 587.0 | 587.3 |
| Population density (people per sq. km of land area) | 19.9 | 27.1 | 36.4 | 45.1 |
| Poverty headcount ratio at national poverty lines (% of population) | .. | 70.8 | 71.7 | .. |
| Poverty headcount ratio at \$1.90 a day (2011 PPP) (% of population) | 69.9 | 68.4 | 78.2 | .. |
| GNI, Atlas method (current US\$) (billions) | 3.57 | 4.52 | 9.97 | 13.21 |
| GNI per capita, Atlas method (current US\$) | 310 | 290 | 470 | 500 |
| GNI, PPP (current international \$) (billions) | 13.49 | 20.00 | 31.98 | 41.95 |
| GNI per capita, PPP (current international \$) | 1,160 | 1,270 | 1,510 | 1,600 |
| People | | | | |
| Income share held by lowest 20% | 5.4 | 4.9 | 6.1 | .. |
| Life expectancy at birth, total (years) | 51 | 58 | 63 | 67 |
| Fertility rate, total (births per woman) | 6.2 | 5.6 | 4.6 | 4.1 |
| Adolescent fertility rate (births per 1,000 women ages 15-19) | 149 | 152 | 126 | 108 |
| Contraceptive prevalence, any methods (% of women ages 15-49) | 17 | 19 | 40 | 44 |
| Births attended by skilled health staff (% of total) | 57 | 47 | 44 | 46 |
| Mortality rate, under-5 (per 1,000 live births) | 157 | 107 | 69 | 52 |
| Prevalence of underweight, weight for age (% of children under 5) | 35.2 | 38.0 | 32.6 | 26.4 |
| Immunization, measles (% of children ages 12-23 months) | 47 | 57 | 66 | 62 |
| Primary completion rate, total (% of relevant age group) | 35 | 37 | 70 | 65 |
| School enrollment, primary (% gross) | 92.8 | 101.5 | 143.7 | 142.5 |
| School enrollment, secondary (% gross) | 19 | .. | 37 | 37 |
| School enrollment, primary and secondary (gross), gender parity index (GPI) | 1 | .. | 1 | 1 |
| Prevalence of HIV, total (% of population ages 15-49) | 0.1 | 0.1 | 0.1 | 0.2 |
| Environment | | | | |
| Forest area (sq. km) (thousands) | 136.9 | 130.3 | 125.6 | 124.6 |
| Terrestrial and marine protected areas (% of total territorial area) | .. | .. | .. | 2.3 |
| Annual freshwater withdrawals, total (% of internal resources) | 4.4 | 4.0 | 4.0 | 4.0 |
| Urban population growth (annual %) | 5.2 | 4.1 | 4.8 | 4.5 |
| Energy use (kg of oil equivalent per capita) | .. | .. | .. | .. |
| CO2 emissions (metric tons per capita) | 0.08 | 0.12 | 0.09 | 0.16 |
| Electric power consumption (kWh per capita) | .. | .. | .. | .. |
| Economy | | | | |
| GDP (current US\$) (billions) | 3.93 | 4.63 | 9.98 | 13.85 |
| GDP growth (annual %) | 3.1 | 4.5 | 0.6 | 4.6 |
| Inflation, GDP deflator (annual %) | 11.9 | 11.6 | 10.2 | 7.6 |

| | | | | |
|---|-------|-------|-------|-------|
| Agriculture, forestry, and fishing, value added (% of GDP) | .. | 31 | 29 | 24 |
| Industry (including construction), value added (% of GDP) | .. | 14 | 11 | 17 |
| Exports of goods and services (% of GDP) | 13 | 19 | 22 | 29 |
| Imports of goods and services (% of GDP) | 20 | 24 | 36 | 34 |
| Gross capital formation (% of GDP) | 36 | 12 | 27 | 20 |
| Revenue, excluding grants (% of GDP) | 7.9 | 9.2 | 10.6 | 11.4 |
| Net lending (+) / net borrowing (-) (% of GDP) | .. | -3.2 | -0.6 | -1.0 |
| States and markets | | | | |
| Time required to start a business (days) | .. | 67 | 12 | 8 |
| Domestic credit provided by financial sector (% of GDP) | .. | .. | .. | .. |
| Tax revenue (% of GDP) | 7.4 | 8.6 | 8.5 | 10.2 |
| Military expenditure (% of GDP) | 1.2 | 1.2 | 0.7 | 0.6 |
| Mobile cellular subscriptions (per 100 people) | 0.0 | 0.4 | 36.5 | 40.6 |
| Individuals using the Internet (% of population) | 0.0 | 0.2 | 1.7 | 4.7 |
| High-technology exports (% of manufactured exports) | .. | .. | 1 | 0 |
| Statistical Capacity score (Overall average) | .. | .. | 68 | 48 |
| Global links | | | | |
| Merchandise trade (% of GDP) | 25 | 41 | 37 | 52 |
| Net barter terms of trade index (2000 = 100) | 81 | 100 | 75 | 65 |
| External debt stocks, total (DOD, current US\$) (millions) | 3,701 | 4,726 | 2,756 | 3,730 |
| Total debt service (% of exports of goods, services and primary income) | 45.9 | 13.9 | 2.8 | 2.7 |
| Net migration (thousands) | -10 | -8 | -8 | -8 |
| Personal remittances, received (current US\$) (millions) | 8 | 11 | 456 | 426 |
| Foreign direct investment, net inflows (BoP, current US\$) (millions) | 22 | 83 | 912 | 612 |
| Net official development assistance received (current US\$) (millions) | 397.0 | 324.5 | 477.3 | 695.8 |

Source: World Development Indicators database

Figures in italics refer to periods other than those specified.

Financial management issues summary

FINANCIAL MANAGEMENT ISSUES SUMMARY



| | | | |
|--|------------------------|--|-------------|
| COUNTRY | Madagascar | COSOP | 2021 - 2024 |
| A. COUNTRY PORTFOLIO PERFORMANCE | | | |
| <i>Country - FM KPIs:</i> | | | |
| <i>FM Inherent Risk:</i> | Substantial | <p>TI (2020): Madagascar achieves a score of 24/100, a drop of one point compared to the score achieved in 2019 (25/100), placing the country below the average score of 32 points for Sub-Saharan Africa. The country is ranked 149th out of the 180 countries studied. There is a slight improvement from the 2019 CPI score of 158/180.</p> <p>Country and Policy Institutional Assessment (CPIA) (2020): The overall CPIA score for Madagascar in 2019 is 3.3. Madagascar highest performance indicator is in its Economic Management (monetary & exchange rate, fiscal, and debt policies). The lowest performance indicator is in its public sector Management and Institutions. This is especially evident in policies and institution for environmental sustainability and transparency, accountability, and corruption in the Public Sector.</p> <p>The latest Public Expenditure and Financial Accountability (PEFA 2018): From the assessment, it emerges that the performance of the PFM system, whose main legal bases are robust, is now suffering from the unfavourable legacy left by the suspension of reforms during the 5-year transition period, which ended in 2014, but also recurring difficulties in implementing the ambitious organic finance law. Despite the major reforms undertaken since 2014, key shortcomings remain with maintaining sustainable budgetary and practical implementation of existing tools for allocation of resources and the necessary</p> | |
| <i>1Country Disbursement Ratio (rolling-year)</i> | 13.20% | | |
| <i>Outstanding Ineligible Expenditure</i> | 20,955 USD | | |
| <i>Outstanding Advances (Projects in Expired Status)</i> | 0 EUR 1,166,433 USD | | |
| <i>Applicable PBAS cycle:</i> | IFAD11 | | |
| <i>PBAS Available allocation:</i> | 0 | | |

| | | |
|--|--|---|
| | | <p>recovery of public services without which the impoverishment of the population over the long period cannot be reversed in the future. The moderate level and stability of public debt and the budget deficit testify to the capacity to ensure budgetary discipline of the Malagasy authorities over the period.</p> <p>The accounting system supported by a computer system with numerous functionalities allows reliable control of budget execution and regular monitoring of expenditure within the framework of quarterly workshops. These strengths make it possible to ensure that budgetary discipline is respected, despite certain major shortcomings, which relate both to the budgetary system itself and to its practical application.</p> <p>Internal audit has significant shortcomings. The General Finance Inspection (GFI) no longer has the means to carry out a significant number of checks, the GFI is not operational, and only the inspection of the Treasury services exercises a broad control of budgetary operations. As for the external control ensured by the Court of Auditors, it focused on the preparation of reports on the execution of finance laws and on the audit of the accounts of local authorities, leaving out of its review the efficiency and regularity of the operations of the major state services.</p> <p>A ten-year PFM modernization strategic plan was prepared and adopted at the end of 2016. All arrangements have been made to ensure its implementation and monitoring. Based on the previous updated PEFA and the numerous evaluations carried out in recent times, it is built around 11 objectives and 22 programs covering all aspects of PFM.</p> <p>IMF/WB-Debt Sustainability Analysis (July 2020): Madagascar is classified as being at moderate risk of external debt distress. Under the baseline, no thresholds are breached. Madagascar's upgraded capacity to carry debt, although a shock to exports typically has the biggest effect on external Public and Publicly Guaranteed debt sustainability indicators and comes close. The COVID-19 pandemic put a brake on Madagascar's four years of economic growth. After real GDP growth of 4.4% in 2019, the country went into recession in 2020, with real GDP declining 4%. Manufacturing, mining, and services were hardest hit because of containment measures, while agriculture performed well. The crisis also put pressure on the financial sector, prompting the central bank to inject liquidity into the system. Inflation was 4.2% in 2020, compared with 5.6% in 2019. The current account deficit deteriorated to 3.5% of GDP in 2020, compared with 2.3% in 2019, because of a drop in exports, an abrupt halt in tourism, and a decline in foreign direct investment. Tax revenues fell while spending increased significantly as the government took steps to mitigate the COVID-19 crisis. As a</p> |
|--|--|---|

result, the budget deficit deteriorated to 6.3% of GDP in 2020 from 1.4% in 2019.

¹Corporate Disbursement Ratio Methodology considers ASAP, AFD, IFAD, KFW and SPA financing sources only.

| | |
|------------------------------|-------------------------------|
| CURRENT LENDING TERMS | DSF Grant/Highly Concessional |
|------------------------------|-------------------------------|

B. PORTFOLIO, FM RISK & PERFORMANCE

Existing Portfolio:

| Project | Financing instrument | FLX Status (2) | Lending Terms | Currency | Amount (million) | %Disbursed | Completion date |
|-----------|----------------------|----------------|-----------------------------------|----------|------------------|------------|-----------------|
| PROSPERER | 200000124100 | DSBL | HIGHLY CONCESSIONAL TERMS 0.75 pc | XDR | 12.1 | 82.19 | 31/12/2021 |
| PROSPERER | G-I-C-996- | DSBL | LOAN COMPONENT GRANTS | XDR | 0.19 | 71.83 | 31/12/2021 |
| PROSPERER | L-I--737- | DSBL | HIGHLY CONCESSIONAL TERMS 0.75 pc | XDR | 11.65 | 99.88 | 31/12/2021 |
| PROSPERER | L-I--737-A | DSBL | HIGHLY CONCESSIONAL TERMS 0.75 pc | XDR | 7.3 | 99.12 | 31/12/2021 |
| AROPA | 200000119000 | EXPD | SUPPLEMENTARY FUNDS GRANTS | EUR | 1.42 | 78.02 | 31/03/2019 |
| AROPA | 200000154500 | EXPD | HIGHLY CONCESSIONAL TERMS 0.75 pc | XDR | 7.97 | 96.62 | 31/03/2019 |
| AROPA | G-I-C-1052- | EXPD | LOAN COMPONENT GRANTS | XDR | 0.32 | 99.76 | 31/03/2019 |
| AROPA | L-I--753- | EXPD | HIGHLY CONCESSIONAL TERMS 0.75 pc | XDR | 11.45 | 100 | 31/03/2019 |
| FORMAPROD | 200000216900 | DSBL | DSF HC GRANTS | XDR | 4.01 | 27.59 | 29/06/2023 |

| | | | | | | | |
|------------------------|--------------|------|-----------------------------------|-----|-------|-------|------------|
| FORMAPROD | 200000217000 | DSBL | HIGHLY CONCESSIONAL TERMS 0.75 pc | XDR | 4.01 | 14.51 | 29/06/2023 |
| FORMAPROD | G-I-C-1382- | DSBL | LOAN COMPONENT GRANTS | XDR | 1.28 | 81.35 | 29/06/2023 |
| FORMAPROD | L-E--12- | DSBL | HIGHLY CONCESSIONAL TERMS 0.75 pc | EUR | 14.29 | 83.31 | 29/06/2023 |
| FORMAPROD | L-I--874- | DSBL | HIGHLY CONCESSIONAL TERMS 0.75 pc | XDR | 21 | 82.47 | 29/06/2023 |
| AD2M Phase II | 1654P | EXPD | LOAN ADMINISTRATION ONLY | USD | 7.5 | 38.33 | 31/12/2020 |
| AD2M Phase II | 200000126200 | DSBL | ASAP GRANTS | XDR | 4.2 | 45.42 | 31/12/2022 |
| AD2M Phase II | 200000126300 | DSBL | HIGHLY CONCESSIONAL TERMS 0.75 pc | XDR | 24.5 | 32.91 | 31/12/2022 |
| DEFIS | 13202P | DSBL | LOAN ADMINISTRATION ONLY | USD | 20 | 9.53 | 31/01/2023 |
| DEFIS | 200000212700 | DSBL | HIGHLY CONCESSIONAL TERMS 0.75 pc | XDR | 18.9 | 32.87 | 30/03/2024 |
| DEFIS | 200000212800 | DSBL | DSF HC GRANTS | XDR | 18.9 | 40.98 | 30/03/2024 |
| RPSF_Madagascar_P ACPA | 200000349400 | ENTF | SUPPLEMENTARY FUNDS GRANTS | USD | 0.82 | 0 | 31/12/2021 |

| Project | Project FM risk rating | Performance Score: Quality of Financial Management | Performance Score: Quality & Timeliness of Audit | Performance Score: Disbursement Rate | Performance Score: Counterpart funds |
|---------------|------------------------|--|--|--------------------------------------|--------------------------------------|
| PROSPERER | Moderate | Satisfactory | Satisfactory | Moderately Unsatisfactory | Moderately Unsatisfactory |
| AROPA | Substantial | Satisfactory | Satisfactory | Moderately Unsatisfactory | Moderately Unsatisfactory |
| FORMAPROD | Moderate | Satisfactory | Satisfactory | Moderately Satisfactory | Moderately Unsatisfactory |
| AD2M Phase II | Substantial | Satisfactory | Satisfactory | Moderately Unsatisfactory | Moderately Unsatisfactory |

| | | | | | |
|-----------------------|-------------|-------------------------|-------------------|---------------------------|---------------------------|
| DEFIS | Substantial | Moderately Satisfactory | Mod. satisfactory | Moderately Unsatisfactory | Moderately Unsatisfactory |
| RPSF_Madagascar_PACPA | Substantial | Not Specified | Not Specified | Not Specified | Not Specified |

AUDITS:

External audits are conducted by different private audit firms that have been carrying out the external audit of IFAD projects. The external audits of the projects will continue to be carried out by these private firms based on the IFAD handbook for financial management and auditing for projects, and the terms of reference will require the Fund's No Objection. The IFAD handbook on the audit will be shared with the audit firms to enhance their reviews. The audits are conducted following the International Standards on Auditing and relevant ethical requirements. Following these standards enables the auditor to express an opinion as to whether or not the financial statements are prepared, in all material respects, in accordance with an identified or applicable financial reporting framework and (or) statutory requirements.

There is no service assigned to internal verification (audit) tasks due to the lack of structures. The legislation in force on decentralized territorial communities does not provide for such activities. To alleviate the risk, in January 2017, the country received a grant to support the creation of an internal audit department. The funding permitted the development of an effective and efficient structure. However, the failure to increase the personnel to respond to increasing demands resulted in the internal audit function falling short. Two (2) are unable to review five (5) projects, follow up on issues, and write pertinent reports. The internal audit function should be adequately resourced, professionally staffed to permit operations at the highest level of quality and integrity.

SUPERVISION / IMPLEMENTATION SUPPORT:

AROPA closed in September 2019, with an outstanding authorized allocation of USD 390 320. In December 2020, the government refunded USD 223 905 but could not refund the balance due to the negative impact of COVID-19. To enable the closure of the project, IFAD and the government agreed to transfer the outstanding balance from DEFIS to AROPA. These funds will later be refunded but the government to DEFIS.

Another issue to highlight is the cash flow of programmes, which has been adversely affected by a new Government procedure regarding the management of project/program accounts opened at the level of the BCM. This problem results in a significant delay in transferring funds from the DA to the PA. Despite discussion with the government, the issue remains fully unresolved. In future, the letter to the borrower should mention the transfer time between the DA and PA.

COMMENTS ON COSOP:

As evidenced by the PEFA report, Madagascar's PFM system is suffering from unfavourable legacy left by the suspension of reforms during the 5-year transition period and the difficulties in implementing the ambitious organic finance law. These weaknesses have resulted in the Malagasy authority's inability to ensure budgetary discipline over the period, as indicated by the moderate level and stability of public debt.

These issues also have direct consequences on the portfolio concerning the function of internal audit. Internal audit is not a priority for the Malagasy government, and therefore the General Finance Inspection is not operational. The portfolio faced certain systematic fiduciary issues, mainly caused by a weak internal audit system. The weak internal audit unit can be mitigated by adequately staffing the department by certified and experienced internal auditors, which will permit operations at the highest level of quality and integrity.

Regarding the length of time to flow funds from the DA to the PA, it is more likely that the situation will worsen due to the long-term effect of the global pandemic.

The Malagasy government will need more foreign currencies to respond to the pressing demands of the population. To mitigate this issue, which can severely impact the implementation of projects' activities, the number of days to transfer funds from one account to another should be negotiated and the time agreed stipulated in the letter to the borrower/recipient.

Therefore, adequately reinforcing the current internal audit unit by increasing the staff and reducing the processing time of funds will significantly contribute to the projects FM risk moving from a substantial to moderate and eventually low-risk projects.

Prepared by: Aissata Bangoura

Date: 27 May 2021

Instructions:

- *The completed FMFM Issues Summary should not exceed two pages.*
- *FMFM Issues Summaries must be submitted for quality review and clearance prior to submission.*
- *Notes in italic are provided to facilitate FM inputs and should be deleted before submission.*